

PAGES  
MANQUANTES



## Une Commission Littéraire



UNE idée heureuse a jailli d'un cerveau épris de beaux rêves. Vitement, elle a fait le tour de nos journaux, enrôlant dans son vol les adhésions les plus diverses, en des milieux souvent réfractaires. Cette idée, hâtons-nous d'y applaudir, appelle la création d'une Commission de littérature par le gouvernement de Québec.

Ce serait manquer, assurément, aux meilleures traditions de la REVUE que de ne pas marquer tout de suite à ce noble vœu, notre entière sympathie. On sait que le ministre fédéral de l'Agriculture, par une décision qui l'honore, va établir une Commission permanente des Beaux-Arts. Ce projet, si admirable qu'il soit, présente néanmoins une grave lacune. Comment, en effet, accorder pareille faveur aux Beaux-Arts et négliger, oublier, à côté, les Belles-Lettres? Est-ce que Belles-Lettres et Beaux-Arts ne se tiennent pas ensemble, par leurs hautes affinités, par la similitude de leur inspiration, par la culture assidue des mêmes qualités de finesse, d'harmonie et de goût, par les pures envolées vers un commun idéal de perfection et de beauté?

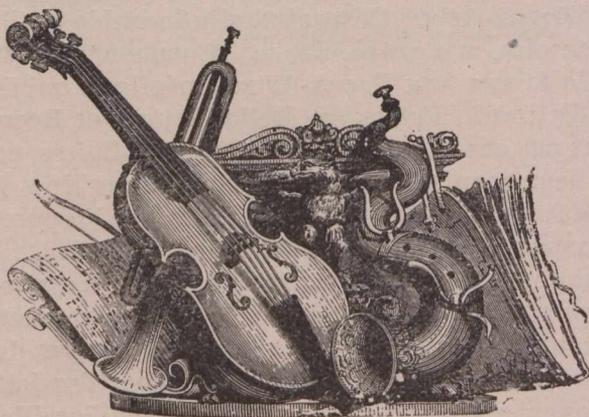
A défaut des autorités fédérales, il importe, croyons-nous, que les gouvernants de notre province tentent de réparer cette injure involontaire à la solidarité éternelle des Arts et des Lettres. Voici pour eux une rare occasion. Au nom des lettres canadiennes-françaises, nous les prions de prêter l'oreille. Faut-il

l'avouer, certes bien à regret, par trop longtemps les pouvoirs publics, chez nous, ont eu comme l'irrespect de l'effort intellectuel. Quand, parfois, on a signalé à leur bienveillance l'oeuvre d'un écrivain ou d'un érudit, quand on a plaidé en faveur des fiers talents qui s'obstinent dans les tâches désintéressées, quand on les a invités à faire lever les moissons glorieuses dont vit l'âme d'un peuple : philosophie, histoire, littérature, poésie, art, ils ont jeté cette réponse : le trésor est vide.

Au contraire qu'il s'agisse de commerce, d'industrie, d'agriculture, de voies ferrées, la protection ministérielle s'affirme toujours sous forme de larges octrois et de subventions empesées. Cela est fort bien. La richesse et la prospérité des Etats en dépendent. Loin de nous d'y contredire. Nous demandons seulement si les productions de l'esprit n'ont pas droit, à leur tour, d'émarger au budget national ?

Est-il besoin d'insister d'avantage ? Le ministère de l'honorable M. Gouin, nous osons l'espérer, mettra son orgueil, pour l'enseignement technique et commercial comme pour l'avancement des lettres canadiennes-françaises, à faire plus et à faire mieux que ses prédécesseurs.

*La Rédaction.*



## A Propos de la "Rafale"

---



L n'est pas nécessaire d'être catholique, il suffit d'être homme, pour approuver pleinement l'interdiction que Mgr l'Archevêque de Montréal a portée contre la représentation de pièces telles que "la Rafale", où, si l'habileté scénique est remarquable, le vice par contre s'étale avec une audacieuse impudeur. Quelque dilettante pourra peut-être objecter qu'avec de pareilles prohibitions, nous risquons d'en être réduits à des farces ou pantalonnades américaines, qui relèvent bien plus de l'art de Barnum que de celui de Corneille et Racine. D'accord. Mais qu'en conclure, sinon que dans nos villes, relativement petites, nous avons beaucoup trop de théâtres permanents. Il est bien certain que dans une ville comme Montréal, on ne peut fournir trois ou quatre scènes de chefs-d'oeuvre dramatiques pendant les 300 jours de l'année, pas même pendant 200 ou 150 jours. Ouvrir une salle de représentation pour faire de l'argent, c'est se condamner fatalement à corrompre les moeurs ou le goût d'une ville. Oh! c'est une triste profession que celle de directeur de théâtre, ayons le courage de le dire. Qu'on ne vienne pas prétendre que le théâtre peut être moral, qu'une belle pièce peut, mieux qu'un discours, faire passer dans l'âme des spectateurs le frisson de l'enthousiasme pour quelque grande cause au contact de personnages nobles et héroïques. Oui, cela est possible. Mais de telles pièces, il n'en paraît pas tous les matins, il n'en paraît pas même tous les printemps; d'ailleurs le public, capable de les apprécier, sera toujours assez clairsemé. En définitive, si un théâtre ne compte que sur de semblables

chefs-d'oeuvre pour subsister, il ne tardera pas à fermer ses portes.

Donc, simplement pour vivre, un théâtre permanent doit exploiter la concupiscence, il doit être plus ou moins nuisible. Le moins qu'il puisse faire, c'est de répandre autour de lui une atmosphère de frivolité.

Mais quelle nécessité avons-nous de théâtres permanents?

Quelle nécessité que des affiches se succèdent sans interruption sur nos murs nous invitant à aller rire et contempler des exhibitions plus ou moins voilées de chair humaine? Il en est des théâtres, comme des hôtels.

Nous en aurons toujours trop. Inutile du reste de plaindre ceux qui sont à la tête de ces institutions. Dans des pays neufs, comme le nôtre, il y a cent métiers plus honorables qui leur fourniront le pain quotidien, dont ils ont besoin.

J'émetts franchement le voeu qu'on diminue le nombre des théâtres, et dans ceux qui subsisteront, le nombre des représentations. Je souhaite qu'on se limite à des pièces choisies tant au point de vue de l'art qu'au point de vue de la morale. Mais revenons à la *Rafale*. J'avoue que l'auteur, M. Henry Bernstein s'entend à mener une action, qu'il ne laisse pas respirer le spectateur et en quelques scènes magistrales l'entraîne vers la catastrophe finale. C'est qu'une passion féroce, bien observée et bien décrite, active le mouvement. C'est bien la rafale. Mais quel avantage à mettre sous les yeux du public de ces scènes atroces et sombres?

Connaissance de la vie, dira-t-on. Drôle de vie! Vie de scandale et de malheur, vie de révolte contre toutes les lois divines et humaines! Quel besoin de la connaître! Quel besoin surtout de l'exposer et de la faire agir aux yeux de spectateurs fascinés par la lumière de la rampe et l'optique théâtrale? En même temps que les scandaliser gravement, c'est les tromper. Ces vies de déséquilibrés, gardant jusque dans leur égarement une certaine grandeur, sont et resteront, grâce à Dieu, une exception. Les passions se haussant à ce degré de paroxysme qui fait braver toutes les considérations humaines et sociales, sont aussi rares que les héroïsmes, qui poussent à affronter tous les périls. La

masse sera toujours effrayée par les situations louches, par les jouissances en marge de la loi et dans les dédales du crime. Le commun des mortels des deux sexes tiendra toujours compte des questions d'argent, de parenté, de relations et alliances, voire de pot au feu. En dépit des déclamations des dramaturges, la vie commune continuera à aller son bonhomme de chemin. Et cela vaut infiniment mieux ainsi. Cela nous garde de bonnes mères de famille, cela nous fait des sociétés fortes et saines, et cela épargne de la besogne aux agents de police, aux juges d'instruction et aux présidents des cours d'assises. Qui s'en plaindra? Pas même assurément des écrivains comme M. Bernstein qui, j'en suis sûr, mène une vie toute différente de celle de ses personnages.

D'ailleurs qu'est-ce qu'une grande passion a de si intéressant? Elle crée dans ceux qui en sont possédés, une émotion intense qui ébranle l'être dans ses plus intimes profondeurs, je le veux bien; elle les transporte dans une sorte de région idéale où ils sont tout entiers à la jouissance l'un de l'autre, où le reste du monde semble disparu pour eux. Mais comme toute excitation violente, celle-ci ne dure pas! Et tôt ou tard vient le réveil, vient le retour à la réalité! Que d'amertumes alors! Que de déceptions! Une telle passion, je l'avoue est excessivement propre aux situations dramatiques qu'elle crée; elle est propre à secouer les nerfs des spectateurs, par l'imprévu de ses actes, par les grands coups qu'elle frappe. Mais au fond elle n'a rien d'admirable. Elle n'est qu'un égoïsme implacable et féroce. Parce que, comme le dit quelque part Hélène, l'héroïne de la *Rafale* "on a un mari sans élégance, un vilain petit bourgeois de l'aristocratie, un être aride...", ou parce qu'on se le figure tel, on le plante là, de sang-froid, on passe par dessus toutes les lois, qui sont la base de la société; on sacrifie aux exigences de sa pauvre petite individualité toutes celles de la famille et de l'humanité; on n'a plus d'oreille pour la voix du devoir, on n'en a que pour celle du caprice. Est-ce assez petit! Est-ce assez mesquin! Qu'on déshonore une race, qu'on brise le coeur d'un père et d'une mère, qu'on se dégrade, qu'on se salisse, qu'importe, *on aime!* on aime! oh! le mot criminel et menteur! Parce

que dans une situation donnée on peut se gorger de sensations plus aiguës, d'émotions plus chatouilleuses, il faudrait que Dieu cessât de vouloir l'ordre dans le monde; il faudrait que pour la satisfaction de cette seule créature il abolit le mariage, l'autorité paternelle, toutes les lisières et tous les freins de la loi. Eh bien! a de pareils égoïstes donne qui voudra son admiration! Je ne leur donne, pour ma part, que mépris ou pitié. Non, non! je n'admire jamais l'être raisonnable qui, semblable à Robert de Chaceroi, finit par céder aux sollicitations de l'amour illégitime, se déleste du poids du devoir, et pour toute excuse fait un tour de moulinet avec sa canne en disant: "Flute! advienne que pourra!" Ce geste n'est que l'expression d'une défaite et d'une lâcheté, ce n'est qu'une désertion du devoir. Désertion, qui atteint les proportions d'une scélératesse, si elle va jusqu'au suicide! Pas d'illusion. La crânerie apparente du suicide cache une faiblesse impardonnable. Si après la faute on gardait encore quelque courage, on songerait à la réparation. *Repentir, expiation!* voilà le devoir qui survit à la chute, même la plus déshonorante! Mais c'est un devoir qui, en plus de la vaillance morale, exige l'*humilité*. Il faudrait se dire: courbé la tête, pécheur, venge sur toi-même les droits de Dieu que tu as outragés! Tu n'as pas eu la force de lutter pour ne pas tomber, lutte au moins maintenant pour expier, lutte contre ton orgueil, lutte contre les souvenirs mauvais, lutte contre les élans de la concupiscence qui s'agitent au bas fond de ton être moral. Mais ne dites pas ces choses aux héros de roman et de théâtre, ils vous répondraient, comme celui de la *Rafale*: "taratata!. Quel charabia parlez-vous? Faute! Expiation! Vous plaisantez! Je ne suis honteux que de ma bêtise! Et je disparaïs tout uniment, parce qu'il est temps que je m'en aille!" C'est évidemment plus simple ainsi. Un coup de pistolet dans la cervelle n'exige qu'un instant de folie.

La passion est une force, sans doute; mais, comme toute force, si elle n'est pas ordonnée, elle ne peut qu'exciter en nous la terreur, nullement l'admiration! Un cheval indompté qui emporte son cavalier dans un précipice, un train qui sort de la voie et cause des centaines de pertes de vie nous épouvantent, et rien de

plus! Dans un être raisonnable une force non contrôlée a cela de particulièrement répugnant que les ravages produits par elle sont volontaires. La fameuse définition qu'Herman donne de lui-même en disant "qu'il est *une force qui va*" entendant qu'elle va à l'aveugle n'est pas la définition d'un homme. L'homme est une force essentiellement *libre*. Les passions, qui sont des forces auxiliaires de sa volonté, doivent nécessairement rester sous le contrôle de sa raison, sous peine de faire de lui une puissance malfaisante et criminelle, sous peine de le conduire lui-même aux derniers abîmes du malheur.

C'est par là, il est vrai, que les dramaturges prétendent se rattraper et sauvegarder les droits de la morale. Quel mal, objectent-ils, à montrer sur la scène une grande *passion* qui, par ses écarts, aboutit infailliblement à une catastrophe et à un irréparable malheur? N'est-ce pas en quelque sorte une leçon de choses, une morale en action? Voyez dans la *Rafale* le bonheur que la femme coupable cherchait en dehors de la loi, l'a-t-elle trouvé? Sa passion n'a-t-elle pas au contraire causé la mort de son amant et le désespoir des siens? Oui, sans doute, cette leçon se trouve contenue dans la trame de la pièce: mais il faut l'en extraire; pour cela il faut un brin de philosophie; il faut raisonner; et c'est un point où la foule n'est pas forte. L'autre leçon, hélas! qui enseigne la puissance irrésistible, la beauté, la grandeur de la passion, il suffit pour la tirer d'avoir des yeux et des oreilles; il suffit de voir et d'écouter. Ajoutez que les propres passions des spectateurs sont instinctivement complices de celles des personnages. La matière est inflammable dans les pauvres coeurs d'hommes. Ce jeu de la scène est l'allumette qui risque toujours d'occasionner un incendie.

Racine ne découvrit-il pas un beau jour avec terreur que ses Hermione, ses Phèdre, ses Néron, ses Roxane avaient déterminé une véritable épidémie de crimes, voire d'empoisonnements! N'est-ce pas cette triste découverte qui l'éloigna pour toujours du théâtre?

Le danger n'est certainement pas imaginaire dans la *Rafale*. La passion y est mise en un tel relief, et peinte sous des couleurs si vives, qu'on trouve le dénouement tout naturel. Rien d'ailleurs qui en fasse ressortir l'immoralité.

Lebourg, l'honnête homme de la pièce, est sans doute renversé par la découverte que sa fille a un amant, mais pour des considérations exclusivement humaines. Il cherche à mettre fin au scandale par des combinaisons de parvenu et de courtier. Enfin tout ce qu'il trouve à dire à Robert de Chanceroy pour le détourner du suicide, est le couplet suivant : " Je ne vous prêche pas le courage ! Je n'invoque pas la religion !... Mais, Chanceroy, vous n'êtes pas un imbécile !... Vous savez qu'il vaut mieux tenir que courir, que la mort c'est l'inconnu, c'est le risque, c'est l'aléa ! Sapristi, l'existence vaut bien qu'on en attende la fin !... Lutter, forcer, trembler, frémir, triompher, prendre conscience de soi, des êtres, de sa puissance, faire suer aux choses leurs bienfaits, profiter de leur éclat et de leur parfum, tout de même on n'a rien inventé de mieux !... Impossible que vous ne compreniez pas l'amusement de ça, la splendeur de ça, la... la poésie de ça !... Vous n'avez pas le droit de démolir ça... de toucher à ça, d'attenter à ça !... Ce serait une action ridicule !... une action misérable et méprisable !... Un homme jeune, un homme fort, un homme que rien ne menace plus !... Mais la prison, le bagne, le cabanon, la maladie, la décrépitude, tout vaut mieux que de ne pas être ! La vie ! la vie ! vivre, c'est si beau ! Il existe donc des hommes qui ne tiennent pas à la vie !"

Ce petit sermon, très laïque et très plat, nous laisse aussi très froids ; et nos sympathies vont d'elles-mêmes à ce Robert Chanceroy, à ce nouveau Don Juan qui prend un malin plaisir à faire ressortir la vulgarité d'un tel langage.

" Voyez-vous, mon cher Lebourg, nous ne sommes pas de la même espèce... J'admire votre ténacité, mais elle ne corrige pas la naissance ! Vous demeurerez le fils, et le petit-fils, et l'arrière petit-fils de Dieu sait qui ! de gens, qui ont trimé pour amasser, qui ont vécu avec des soucis vulgaires, parmi la laideur des choses... Vous venez de découvrir l'élégance, le plaisir, l'oisiveté... aussi, les nobles relations, les jolies manières, la pureté des lignes, le charme des entretiens, la... la facilité et la beauté de la vie, tout vous étonne, tout vous retient, tout vous éblouit... Mais moi, qui suis un cadet de grande famille, moi, qui descends d'une lignée d'hommes puissants et privilégiés

giés, d'hommes de proie, d'hommes d'amour, d'hommes de gloire, je ne partage pas votre joie de vivre!... En venant au monde, j'étais un peu blasé déjà, et m'en aller ne représentera pas un si dur sacrifice!... Oh! je ne m'en fais pas une fête, mais je m'exécuterai en beau perdant!... Je suis tranquille!"

C'est encore Robert Chaceroy qui triomphe lorsqu'il démontre à ce pauvre bourgeois de Lebourg la vanité de ses petites combinaisons pour sauver à la fois l'honneur de sa famille et les jours de celui qui l'a compromis.

"Ma solution est plus pratique que la vôtre. Inepte votre idée de m'exiler! Au bout de quelques semaines, Hélène s'évadait ou je reparaisais et vous me sauviez la mise tout de même!... on ne fait pas coffrer l'amant de sa fille!... Je pouvais abuser de la situation!... Ne discutez plus et remerciez-moi!..."

En vérité le beau gentilhomme que voilà! Mais de semblables gentilshommes même fictifs, même sortis du cerveau d'un dramaturge, Dieu nous préserve, car leur exemple ne peut être que néfaste.

La France se fait grand tort, aux yeux de l'étranger en exportant de pareilles oeuvres et de pires encore. Rien n'a contribué à lui donner je ne sais quelle réputation de personne de demi-monde comme la diffusion de sa littérature pornographique. Toutefois il faudrait nous garder d'un excès, où ne tombent que trop souvent les gens ignorants de la situation en France. Non, il ne faudrait pas croire que sur 40 millions de français il y en a la moitié ou le tiers qui font leur aliment intellectuel de ce genre d'écrits, ou qui conforment leurs moeurs aux personnages qui paradent à la lumière des rampes.

Combien restreint d'abord le public qui assiste à ces spectacles, ensuite parmi les spectateurs, combien viennent uniquement observer le côté artistique de l'oeuvre et sont, dans leur vie privée, parfaitement honnêtes. Non, ne jugeons pas la plupart des français d'après leurs auteurs dramatiques; défions-nous cependant de ceux-ci, qui peuvent être encore plus dangereux chez nous que chez eux!

*Raoul Falare.*

## Nos Petites Bêtes Indigènes

---

Il est, a dit le poète,

Il est sous le soleil, un sol unique au monde  
Où le Ciel a versé ses dons les plus charmants;  
Où, répandant ses biens, la Nature féconde,  
A ses vastes forêts mêle ses lacs géants.

Cette synthèse harmonieuse où les immensités se superposent pittoresquement aux infinis, c'est le Canada.

Le Canada n'est donc pas un petit coin de terre qui va s'éteindre, pour Montréal, à quinze arpents derrière le Mile-End; pour Québec, à deux portes de fusil du clocher de Beauport et pour Ottawa, dans le petit bois qui voile d'ombre le Chemin des Amoureux.

Le Canada, c'est avant tout de l'immensité; c'est toute la superficie des Etats-Unis d'Amérique, plus trois fois celle de la France ou de l'Allemagne, cinq fois celle des Iles Britanniques ou cinquante-cinq fois celle de la Belgique; c'est superficiellement, 24 fois l'Abyssinie, 13 fois l'Afganistan, 20 fois l'Algérie, 15 fois l'Autriche-Hongrie, 6 fois la Bolivie, 30 fois les Iles Britanniques, 16 fois la Colonie du Cap, 18 fois le Chili, 30 fois l'Equateur, 9 fois l'Egypte, 17 fois la France, 2 fois les Indes anglaises, 17 fois l'Allemagne, 33 fois l'Italie, 4 fois le Congo belge, 22 fois le Japon, 4 fois le Mexique et 16 fois le Maroc, 11 fois la Nouvelle Galles du Sud et 34 fois la Nouvelle-Zélande, 25 fois la Norvège et 7 fois le Pérou, 5 fois la Perse et 31 fois les Philippines, 18 fois le Siam et 31 fois le Sénégal, 18 fois l'Espagne et 30 fois l'Afrique Australe (Transvaal et le reste)—ce qui veut dire qu'en étant peuplé, comme l'Angleterre et le pays de Galles au taux moyen de 558 personnes par mille carré de 640 acres, la seule province de Québec aurait une population de

196,345,134 âmes et qu'au même taux, qui n'a rien de fantaisiste puisqu'il existe réellement et qu'il n'est pas même un maximum, et qu'au même taux, dis-je, la Puissance du Canada tout entière pourrait loger 2,090,030,292 être humains, c'est-à-dire environ cinq cent millions d'hommes DE PLUS que ne pourrait en fournir l'humanité contemporaine.

Et voilà ce qui justifie le poète d'avoir dit qu'

Il est, sous le soleil, un sol unique au monde  
Où le Ciel a versé ses dons les plus charmants;  
Où, répandant ses biens, la Nature féconde  
A ses vastes forêts mêle ses lacs géants;

et voilà ce qui me justifie moi-même d'avoir dit que le Canada, c'est avant tout une synthèse mondiale où les immensités se superposent pittoresquement aux infinis. Or, économiquement, politiquement et socialement, ces immensités sont de l'horizon parce qu'ils sont de l'avenir—et l'économiste n'a pas le droit de se désintéresser de l'avenir parce que l'avenir est l'horizon normal de l'Humanité.

Quel est donc la puissance qui soit assez créatrice pour organiser tous ces mondes à venir, qui soit assez pratique pour subir immédiatement une application spécifique et qui soit surtout assez scientifique pour être à peu près irrévocablement à l'abri de toute espèce de refonte et de retouche substantielle?

C'est le travail humain.

Or, économiquement, le travail s'exprime par de la richesse et la grande, la permanente et l'universelle génératrice de la richesse économique, ce n'est que relativement le commerce et ses ramifications naturelles; c'est avant tout, essentiellement et surtout l'agriculture.

Et pourquoi?—Parce que seule, l'agriculture est véritablement une génératrice en ce sens que seule, elle peut faire qu'un seul grain de blé devienne graduellement 10, 25, 100, 10,000 et 500,000 grains de blé.

C'est donc par l'agriculture d'abord, avant tout et surtout que nous pourrions mettre économiquement en valeur les immen-

sités canadiennes qui nous étreignent encore de solitude et d'inconnu.

Mais, qu'est-ce que l'agriculture?

La question, de prime abord, semble grotesque à force d'être élémentaire. N'empêche qu'elle ne soit de celles qui, pratiquement, attendent encore une réponse technique. Et la preuve, c'est qu'en plein vingtième siècle, en dépit des triomphes de la Science, des merveilles de l'Industrie, des audaces du Commerce et de la vulgarisation du Savoir il se trouve, dans tous les pays de l'univers civilisé, des milliers et des millions d'hommes pourtant robustes et forts qui se meurent de faim, de misère et de paupérisme. Et la preuve qu'au Canada, nous ne savons pas plus qu'à l'étranger ce qu'est véritablement l'agriculture ni ce que l'agriculture peut et doit faire pour régénérer le monde par la généralisation de la richesse économique, c'est qu'au Canada comme ailleurs, en dépit de l'immensité d'un territoire capable d'absorber l'humanité tout entière, nous voyons des centaines de milliers de sans-travail se donner pour des salaires de famine aux exploiters de la misère ambiante et s'amateloier avec tous les désespérés de l'Internationalisme à base d'anarchisme social pour chercher dans un chambardement suprême un remède à des souffrances que la Science humaine n'a pas encore trouvé le moyen de guérir scientifiquement.

Le paupérisme envahit les univers et les mondes parce que les meneurs de nations ne savent plus ce que c'est que l'agriculture —et cet aphorisme, qui n'est pas plus un sophisme qu'un paradoxe et qui n'est qu'une grosse vérité brutale, cet aphorisme, brutalement vrai pour tous, l'est encore davantage et l'est surtout au Canada.

Chez nous comme partout, l'agriculture se meurt parce que l'agriculture ne paie plus et l'agriculture ne paie plus parce qu'on opère sous la conviction que toute l'agriculture se résume à faire du foin, de l'avoine et des légumes, soit pour alimenter le marché domestique, soit pour exporter du bacon ou des contrefaçons de fromage anglais. Jamais, pour élaborer un système d'agriculture vraiment canadien, jamais on n'a pratiquement tenu compte que l'hiver, au Canada, dure couramment six

mois par année; que, pendant ces six mois de bourrasques et de bordées de neige, toute espèce de végétation proprement dite est morte; que, pendant ces six mois de morte saison, le cultivateur doit pourtant et quand même vivre, c'est-à-dire dépenser, parce qu'il n'a pas la faculté d'hiberner comme les plantigrades; que si, pendant six mois par année, ce cultivateur doit dépenser sans produire, il dévore fatalement en hiver les quelques bénéfices qu'il a pu réaliser en été; que, même avec de bonnes récoltes, son inventaire annuel s'exprimera conséquemment et presque fatalement par une série de zéros et qu'il suffira généralement d'une seule mauvaise récolte ou d'une transaction mal menée pour faire dégringoler cet homme dans les dettes à base d'hypothèques et dans la ruine qui s'ensuit.

Pour que l'agriculture redevienne payante—et c'est le but—il faut donc mettre le cultivateur en mesure de faire de l'argent régulièrement, non seulement pendant les seuls six mois de l'été mais pendant les douze mois de l'année tout entière—et ce programme s'impose de toute urgence à l'attention des hommes d'Etat canadiens parce que le cultivateur canadien ne se contente pas d'appartenir à la nation, d'être électeur et de payer des taxes et des impôts pendant un seul semestre de l'année, mais pendant les deux pleins semestres de toute l'année politique, économique et sociale. Il faut donc,—et j'insiste, parce que le motif en vaut la peine—il faut donc qu'indépendamment des travaux agricoles proprement dits qui comportent leurs bénéfices normaux mais qui ne s'exécutent que pendant l'été canadien, le cultivateur puisse encore, sans frais de déplacement et sans cesser d'être avant tout agriculteur, utiliser tous les loisirs et les chômages de ses longs hivernements à des travaux industriels qui comporteront aussi leurs bénéfices normaux et surajouteront aux premiers bénéfices de l'été pour constituer un revenu régulier de quelques centaines ou de quelques milliers de piastres par année.

Tel est le problème. Pour résoudre ce problème, il suffit de donner à l'agriculture toute l'ampleur de sa définition scientifique, c'est-à-dire de la traiter comme une profession qui, fondée sur la mise en valeur méthodique de la terre, embrasse toute la

multitude des petites, des moyennes et voire des grandes industries qui peuvent s'exercer à domicile et qui peuvent s'entreprendre parallèlement à la culture du sol proprement dite en utilisant les matériaux, les éléments et la matière première qui se trouvent naturellement dans une région donnée.

Je n'entreprendrai pas d'énumérer les différentes industries qui peuvent ainsi se greffer sur l'agriculture elle-même pour permettre à l'agriculteur de doubler, de décupler et de centupler ses recettes annuelles—je dirai seulement que, dans la province de Québec, il est, entre mille, deux grandes industries principales qu'on devrait ainsi greffer sur nos entreprises agricoles : et ces deux grandes industries ce n'est pas la production du bacon d'exportation ni même la contrefaçon du fromage Cheddar ; c'est

premièrement, la pisciculture industrielle d'eau douce, et secondement, l'élevage industriel des animaux à fourrures.

Et si je signale ces deux seules entreprises de préférence à toutes celles qui pourraient encore se nationaliser avantageusement au Canada, c'est parce que ces deux entreprises sont tout indiquées par l'ensemble de circonstances particulières au milieu desquelles la Nature a placé le cultivateur de nos provinces canadiennes et surtout celui de la Province de Québec. Le nord de la province de Québec—et c'est tout un continent—est l'habitat naturel des animaux à fourrures et la province de Québec, avec ses milliers de lacs et de rivières intérieures est un immense réservoir de poisson d'eau douce.

Voilà donc des matériaux, des éléments et de la matière première.

Il ne reste plus qu'à recourir à ce qu'on nomme communément le sens commun pour tirer systématiquement parti de ces matériaux préexistants—et le moyen d'y parvenir, c'est de nationaliser les deux grandes industries qui doivent convertir ces matières en richesse économique et par suite nationale et sociale.

Je n'entends pas dissenter sur la valeur marchande du poisson—les statistiques sont à la portée de tout le monde. Je dirai seulement qu'un jour viendra probablement où ce vertébré

jouera, dans la diète humaine, un rôle beaucoup plus prépondérant encore qu'aujourd'hui : ce sera lorsque la Science humaine, à force d'observations comparatives et d'analyses thermochimiques et physiologiques, aura constaté que le poisson n'est pas seulement un aliment de simple entretien, mais encore, avant tout et surtout un générateur de fluide animal, d'influx vital ou de vie physiologique.

Seulement, je n'insisterai pas trop sur le chapitre : pour développer cette thèse, il me faudrait envahir des domaines où la Science contemporaine, pour audacieuse qu'elle s'estime, n'a fait encore que soupçonner un monde de merveilles— et même au XXe siècle où le merveilleux n'émerveille pourtant plus personne, il est des choses qu'on ne doit révéler que graduellement pour ne pas manquer de charité chrétienne en démolissant trop brusquement des systèmes réputés solides et pour ne pas verser dans la révolution sous prétexte de faire de l'évolution.

Nous ferons donc abstraction de ces considérations qui nous feraient trop anticiper sur les surprises de l'avenir et nous nous contenterons de constater que, même aujourd'hui, le poisson joue, dans la diète humaine, un rôle assez important pour attirer l'attention de l'économiste.

Or, nous savons que, soumis aux seules lois de la nature, le poisson, comme tout animal vivant, se nourrit, se développe et se multiplie ; mais nous savons aussi que cette triple évolution physiologique ne s'effectue qu'en se heurtant à toute sorte d'obstacles et ne court guère plus de deux ou trois chances sur mille de se parachever complètement.

Ce qui veut dire que le poisson ne subit ses métamorphoses spécifiques qu'en affrontant, à sa manière, ce qu'on appelle le "struggle for life" et que les pertes sont telles que les spécialistes estiment à presque rien le pourcentage des sujets qui, sur un nombre initial déterminé, parviennent à la dernière période de leur existence.

En présence de cette situation, que doit faire la Science ?

Elle doit, d'une part, déterminer la nature des dangers auxquels le poisson d'une zone quelconque est le plus couramment exposé ; d'autre part, indiquer la nature des procédés à suivre

pour que les pertes précitées soient réduites à leur minimum et que le pourcentage des sujets qui parviennent à maturité soit majoré d'autant.

L'ensemble de ces données techniques constitue ce qu'on appelle la pisciculture. La pisciculture est donc simultanément la science, l'art et l'industrie d'élever et de multiplier le poisson.

Or, cette définition nous laisse entendre que les entreprises de pisciculture ne sont économiquement praticables que s'il est possible d'exercer un contrôle à peu près absolu sur le poisson que l'on soumet à cet élevage systématique—et dès lors, nous concluons que la pisciculture, pour devenir une industrie véritable, ne peut s'exercer que sur le poisson d'eau douce.

Et pourquoi? Parce que le poisson de mer échappe pratiquement à ce contrôle nécessaire; parce qu'aucun système de pisciculture ne peut s'organiser sur des bases assez universelles pour englober les océans et parce que seuls, les lacs d'eau douce et les rivières intérieures peuvent subir une réglementation suffisamment intensive pour que le poisson qui fréquente ces réservoirs soit efficacement protégé.

Disons, par incidente, qu'en vertu de cette distinction qui s'étaie sur la science, le département des pêcheries provinciales devrait, pour être organisé méthodiquement, comporter deux subdivisions parfaitement distinctes: le bureau des pêcheries maritimes; le bureau des pêcheries intérieures.

En est-il ainsi? Je l'ignore et je me hâte d'ajouter que je n'ai pas à m'en soucier davantage—ce n'est pas de mes affaires: et je m'occupe de mon affaire.

Je dirai seulement que, pour ne pas perdre mon affaire de vue, je négligerai les pêcheries maritimes proprement dites pour ne m'occuper que des seules entreprises de pisciculture industrielle et pour indiquer sommairement ce qui pourrait se faire de ce côté dans la province de Québec.

Et tout d'abord, quelle est exactement l'étendue superficielle de nos eaux douces dans la Province?

Nous n'en savons rien et les chiffres accusés par les statistiques officielles ne peuvent que nous induire en erreur, d'une

part, parce que les arpenteurs du gouvernement ne tiennent compte, dans leurs relevés, que des seules nappes d'eau d'une superficie minima d'un mille carré de 640 acres et d'autre part, parce que, pour faire de la pisciculture industrielle, les petits viviers, étangs ou lacs de quelques acres seulement, valent généralement mieux et rapportent relativement plus que des réservoirs de plus amples dimensions.

Sans nous attarder davantage à discuter les chiffres officiels, nous évaluerons donc à l'à-peu-près et dirons que les lacs de la Province, avec les cours d'eau qui les alimentent ou les écoulent, doivent pour le moins occuper 25,000 milles carrés du territoire provincial.

Ce qui nous donne 16,000,000 d'acres d'eau douce.

Interrogez maintenant les pisciculteurs : ils vous diront que l'élevage industriel du poisson d'eau douce, truite, carpe ou brochet rapporte assez de bénéfices réguliers pour qu'on puisse évaluer un acre d'eau douce utilisé méthodiquement à trois fois la valeur d'un acre de bonne terre emblavé.

Que si vous tenez maintenant compte que nos terres canadiennes rapportent environ vingt boisseaux de froment à l'acre et que la farine de blé se cote à 83, 84 et 85, vous aurez quelques données qui vous permettront d'évaluer en piastres et cents ce que nous pourrions réaliser en naturalisant les entreprises de pisciculture dans la province de Québec.

Je ne crois donc pas exagérer et je crois plutôt rester en deçà de la moyenne probable en estimant notre réserve provinciale de lacs et de rivières intérieures à \$10.00 l'acre—de sorte que cette seule partie de notre domaine national représente un capital de \$160,000,000 susceptibles, à cinq pour cent, de rapporter, bon an, mal an, la jolie somme de huit millions.

Tout cela, me direz-vous est surtout théorique.

Tout cela, répondrai-je, est surtout de l'arithmétique—et les comptables vous diront qu'en théorie comme en pratique, 2 plus 2 font toujours 4.

Voyez plutôt ce qui se passe chez nos voisins : depuis quelques années, des capitalistes américains font creuser des lacs et des étangs artificiels de \$50,000 à \$100,000 pour faire de la pisci-

culture d'eau douce et pour exploiter industriellement différentes espèces de salmonidés.

Croyez-vous que ces capitalistes risqueraient leur argent de ce côté s'ils ne savaient pas d'avance que l'entreprise est une affaire et s'ils ne prévoyaient pas devoir en retirer des recettes au moins égales à celles qu'ils pourraient s'assurer en investissant leurs capitaux dans un trust ou dans une manufacture?

Or, dans la province de Québec, nous avons des centaines, des milliers et jusqu'à des centaines de milliers de lacs d'eau douce qui n'attendent qu'un peu le gros bon sens pratique pour rapporter des millions; ces lacs sont déjà tout peuplés de poissons divers: truite saumonée, truite grise, brochet, carpe, achigan, barbotte, anguille et le reste—et que faisons-nous de toutes ces richesses?

Nous les sacrifions pour des bagatelles; nous les brocantons pour des lentilles; nous nous en débarrassons comme si nous n'étions que des commissaires-priseurs et des encanteurs et comme si nous étions payés pour écouler à n'importe quel prix des tas de ferrailles sauvées d'un incendie, des vieux stocks passés de mode ou des fonds de banqueroute.

Je ne prendrai pas la peine de réfuter les uns après les autres les différents sophismes que l'on a mis sur le marché pour dépister l'opinion publique et pour s'exonérer d'aliéner ainsi le territoire national par tranches de 50, 100 et 500 milles carrés à la fois.

Je me contenterai d'émettre en principe absolu que le gouvernement national, qu'il soit impérial, fédéral ou provincial, n'a pas le droit de louer, de vendre ou d'aliéner un seul acre de territoire national, eau, terre ou caillou, prairie, bois debout ou pouvoir hydraulique, à moins que l'acquéreur, individu, trust ou société, ne fasse intégralement et véritablement partie de la nation-proprétaire.

Et je dirai que le gouvernement n'a pas le droit d'aliéner une partie quelconque des domaines nationaux au bénéfice d'un tiers extra-national, parce que seul, le propriétaire authentique et légitime d'un bien quelconque, immeuble ou meuble, indivis ou cadastré jouit juridiquement du droit de se départir de sadite

propriété quelconque—et parce que le gouvernement proprement dit n'a pas l'ombre d'un titre de propriété personnelle sur les domaines nationaux.

Et j'ajouterai que les clubs de chasse et de pêche, tels qu'ils existent actuellement dans la province de Québec, pas plus que les acheteurs de limites à bois dans la même province, n'ont pas le droit d'acquérir une partie quelconque du domaine national parce qu'ils ne font pas intégralement et véritablement partie de la nation proprement dite—et j'énonce cette conclusion parce que, pour subsister comme ils subsistent aujourd'hui dans la province de Québec, ces entités diverses, clubs et sociétés, se mettent en contravention manifeste et permanente avec les lois qui s'appesantissent sur la nation proprement dite.

Dans nos statuts, il existe en effet une loi provinciale en vertu de laquelle un chef de famille ne peut obtenir plus de deux cents acres de territoire national. En vertu de la même loi, ce chef de famille, avant de devenir véritablement le propriétaire de sa parcelle de terre de deux cents acres au maximum, doit faire vingt acres de défrichement, et demeurer sur son lot six mois par année pendant les quatre ans qui suivent immédiatement la date de l'inscription.

Et cette loi provinciale, elle s'applique indistinctement à tout homme, immigrant ou compatriote, qui veut faire de la colonisation dans la province de Québec et qui consent, par le fait même, à faire intégralement et véritablement partie de la nation proprement dite.

Or, je le demande indistinctement à tout homme loyal, si cette loi provinciale est tenue pour équitable quand elle s'applique à l'homme du peuple qui fait spontanément partie de la nation, pourquoi ne serait-elle plus assez équitable pour s'appliquer intégralement à tout le monde et pour obliger uniformément, non plus seulement le simple colon canadien mais encore les amateurs et les capitalistes qui veulent s'installer dans la Province soit pour y faire la chasse ou la pêche soit pour y faire du bois de pulpe ou du bois carré?

Nous sommes donc en présence d'une contradiction flagrante—et cette contradiction se traduit socialement par un des fléaux

les plus redoutables qui puissent s'abattre sur un pays libre : le favoritisme d'Etat.

Que si, maintenant, vous voulez bien appliquer cette conclusion générale au cas particulier qui nous occupe, vous constaterez que le favoritisme d'Etat, tel que je viens de le définir et tel qu'il sévit intensivement dans la Province, constitue le grand et le premier obstacle qu'il faudra d'abord affronter avant de pouvoir logiquement songer à tirer parti de nos milliers de lacs et de rivières intérieures pour faire des millions en faisant de la pisciculture et pour greffer l'élevage industriel du poisson d'eau douce sur notre agriculture canadienne.

Et cette situation, je la signale d'autant plus volontiers que les associations qui nous occupent sont elles-mêmes plus immédiatement intéressées à tirer pratiquement parti des enseignements qu'elle comporte. Les clubs de chasse et de pêche sont déjà l'objet des méfiances et des antipathies populaires, non seulement dans la province de Québec, mais dans tout le Dominion comme aux Etats-Unis et comme dans tous les pays du monde où, pour subsister, ces organisations évoquent des prérogatives qui sont interdites au reste de la nation.

Le peuple est généralement niveleur : il l'est surtout dans l'Empire britannique parce qu'il est essentiellement épris de liberté.

Le favoritisme le révolte sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations—surtout dans celles qui se traduisent pour lui par de la misère et des privations. Tout cela, je le dis sans arrière-pensée, sans amertume et sans haine : Je le dis parce que c'est la vérité. J'ajoute que cette vérité, je la proclame d'autant plus volontiers que les clubs de chasse et de pêche de la Province, en modifiant quelque peu leur programme, pourraient devenir plus efficacement des agents de bien-être économique et de prospérité nationale en utilisant ce qu'ils ont d'influences, de connaissances techniques et de capitaux à promouvoir méthodiquement une industrie susceptible de rapporter des millions à nos compatriotes.

## II

La seconde industrie vers laquelle nous sommes naturellement dirigés par un ensemble de circonstances particulières aux régions antarctiques, hyperboréennes et septentrionales de l'Amérique du nord, c'est, ai-je dit, l'élevage industriel des animaux à fourrures.

Encore ici, je glisserai sans appuyer sur la partie technique de l'entreprise: le temps court et je dois me limiter.

Aussi bien, devons-nous, dans ce domaine de la cynégétique provinciale, constater qu'il existe un obstacle correspondant à celui que nous venons de signaler dans notre monde halieutique; qu'il est pareillement ultra-technique; et qu'il se fortifie même sur le favoritisme d'Etat.

Cet obstacle, c'est l'honorable Compagnie des Honorables Aventuriers de la Baie d'Hudson—l'Hudson Bay Company.

Nous allons donc faire sommairement connaissance avec cette organisation puissante pour savoir à quoi nous en tenir sur sa valeur économique, nationale et sociale—et j'espère qu'après cette monographie, nos hommes d'Etat canadiens n'éprouveront aucune espèce de scrupule à nous débarrasser définitivement de cette onéreuse et lugubre institution.

Il fut donc un temps où l'Amérique du Nord était, par excellence, le pays des fourrures. Dans les immenses forêts vierges du Nouveau Continent, de grands troupeaux de bisons, de caribous, d'ours gris et noirs, d'orignaux, et de chevreuils; des millions de lynx, de pécaris, de chiens de prairie, de renards bleus, noirs et rouges, de zibelines et d'hermines se multipliaient et vivaient pacifiquement sous les bénédictions du Créateur, cependant que les lacs et les cours d'eau douce étaient fréquentés par d'innombrables colonies de loutres et de visons, de castor et de rats musqués, de cygnes et de canards, d'outardes et de hérons bleus ou cendrés et que nos ciels clairs de juillet ou nos horizons ternes d'automne se striaient de longues théories d'oiseaux de tout vol et de toute voix, de tout plumage et de toute utilité.

De cette nature vivante, que reste-t-il, après un ou deux siècles de civilisation?

Peu de chose.

Qu'est-ce que la nation canadienne proprement dite a retiré de toutes ces sources de richesse?

Rien.

Par contre, les actionnaires de l'Hudson Bay Company, depuis le prince de Rupert, son fondateur, jusqu'à ses directeurs actuels, sont devenus soit millionnaires, soit archi-millionnaires soit même outrageusement millionnaires—ce qui prouve que l'industrie des fourrures est une affaire qui paie son monde et qu'elle pourrait conséquemment payer les Canadiens.

“ Le monopole cynégétique de la compagnie de la Baie d'Hudson, dit monsieur de Puyjallon, dans son “ Histoire naturelle,” est né de la charte octroyée à la prière du prince de Rupert, en 1670, par Sa Majesté le roi Charles II. En 1821, le roi Georges III lui donne, par lettres patentes, le droit exclusif, pour une durée de 21 ans, de trafiquer avec les Sauvages dans toutes les parties de l'Amérique du Nord n'appartenant pas aux terres et aux territoires octroyés à la compagnie en vertu de la charte de 1670, “ non plus que sur les territoires des provinces alors organisées de l'Amérique du Nord.” Ce droit a été renouvelé par Sa Majesté la reine Victoria en 1839 et pour une période nouvelle de 21 ans. Il expirait en 1858 et n'a jamais été renouvelé... Les établissements que possède la compagnie de la Baie d'Hudson dans notre province (de Québec) ne constituent pas de titres. Quelques-uns d'entre eux n'existent qu'en vertu de concessions particulières de la couronne et quelques autres ont été érigés sans permission...”

(Puyjalon: op. cit.)

En présence de cette anomalie, que faut-il conclure?

Il faut conclure que la Compagnie de la Baie d'Hudson persiste à subsister en dépit de toute possibilité de se justifier, soit parce que nos gouvernements canadiens sont incapables d'appliquer les lois pourtant constitutionnelles qui régissent la Puissance; soit parce que ces mêmes gouvernements sont tout au moins passivement les complices de ladite compagnie.

Je cherche vainement un moyen terme et ne trouve rien que ce dilemme philosophique : incapacité technique ou complicité criminelle.

Et j'ajoute que cette situation mérite d'attirer l'attention de nos hommes d'Etat canadiens, qu'elle mérite d'être discutée loyalement et franchement, non seulement en petits comités, non seulement sous le huis-clos, non seulement dans les assemblées législatives de Québec et d'Ontario, mais encore et surtout au Parlement fédéral d'Ottawa, parce que, abstraction faite de toute question de justification basée sur des contrats dûment estampillés et sur des chartes officielles, la compagnie de la Baie d'Hudson, telle qu'elle persiste encore dans le Dominion, est un fléau simultanément économique, national et social.

Et je dis que c'est un fléau, parce que c'est l'iniquité qui se perpétue.

Cette survivance de la compagnie de la Baie d'Hudson, ai-je dit, fait planer jusque sur nos hommes d'Etat des soupçons d'incapacité technique ou de complicité criminelle, parce que ces hommes d'Etat, lors qu'ils sont investis de leurs pouvoirs spécifiques, contractent *ipso facto* l'obligation de faire respecter à tout prix les différentes lois civiles et criminelles qui sont dûment sanctionnées par les représentants constitutionnels de la nation commettante.

Or, vous avez des lois provinciales qui sont supposées protéger le gibier de poil et de plume qui se trouve encore dans la province et ces lois, vous les affichez bien ostensiblement dans les vieilles paroisses où tout le gibier se compose de quelques écu-reuils et de trois ou quatre siffleux—et pendant ce temps-là, des cargaisons de peaux de castor franchissent vos frontières pour aller figurer aux grandes ventes périodiques où la Compagnie de la Baie d'Hudson approvisionne les marchands de fourrures de l'univers entier.

Vous avez des lois et des tarifs qui régissent l'importation des étoffes, des épiceries et des armes à feu, de la poudre de chasse, du thé, du tabac, de l'alcool et des couvertures de laine et vous entretenez dispendieusement, aux frais de la nation, des armées de douaniers pour empêcher la contrebande de vous escamoter

les primes que vous imposez à l'importation de cesdites marchandises—et pendant ce temps-là, les directeurs de l'Hudson Bay Company, pour ammunitionner leurs différents postes canadiens, envoient des navires chargés de marchandises qu'on débarque pacifiquement sur les côtes de la Baie James sans voir l'ombre d'un seul douanier se dessiner jamais sur l'horizon.

Vous avez des lois qui prohibent catégoriquement de vendre des boissons enivrantes aux Sauvages—et je vous dis, moi, que l'Hudson Bay Company vend encore des boissons enivrantes aux Sauvages; qu'elle leur en vend surtout lorsque les Sauvages reviennent de la chasse avec des ballots de fourrures et qu'elle leur en vend surtout pour spéculer sur les orgies provoquées.

Vous avez des lois qui sont supposées protéger la liberté du commerce dans les limites du Dominion—et vous laissez la Compagnie de la Baie d'Hudson se moquer impunément de ces lois, de ceux qui les édictent et de la nation qui les accepte puisque vous la laissez impunément recourir à des procédés inavouables ou catégoriquement malhonnêtes pour désespérer la concurrence et pour faire se perpétuer à son bénéfice exclusif un monopole qui nous ravit annuellement des millions.

Vous avez des intérêts nationaux à protéger dans les régions orientales et septentrionales de la Puissance, dans le Labrador canadien, dans le détroit et la baie d'Hudson, dans l'Ungava, dans le Keewatin, dans la Terre-de-Franklyn, c'est-à-dire dans une zone territoriale de plus de 500,000,000 d'acres de surface; vous presentez déjà que la Baie d'Hudson, en dépit de la mauvaise réputation que l'avarice d'un groupe intéressé s'acharne à lui faire, doit logiquement devenir le centre économique du Canada de l'avenir et que c'en est fait de nos rêves de grandeur et d'homogénéité nationale si cette mer intérieure cesse d'être une possession strictement nationale—et vous savez surtout que l'heure est solennelle et qu'il faut se hâter de peur qu'il ne surgisse des complications et qu'on ne nous escamote une tranche orientale ou boréale du pays canadien comme on vient de nous en siffler une tranche à l'Occident sous prétexte de rajuster des frontières internationales.

Or, dans toutes ces régions, la Compagnie de la Baie d'Hud-

son possède encore des centaines de postes et de comptoirs —et, s'il survient des complications, savez-vous de quel côté se rangera la Compagnie de la Baie d'Hudson?

Elle se rangera du côté des piastres et des cents, c'est-à-dire du côté le plus fort, et ce ne sera pas nécessairement de votre propre côté.

Pourquoi? Parce que la compagnie n'attend plus rien du gouvernement canadien.

Elle sait que nous ne renouvelerons pas ses franchises; elle sait que, pratiquement, elle n'a plus aucun droit à l'existence au Canada comme elle sait qu'un jour, les Canadiens pourront exiger qu'elle soit supprimée de fait comme elle est déjà supprimée de droit.

Or, qu'il surgisse des complications internationales et la situation change: car, des complications, pour internationales qu'elles soient, se terminent fatalement par des traités en bonne et due forme et pour peu qu'on sache s'y prendre, il est toujours possible de faire intercaler, dans un tel traité, deux ou trois petites clauses incidentes qui, sous le nouveau régime, serviront de charte constitutionnelle à l'association visée par lesdites clauses incidentes.

Ce qui veut dire qu'au jour où la Baie d'Hudson et les territoires environnants donneront matière à chamailleries entre les Américains et les Canadiens, la Compagnie de la Baie d'Hudson sera portée naturellement à faire cause commune avec les Américains contre les Canadiens si les Américains veulent seulement promettre à ladite compagnie de lui reconnaître des titres (et de lui bailler une charte) que les Canadiens ne peuvent et ne veulent plus lui reconnaître (ni lui bailler).

J'ajoute que, pour exécuter cette volte-face, l'honorable compagnie des non moins honorables Aventuriers de la Baie d'Hudson n'aurait même pas à brûler ce qu'elle adore non plus qu'à virer casaque: il lui suffirait, au contraire, de rester fidèle à ses propres traditions—car il existe des précédents et l'honorable Edward Ellice, un des grands chefs de la compagnie, ne faisait que trahir l'arrière-pensée de ses co-directeurs, lorsqu'au cours d'une enquête impériale instituée par le gouvernement de

la Grande-Bretagne, il déclarait sans plus de circonlocutions que "s'il était nécessaire d'en venir à cette extrémité pour garder le monopole de la traite des pelleteries dans l'Amérique du Nord, les employés de la Compagnie (de la Baie d'Hudson) s'adresseraient soit aux Etats-Unis, soit ailleurs—and there is a further danger, the apprehension of which arises from an answer given by the Right Hon. Edward Ellice, in his examination before the committee, when he says in reference to the "servants" of the Hudson Bay Company in the interior: "Even if it was necessary, and the attempt were made to deprive them (as for instance by taking away the exclusive right of trade) of what are, in short, their sole means of existence, they would find means, either by communication with America or somewhere else (possibly Russia, whose possessions join the British territories on the north) to carry on the trade and exclude every other party."

J'extrait cette citation du rapport de W. H. Draper, qui représentait le Dominion auprès du comité précité.

Le même auteur ajoute en commentaire à la déclaration de l'honorable Edward Ellice: "*This warning or covert menace (for it is capable of that construction though unintentionally) from a gentleman who must know the disposition of those of whom he speaks and the influence their intercourse with the Indian has given them is not to be overlooked and it will not have the less point and significance when it is remembered that though settlements within the Oregon Territory had been formed under the protection of the Hudson Bay Company "servants" and though that company had no chartered rights there, but only such privileges as the exclusive right of trade gave them, yet, when the Ashburton treaty was made and the North branch of the Columbia river yielded up to the United States, the transfer of these settlements created no difficulty, while an article was inserted into the treaty by which the possessory rights of the Company were to be respected, under which article the Company has now a great claim in discussion before the Congress for indemnity for surrender of their possessory rights. . . .*

Vous allez me dire que tout cela se passait en 1858 et que quelque quarante-cinq ou cinquante ans se sont écoulés depuis.

Je répondrai que l'histoire n'est que la perpétuelle répétition d'elle-même parce qu'elle n'enregistre que les fastes d'une même humanité qui ne change pas.

Ce qui veut dire que les mêmes causes sociales et les mêmes principes politiques s'expriment généralement par les mêmes phénomènes historiques et que les mêmes passions et les mêmes appétits du coeur humain se traduisent par les mêmes extravagances, les mêmes perversions et les mêmes échaffourées.

Caïn peut, chronologiquement, compter soixante siècles d'existence : socialement, Caïn n'a jamais cessé d'être un contemporain quand il n'est pas un compatriote.

Or, il suffit de savoir un peu ce qui se passe du côté du Labrador et de la Baie d'Hudson pour constater que de puissants trusts américains convoitent aussi goulûment ces régions que d'autres organisations analogues convoitaient autrefois le territoire de l'Orégon avant le traité d'Ashburton—et, par ailleurs, nous connaissons l'influence que les trusts américains peuvent exercer à Washington pour avoir entendu le roi des trusts, Rockefeller, se vanter publiquement de pouvoir, en y mettant le prix, faire voter n'importe quel bill par le gouvernement des Etats-Unis.

D'autre part, la compagnie de la Baie d'Hudson, depuis cinquante ans, n'a pas changé deux mots essentiels de son programme et de sa constitution spécifique.

Même but, même monde, mêmes moyens, c'est-à-dire arriver au but quand même et par n'importe quel moyen.

Ce qu'elle entend garder, c'est le contrôle absolu, définitif et surtout exclusif des domaines cynégétiques de l'Amérique du Nord et si, demain, les Etats-Unis consentaient à lui garantir ce monopole plus solidement que ne le pourrait faire le gouvernement fédéral du Dominion ou que le gouvernement pourtant impérial de Sa Majesté britannique, eh ! bien, la Compagnie s'arrangerait de manière à garder quand même un monopole qui constitue toute sa raison d'être économique, politique et sociale.

*“And there is a further danger, the apprehension of which arises from an answer given by the Right Hon. Edward Ellice, in his examination before the committee, when he says in reference to the “servants” of the Hudson Bay Company in the interior: “Even if it was necessary and the attempt were made to deprive them (as for instance by taking away the exclusive right of trade) of what are, in short, their sole means of existence they would find means, either by communication with America or somewhere else . . . to carry on the trade and exclude every other party.”*

(Rapport de W. H. Draper à S. E. Edmund Head, gouverneur-général du Canada; communiqué à l'Assemblée législative le 16 mars 1858.—Extrait de *“APPENDIX to the sixteenth volume of the Journals of the Legislative Assembly of the Province of Canada, in the twenty-first and twenty-second years of the reign of our Sovereign Lady Queen Victoria. Being the 1st Session of the 6th Provincial Parliament of Canada. Session 1853, vol. 16)."*

Or, au jour où le gouvernement d'Ottawa ne pourra plus se contenter de se taire, de faire la sourde oreille et de temporiser et tentera d'intervenir dans le Labrador et la baie d'Hudson pour mettre des limites pourtant modérées aux empiètements ruineux des trusts précités, savez-vous de quel poids le seul veto de la Compagnie de la Baie d'Hudson pourra peser dans les destinées nationales du Canada?

Je m'en vais vous le dire—et pour peu que vous connaissiez la géographie du Dominion et que vous ayez quelques notions de stratégie, nous serons bientôt d'accord.

La compagnie, donc, possède encore, dans nos territoires, environ deux cents postes et comptoirs qui sont judicieusement éparpillés dans toutes les directions et qui contrôlent pratiquement tous nos territoires de chasse, c'est-à-dire une zone géographique d'un million de milles carrés environ. Ces postes et comptoirs, encore qu'économiquement indépendants les uns des autres, sont disciplinairement subordonnés les uns aux autres et dépendent hiérarchiquement tous des factoreries générales et centrales de la Baie James.

Cette disposition donne à chaque poste assez de latitude pour faire toutes les bonnes affaires qui peuvent se présenter dans sa zone d'influence immédiate, mais elle maintient effectivement tous ces détachements sous l'autorité relative des chefs intermédiaires et, par ceux-ci, sous l'autorité supérieure, anonyme et sans appel d'un bureau de direction central et centralisateur. Maintenant, nous n'ignorons pas que le système économique de l'institution fonctionne sur un mécanisme tel que l'immense majorité de nos Peaux-rouges dépend à peu près exclusivement de la seule Compagnie pour vivre, manger deux ou trois fois par jour et ne pas trop crever de misère et de faim.—Ce qui veut dire que nos Sauvages canadiens qui ne comptent encore que sur le seul produit de la chasse pour subsister, sont si complètement à la merci de l'Hudson Bay Company que celle-ci les considère pratiquement comme son stock, son bétail et son troupeau d'esclaves. Le commis de la Compagnie, pour le Peau-rouge, c'est donc plus qu'un fournisseur et plus qu'un pourvoyeur : c'est le maître, c'est la loi, c'est le gouvernement et c'est Sa Majesté britannique elle-même —et cet enfant de la Nature, auquel on se garde bien d'apprendre à lire et surtout à compter, est du moins assez convenablement stylé pour ne pas ignorer qu'immédiatement après les deux premiers commandements du Décalogue, il existe un troisième commandement qui vient d'un Manitou terrible et qui l'oblige, sous peine de crever de faim comme un loup blessé, d'obéir aveuglement, passivement et quand même à tous les ordres qui lui viennent du commis de la Compagnie.

Voyez maintenant les statistiques : elles vous diront qu'on estime à 90,000 environ ce qui nous reste encore de Peaux-rouges au Canada.

Je ne crois donc pas exagérer en affirmant que 20,000 hommes relèvent immédiatement de l'autorité sans appel des commis de l'Hudson Bay Company.

J'ajoute que chacun des deux cents postes éparpillés dans les provinces de Québec et d'Ontario, dans l'Ungava, dans le Keewatin, dans le Far-West et le reste est simultanément arsenal, place forte, centre de ralliement et centre de ravitaillement.

J'ajoute que chacun des 20,000 chasseurs précités est un "sharp-shooter" qui manie le fusil de chasse et le Winchester d'une façon magistrale; qu'il connaît son pays comme pas un officier d'état-major et qu'il est, à lui seul, capable d'endurer de la misère et d'entreprendre des marches forcées susceptibles d'éreinter tout un régiment de Réguliers. J'ajoute que chacun des chefs de poste de l'Hudson Bay Company doit avoir fait ses preuves et dûment gagné ses épaulettes avant d'être investi de ses fonctions spécifiques et que le moindre d'entre eux est capable, au besoin, de s'improviser commandant d'une compagnie de tirailleurs, d'éclaireurs ou de francs-tireurs.

Or, pour mettre toute cette armée sur le sentier de la guerre et pour la faire marcher n'importe où, sur n'importe quel objectif et contre n'importe qui, savez-vous ce qu'il faudrait?

Il ne faudrait que trois choses:—

- 1° Un mot d'ordre;
- 2° Un délai de huit jours;
- 3° 20,000 gallons de whisky.

Voilà ce qu'est, au point de vue de la sécurité nationale, cette puissante organisation qui s'appelle l'Hudson Bay Company.

Que si nous avons maintenant le temps d'étudier cette même compagnie cynégétique au point de vue purement et simplement économique, nous verrions, en tenant compte de la valeur marchande des fourrures qui sont passées dans ses entrepôts, des territoires accaparés (1,530,000,000 d'acres au bas mot), de l'exclusivisme dont le peuple a souffert, de la destruction de notre faune nationale et de la démoralisation des races indigènes dont les débris sont devenus une occasion permanente de dépenses injustifiables, nous verrions que la Compagnie de la Baie d'Hudson nous coûte la somme minima de dix milliards de dollars et qu'il serait équitable de tripler cette évaluation s'il était tenu compte des entraves que cette boutique, à force d'intrigues et de saletés, a su multiplier et faire durer pour paralyser les entreprises de colonisation canadienne et nous faire croupir dans un marasme humiliant et ruineux alors que, pour être digne de sa voisine des Etats-Unis, la nation canadienne devrait avoir actuellement une population de 75 à 80 millions

d'âmes et manipuler annuellement des budgets de cinq, dix ou quinze cents millions.

Que si nous avons le temps de fouiller un peu le sujet qui nous occupe et d'étudier cette même compagnie cynégétique au point de vue social, nous verrions avec quelle persévérance atroce on a su courber nos anciennes races de Peaux-rouges sous le joug avilissant d'une incurable servitude et réussir par le feu, par le fer, par le vol et par l'alcool, à contraindre des êtres humains qui pouvaient devenir de loyaux et splendides sujets de Sa Majesté britannique à ne pouvoir jamais plus être que des esclaves à tout endurer et les chiens couchants d'une clique de flibustiers. Nous verrions surtout que la responsabilité des crimes commis dans ce domaine retombe simultanément sur la nation canadienne et sur ses gouvernements constitutionnellement autonomes et que les anathèmes qui jaillissent spontanément du sein de toutes les consciences au spectacle de l'homicide s'appesantiront sur nous et sur les générations de l'avenir aussi longtemps que la nation n'aura pas loyalement dégagé ses responsabilités spécifiques en conférant à ses magistrats canadiens toute l'autorité voulue pour qu'ils puissent atteindre indistinctement tous les greffins qui méritent un châtement. Et c'est au XXe siècle, c'est dans un pays qui se proclame autonome, c'est dans les limites politiques, géographiques et sociales de l'Empire britannique et c'est à l'ombre du drapeau de la Grande-Bretagne que cette grande iniquité sociale s'acharne fructueusement à durer et réussit à s'éterniser.

Pourtant, s'il est un peuple au monde qui soit jaloux de ses libertés; s'il est un peuple au monde qui ressente un irrésistible enthousiasme et qui soit prêt à consentir à tous les sacrifices pour semer héroïquement des semences de liberté sous tous les ciels de l'univers, c'est le peuple anglais.

Et cette vérité grandiose, elle repose si définitivement dans toutes les convictions contemporaines qu'au jour où Cecil Rhodes et ses sinistres complices du Rand et de Downing street voulurent apprendre aux Boers, en les exterminant, qu'il est imprudent de posséder des mines de diamants et d'or quand on n'est pas capable de les défendre par la mitraille, on ne trouva

rien de plus infernalement efficace, pour amener un Empire de 440,000,000 d'hommes à se charger officiellement de la besogne, des responsabilités et des frais de la boucherie, que de stipendier des menteurs de profession pour prêcher une croisade anti-esclavagiste aux quatre coins dudit empire et pour faire croire à l'univers que les Boers avaient encore des colonies d'esclaves dans les régions du Transvaal et de l'Orange river.

Je n'insiste pas, car vous savez la part active que nous avons prise à cet égorgement fratricide d'un peuple inoffensif—car vous savez que nous, comme les Australiens, comme les Anglais eux-mêmes, nous nous sommes fourvoyés dans cette sanglante échafourée parce qu'on avait évoqué le spectre de l'esclavage et parce que nous croyions fournir de l'or et des soldats pour affirmer à la face du monde entier notre indéfectible attachement à des institutions sociales qui se traduisent depuis des siècles par de la liberté.

Voyez maintenant ce qui se passe, depuis 1670 jusqu'au mois d'avril 1906 inclusivement dans le domaine cynégétique dont l'Hudson Bay Company s'est réservé le monopole définitif et qu'elle entend garder coûte que coûte—et vous constatarez avec stupeur que cette Compagnie ne se maintient qu'en s'appuyant sur l'asservissement systématique de vingt-cinq à trente mille sujets de Sa Majesté britannique et qu'elle ne persiste à se moquer impunément de nos lois civiles et criminelles et de nos gouvernements provinciaux et fédéraux qu'en faisant se perpétuer l'esclavage de nos Sauvages canadiens. Etudiez l'Hudson Bay Company, vous dis-je, vous vous convaincrez que cette association d'écumeurs ne peut raisonnablement prétendre conserver son monopole spécifique qu'à la condition nécessaire et "*sine qua non*" de courber plus implacablement que jamais ce qui nous reste de Peaux-rouges sous le carcan d'une servitude sans émancipation possible—et vous admettrez que l'Hudson Bay Company ne s'explique plus et ne se comprend plus si nous refusons de l'expliquer par l'esclavage.

Emancipez les Peaux-rouges,—et l'Hudson Bay n'est plus qu'un lac desséché, c'est-à-dire un trou béant au fond duquel

pourrissent des fanges fétides et grouillent des reptiles immondes.

Emancipez les Peaux-rouges et donnez à nos chasseurs indigènes une loyale occasion de faire des transactions loyales avec des négociants loyaux—et l'Hudson Bay Company n'est plus qu'une banqueroute.

Et pourquoi? Parce que, pour subsister comme elle subsiste et pour garder le monopole des fourrures dans le nord de l'Amérique du Nord, il faut avant tout et malgré tout que la Compagnie soit en mesure d'asseoir indistinctement toutes ses transactions sur le vol. Or, pour que les victimes de la Compagnie puissent consentir quand même à se laisser écorcher, piller, dépouiller et voler, il faut que ces victimes ne soient jamais que des ilotes, des parias et des esclaves.

Cette conclusion, qui repose sur un syllogisme philosophique et qui, par conséquent ne se réfute pas, je pourrais l'appuyer sur un ensemble de témoignages extrinsèques assez imposant pour achever de convaincre les plus incrédules, mais le temps s'écoule et je ne puis qu'effleurer les différentes faces de cette immense question.

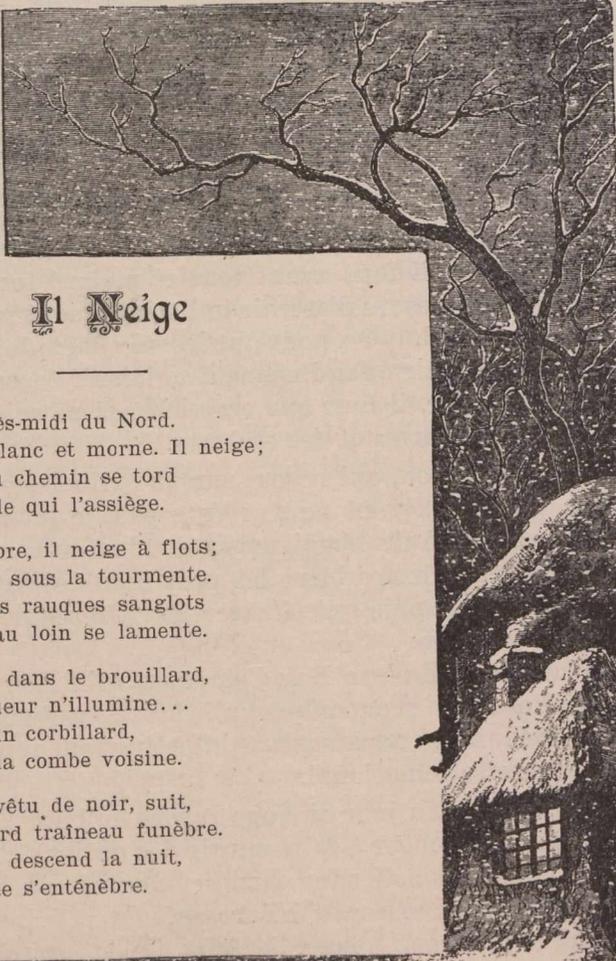
En résumé, l'Hudson Bay Company, voilà donc le premier et le grand obstacle économique qu'il faut tout d'abord entreprendre de culbuter si nous voulons effectivement reprendre possession du territoire national.

Et ce n'est qu'au jour où nous aurons culbuté cet obstacle que nous pourrons songer à faire surgir des nations entières du sein de nos immenses solitudes canadiennes; et ce n'est qu'au jour où les Canadiens se seront débarrassés de cette institution sinistre qu'ils pourront songer à faire de la grande agriculture payante en greffant sur l'agriculture nationale proprement dite deux grandes industries nationales susceptibles de se traduire annuellement par des millions:

L'élevage industriel du poisson d'eau douce.

L'élevage industriel des animaux à fourrures.

*Gaston de Montigny.*



## Il Neige

---

C'est un après-midi du Nord.  
Le ciel est blanc et morne. Il neige;  
Et l'arbre du chemin se tord  
Sous la rafale qui l'assiège.

Depuis l'aurore, il neige à flots;  
Tout s'efface sous la tourmente.  
A travers ses rauques sanglots  
Une cloche au loin se lamente.

Le glas râle dans le brouillard,  
Qu'aucune lueur n'illumine...  
Voici venir un corbillard,  
Qui sort de la combe voisine.

Un groupe, vêtu de noir, suit,  
Muet, le lourd traîneau funèbre.  
Déjà du ciel descend la nuit,  
Déjà la route s'enténébre.



Et toujours du bronze éploré  
Tombe la lugubre prière;  
Et j'entends dans mon coeur navré  
Tinter comme un glas funéraire.

Je me souviens!... Je me revois,  
Sur le blanc linceul de la terre,  
Dans la bise, en pleurs, aux abois,  
Suivant le cercueil de mon père.

Je ne puis détacher mon oeil,  
Voilé d'une larme dernière,  
Du silencieux groupe en deuil  
Qui marche vers le cimetière.

Je sens, saisi d'un vague effroi,  
Qui me retient à la fenêtre,  
Qu'en la marche du noir convoi  
Fuit quelque chose de mon être.

Soudain dans le champ de la mort  
Disparaît le sombre cortège....  
C'est un après-midi du Nord.  
Le ciel est blanc et morne. Il neige.

*W. Chapman.*



## Le Royal William



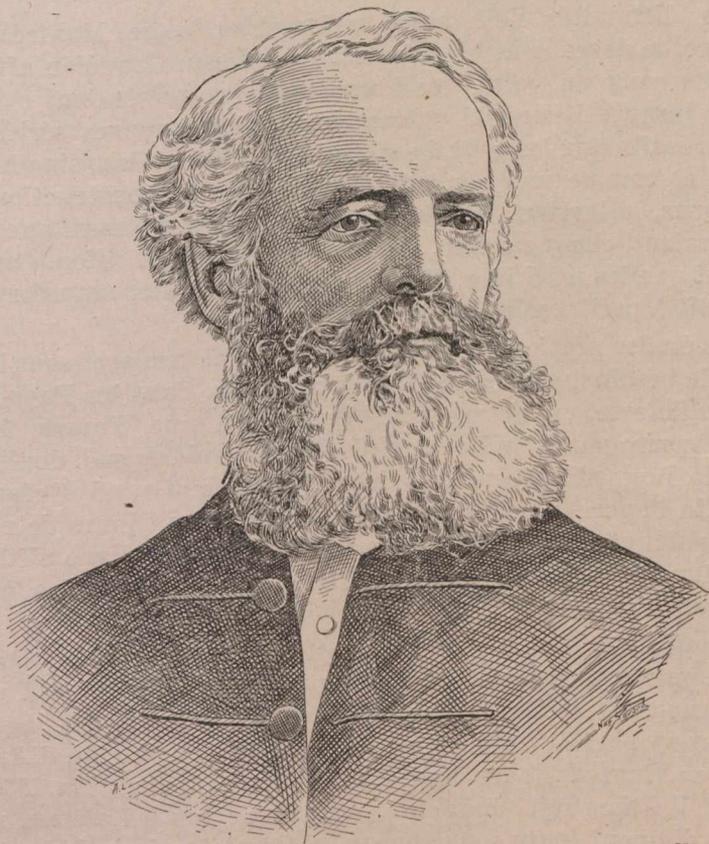
RESUMONS en quelques mots les phases de la question du *Royal William* : 1833, traversée du Canada en Angleterre, jusqu'à 1850 on n'en parle nulle part. En 1853, la curiosité s'éveille à ce sujet, mais aucune étude sérieuse n'est publiée.

En 1891, M. Archibald Campbell donna à la *Société Littéraire et Historique* de Québec, un travail documentaire aussi complet que possible, et de là sortit la prise en considération par la Société Royale du Canada qui, en 1894, posa une plaque commémorative de l'événement de 1833, à l'entrée de la bibliothèque fédérale, à Ottawa. On proclamait ainsi que le *Royal William* avait, le premier, franchi l'océan sous vapeur, sans l'aide de la voile. M. Campbell abondait dans ce sens et c'est autour de son nom que doivent se concentrer les controverses relatives à ce bâtiment.

Le désir de faire honneur au Canada paraît avoir refoulé dans l'ombre certains faits dont il faut pourtant tenir compte. Personne n'a encore appliqué à cette étude la méthode qui consiste à mettre chaque point en doute pour en vérifier l'exactitude. M. Campbell, s'inspirant de "tout Québec", réunissait des preuves et argumentait, mais il n'étendit pas plus loin ses recherches. Ce que les hommes âgés lui ont dit provenait toujours de la même tendance, savoir : notre bâtiment a remporté la palme. Un examen suivi nous ramène à une mesure moins large.

De 1816 à 1835, les autorités britanniques et le commerce

des ports du Royaume-Uni s'occupaient activement de la possibilité d'une navigation à la vapeur sur les océans, dans toutes les directions. Chacune des années comprises dans cette période produisit des essais remarquables dont on prenait notes. Des



ARCHIBALD CAMPBELL

voiliers munis de machines à vapeur sortaient des rivières, côtoyaient l'Angleterre et entraient dans les cours d'eau navigables, reliant par mer divers marchés éloignés les uns des autres. Ce cabotage fut bientôt suivi de la traversée de la

Manche, de plusieurs visites aux côtes de Hollande, de voyages dans la Baltique, etc. De New-York aux Antilles et jusqu'à la Nouvelle-Orléans, dès 1818, on naviguait sous vapeur; même chose pour les lacs Erié et Michigan. Les bateaux canadiens se rendaient au Bic.

Les difficultés déjà assez redoutables entre Montréal et Québec, le devenaient bien davantage à mesure que l'on affrontait les eaux du golfe, aussi nos steamers qui ôsaient s'aventurer jusqu'à Rimouski subissaient-ils des épreuves sérieuses. Il en résulta que les gens du métier apportèrent des soins minutieux et comme une nouvelle science dans la construction, la longueur, la largeur, le gabarit, le mode de gouvernail que leur imposaient, chaque année, l'expérience et l'observation. On s'aperçut que les machines elles-mêmes devaient être transformées et, petit à petit, on les perfectionna.

Ces études pratiques avaient lieu en même temps et sous l'empire de besoins semblables, aux Etats-Unis, dans les Pays-Bas, en Angleterre, en Ecosse, tant et si bien que, l'année 1825, l'*Enterprise* partit de Londres, descendit droit au sud, doubla le cap de Bonne-Espérance, se lança dans le Grand Océan et mouilla l'ancre à Calcutta, après quarante-sept jours de route sous voile et vapeur. De Bombay à Suez une ligne s'établit aussitôt qui consacra l'emploi de la vapeur dans les longs trajets.

L'élan était donné. On pourrait écrire un chapitre sur les développements de cette navigation aux alentours de 1830, mais retournons en arrière pour parler de l'Atlantique. En 1819, le *Savannah* partait de la Caroline et arrivait à la côte d'Angleterre en vingt-six jours dont dix-huit sous vapeur. En 1833, le *Royal William* mit vingt-cinq jours de Pictou à Londres, marchant dix-neuf jours sous vapeur. L'emploi unique de la voile, tous les trois ou quatre jours provenait de la nécessité d'éteindre les feux, de vider la bouilloire et de la gratter, parce que le sel de l'eau de mer recouvrait les surfaces de chauffe. Ajoutons que le navire canadien ne recommença pas la traversée, tandis que le *Savannah* se rendit à Saint-Pétersbourg et retourna en Amérique.

Comment affirmer maintenant que le *Royal William* fut le premier à se rendre en Europe en utilisant ses machines sans l'aide de la voile? M. Gustave Wicksteed, qui était à bord, disait comme M. Campbell, que la traversée s'était faite sous vapeur, c'est qu'il ne tenait pas compte du nettoyage de la bouilloire, mais le capitaine John McDougall mentionne huit jours employés à ce travail, ce qui veut dire, explique-t-il, vingt-quatre ou vingt-six heures tous les quatre jours. Le *Savannah* faisait la même chose.

On réclame aussi en faveur du *Royal William* le mérite d'avoir été construit en vue du voyage transatlantique, pourtant les nombreux documents qui constituent son acte de naissance n'en disent pas un mot. On y trouve indiqués seulement Gaspé, Pictou, Halifax. Il se rendit une fois jusqu'à Boston. Il était devenu inutile et encombrant lorsque les actionnaires prirent la détermination de le vendre en Europe. Le premier but avait été de le faire servir dans le golfe Saint-Laurent.

L'inévitable légende s'en mêle et, comme de coutume, ses inventions tournent en maladresses. Elle nous dit que, dans les parages de Gaspé, un navire de guerre serra de près le *Royal William* dont la fumée et les tambours de roues l'inquiétaient; ensuite, sur la Tamise, les bateliers de Gravesend auraient voulu porter secours à ce bâtiment qui semblait brûler. Un bon teneur de livres d'histoire répondra que, en 1833, tous les marins connaissaient les pyroscaphes.

Oui, pyroscaphes: chaloupes à feu, comme les Russes en possédaient plusieurs. Le nom s'étendit aux navires. De 1830 à 1860 on le rencontre partout dans nos gazettes. Le "steamer" n'était encore qu'une machine à vapeur fonctionnant sur terre.

James Goudie, né à Québec, dessina la charpente du *Royal William*. La quille fut posée le 2 septembre 1830 au chantier de John Saxton Campbell, à Québec, et l'associé de celui-ci, George Black, conduisit les travaux, pour la compagnie de Navigation "Québec et Halifax", incorporée en 1825. Le lancement eut lieu, avec beaucoup d'éclat, le 27 avril 1831. Longueur de la coque: 16 pieds. Espace entre les tambours des roues: 28 pieds. Jauge: 364 tonneaux. Mât et voilure de goëlette.

Capitaine John Jones de la marine royale. Remorqué jusqu'à Montréal, en mai, il y reçut ses machines (180 chevaux) de la St. Mary's Foundry, maison Bennett & Henderson. Il paraît que la compagnie de navigation avait, antérieurement à 1830, envoyé des dessins à Bolton & Watt, de Birmingham, qui fabriquèrent les pièces d'un mécanisme destiné à un bateau voyageant de Québec à la Pointe des Monts et le *Royal William* fut armé au moyen d'une copie de ces pièces coulées et forgées à Montréal.

Le 24 août 1831, le vaisseau partait de Québec pour Miramichi et l'Île du Prince-Edouard. Au cours de trois voyages dont nous avons connaissance, ses qualités nautiques dépassèrent les espérances de ses patrons. La victoire était décidée. Tempêtes, vents contraires, brumes, marées, rencontres de navires, entrée dans les ports, rien ne manqua pour rendre l'épreuve complète, aussi les yeux se tournaient-ils vers les provinces maritimes qui devenaient comme une région canadienne au point de vue du trafic. La moitié des actionnaires de la compagnie étaient de ces pays. Les affaires promettaient de beaux bénéfices. Le charbon de Pictou garantissait la fourniture du combustible.

Ce commerce lucratif fut interrompu, en 1832, par ordre du gouvernement, à cause des ravages du choléra. Le *Royal William* se trouva immobilisé avant d'avoir gagné assez d'argent pour acquitter le coût de sa construction. Le 3 avril 1833, à Sorel, les créanciers, Forsyth & Clark l'achetèrent du shérif au prix de £5,000. Il avait coûté £16,000. Le capitaine John McDougall (1) en prit le commandement (19 avril) et, durant le mois de mai, fit la remorque des bâtiments de la Grosse-Île à Québec, puis il alla à Gaspé, Pictou, Halifax, Boston et retourna à Québec où l'on décida de le vendre en Angleterre. Partant donc de Québec le 4 août, il se dirigea sur Pictou, y prit

---

(1) Ce nom est parfois écrit McDougal, selon l'orthographe adoptée par les familles catholiques, mais notre capitaine était presbytérien.

254 *chaldrons* de charbon et leva l'ancre le 18 août portant sept passagers, une caisse de marchandises, six espars, une boîte d'oiseaux empaillés, une harpe et trente-six hommes d'équipage. Sur les bancs de Terre-neuve, un ouragan le priva d'une partie de sa mâture.

Arrivé dans les eaux de la Tamise, il aurait pu se croiser avec un autre vapeur appelé aussi *Royal William* qui voyageait du port de Londres à Douvres.

Vers la fin de septembre, le navire fut vendu £10,000 à Joseph Simes qui le loua aux autorités portugaises pour le transport des troupes. Le 10 septembre 1834, l'Espagne l'acheta, lui donna le nom d'*Isabel Segunda*, et en fit un vaisseau armé en guerre. Sur la fin de 1837, la coque fut abandonnée et les machineries transportées dans un nouveau bâtiment qui reçut pareillement le nom d'*Isabel Segunda*. Le capitaine McDougall fut libéré du service le 31 décembre 1837. Il était né à Oban, en Ecosse et mourut à Québec ou Sainte-Foye, le 6 décembre 1854, âgé de cinquante-sept ans.

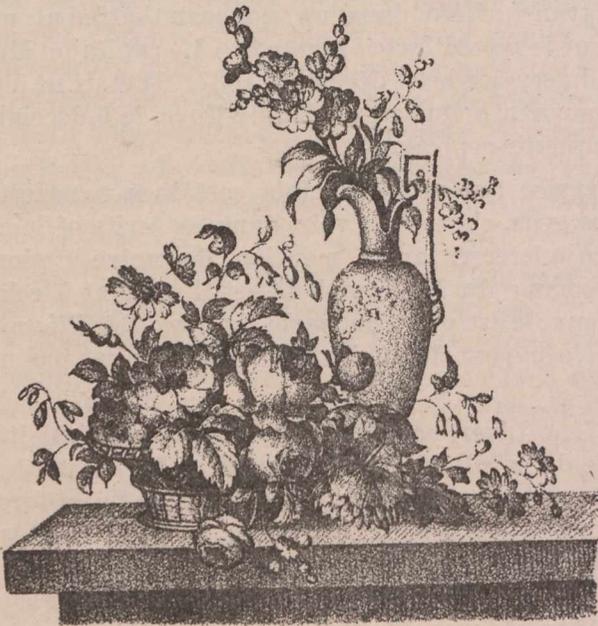
Une surprise qui attire parfois certaines remarques de la part de nos gens, c'est de ne voir, dans les écrits officiels ou autres, en Angleterre, nulle mention de notre " pionnier de l'océan ", comme dit M. Campbell—et il se joint à cela un fait assez curieux : c'est que l'on parle du *Royal William* dans les livres qui s'occupent de navigation, mais ce n'est pas notre Isabelle.

En 1837, à Liverpool, Thomas Wilson construisit pour la Compagnie de la ville de Dublin, un *Royal William* de 600 tonneaux, 175 pieds de longueur, muni d'engins de la force de 340 chevaux, qui commença par porter la malle entre l'Angleterre et l'Irlande puis, le 5 juillet 1838, partit avec trente-deux passagers, du charbon pour 4,500 milles, pas de fret, et arriva à New-York en dix-neuf jours ; il retourna à la Mersey en quinze jours moins quelques heures. Ses machines avaient marché sans arrêt durant les deux voyages. Il est resté célèbre.

On a surfait, par esprit patriotique, l'action de notre bâtiment. Il eut été bon de s'enquérir de ce qui s'était passé ailleurs

avant que de porter un jugement solennel et surtout convenable de s'assurer si vraiment la construction avait été faite dans le but de la traversée de l'Atlantique. Il ne fallait pas non plus refuser d'admettre le service de la voile. Voilà où nous arrivons en créant des légendes.

*Benjamin Sulte.*



## Henry Wadsworth Longfellow

*Sa vie, ses oeuvres littéraires, son poème Evangéline (1)*



A pensée qui vous a tous réunis ici, ce soir, est une pensée d'admiration et de reconnaissance; elle vous fait honneur. Vous avez voulu raviver le souvenir d'un homme de lettres qui fut aussi un philanthrope, un homme de coeur.

Vous êtes venus ici rendre un tribut d'hommage bien mérité à la mémoire de Henry Wadsworth Longfellow, l'écrivain distingué qui a écrit des pages si touchantes sur notre triste épopée, le poète aimable et gracieux dont tout un monde salue aujourd'hui le centenaire de naissance.

Actuellement les grandes revues mensuelles et les journaux quotidiens de la république américaine consacrent à l'illustre professeur-poète de Bowdoin et de Harvard de longues pages, remplies d'appréciations et d'articles magnifiques. Nous, Acadiens, nous voulons aussi prendre notre place, mêler nos voix émues et reconnaissantes à ce concert de louanges qui s'élèvent, de tous les points de l'Amérique, en l'honneur du barde qui a chanté la sainte et inviolable fidélité de Gabriel Lajeunesse et d'Evangéline Bellefontaine.

---

(1) Nos intéressants compatriotes, les Acadiens, n'ont jamais oublié celui qui a si bien chanté leurs malheurs et auquel, surtout, ils doivent d'être connus et admirés dans l'univers entier; aussi ont-ils célébré avec reconnaissance le centenaire de la naissance de Henry Wadsworth Longfellow. Le Rév. Ph. F. Bourgeois, C.S.C., à notre demande, a bien voulu faire part aux lecteurs de la REVUE CANADIENNE de l'intéressante étude qu'il a faite pour une soirée littéraire, donnée à Moncton à cette occasion.

Partout où la touchante idylle acadienne *Évangéline* a été lue, dans la chaumière du pauvre ou dans les palais des grands, en Angleterre, au Danemark, en Italie, en France, en Espagne, en Allemagne—car le poème *Évangéline* a été traduit dans la langue de tous ces peuples—partout des larmes de sympathie sont tombées des yeux à cause de nos grandes épreuves de 1755. Partout le poème de Longfellow nous a fait connaître, aimer et respecter.

Ce soir, sous les auspices de l'intéressante et patriotique Société de L'Assomption, je vais essayer de vous indiquer les principales étapes de la vie de Henry Wadsworth Longfellow; ensuite nous passerons brièvement en revue les meilleures productions littéraires sorties de sa plume. Dans la seconde et dernière partie de cette conférence, je résumerai le beau poème *Évangéline*, tiré de notre histoire, et j'introduirai ici et là quelques notes d'appréciation générale sur les oeuvres littéraires du grand poète.

Henry Wadsworth Longfellow est né à Portland, Maine, le 27 février 1807. Il était encore jeune quand il fut envoyé aux écoles de sa ville natale. A quatorze ans, il commença ses études classiques à *Bowdoin College*, Brunswick, Maine, et il les termina avec grand succès en 1825.

Il a été dit que, de 1818 à 1825, *Bowdoin College* vit, dans ses murs, plus d'élèves distingués qu'il n'en a jamais vu ensemble depuis cette époque: Mentionnons, entre autres, l'historien J. S. C. Abbott, Franklin Pierce qui fut plus tard président des Etats-Unis, de 1853 à 1857, le romancier Nathaniel Hawthorne, etc.

Durant cette première partie du dix-neuvième siècle, il passait sur la Nouvelle-Angleterre, comme sur le monde entier d'ailleurs, un souffle de renaissance classique. Cette renaissance présageait des innovations importantes et nombreuses. L'enseignement secondaire et universitaire allait en ressentir, aux Etats-Unis, l'influence salutaire et puissante.

Ce fut alors que les directeurs des institutions américaines décidèrent d'élargir le cadre de leurs études classiques et de modifier quelques-unes des traditions ancestrales de leur enseignement.

Harvard donna le branle à ce mouvement en fondant une chaire de langues modernes, laquelle comportait, dès le principe, l'enseignement du français et de l'espagnol seulement. Georges Ticknor, qui avait étudié ces deux langues en Europe, fut le premier professeur chargé d'enseigner le français et l'espagnol à Harvard. Quand Longfellow termina son cours classique à Bowdoin, en 1825, il y avait déjà sept ans que Ticknor enseignait les langues modernes à Harvard. Ses cours étaient si hautement appréciés par le public américain que Bowdoin College résolut d'introduire cet enseignement des langues modernes étrangères dans son programme d'études.

Après avoir terminé son cours classique, Henry Wadsworth entra au bureau de son père, l'honorable Stephen Longfellow, avocat, avec l'intention d'étudier le droit, plus par obéissance aux désirs de sa famille que par goût personnel pour les *Institutes* et les *Pandectes*. Il n'y passa que six mois.

D'abord il se sentait plutôt attiré vers l'étude des lettres et des langues modernes. De plus, les directeurs de Bowdoin College le poussaient vers ces dernières études et le pressaient de voyager dans ce but. Un jour, ils lui promirent la chaire des langues modernes dans leur établissement, s'il se livrait sérieusement, et durant quelques années, à l'étude pratique de ces langues.

L'honorable Stephen Longfellow favorisa les désirs de son fils et des directeurs de Bowdoin, et le jeune Henry Wadsworth entreprit son voyage d'Europe. Il y consacra quatre années, visitant les Iles-Britanniques, la France, l'Espagne, la Hollande, l'Allemagne et l'Italie. Il revint à Bowdoin College dans l'automne de 1829, où il enseigna durant six ans.

En 1835, les directeurs de l'université de Harvard lui offrirent la chaire des langues modernes dans leur institution devenue déjà célèbre. Pour mieux s'acquitter des fonctions plus difficiles de ce nouveau poste, Longfellow repassa en Europe, où il séjourna quinze mois. Cette fois il visita le Danemark, la Suisse et l'Allemagne.

Il entra au professorat des langues modernes à Harvard en 1836, et y remplit cette charge d'une manière continue durant dix-huit ans.

Déjà en 1831, pendant qu'il enseignait à Bowdoin College, Longfellow avait épousé Mary Storer Potter, fille de l'honorable Barrett Potter, de Portland, Maine,—une femme distinguée, très versée dans les lettres et les sciences.

En novembre 1836, l'année même où Longfellow entrait au professorat de Harvard, Madame Longfellow mourut, au cours d'un voyage, à Rotterdam, en Hollande. Le poète a rappelé son souvenir dans un morceau de poésie intitulé: *Footsteps of Angels*, dont vous me permettrez de détacher et de lire les stances suivantes, très belles, très touchantes :

When the hours of the day are numbered,  
And the voices of the Night  
Wake the better soul, that slumbered,  
To a holy, calm delight;

Then the forms of the departed  
Enter at the open door!  
The beloved, the true-hearted  
Come to visit me once more.

And with them the being beauteous  
Who unto my youth was given,  
More than all things else to love me,  
And is now a saint in heaven.

With a slow and noiseless footstep  
Comes that messenger divine,  
Takes the vacant chair beside me,  
Lays her gentle hand in mine.

And she sits and gazes at me  
With these deep and tender eyes,  
Like the stars, so still and saint-like,  
Looking downward from the skies.

Les cinq autres strophes sont également charmantes. Dans chaque vers, on voit la bonté, la douceur d'âme, la tendresse et les affections pures de Longfellow.

Deux ans plus tard, le jeune poète américain demanda la main de Frances Elizabeth Appleton, fille de Nathan Appleton, de Boston, et soeur de Thomas Gold Appleton, auteur de livres

bien connus. C'était une femme qui joignait à une rare beauté de nombreuses qualités de cœur et d'esprit.

Il essuya un refus.

Mais, sur les sommets de la pensée humaine où planent les aigles de la poésie et les génies de l'art, il y a des ressources sans nombre.

Longfellow écrivit un joli roman en prose, intitulé *Hyperion*. Les deux personnages principaux de cet ouvrage sont Paul Flemming et Mary Ashburton qui représentent, à ne pouvoir s'y tromper, Henry Wadsworth Longfellow et Frances Elizabeth Appleton. *Hyperion* eut un grand succès. Le public en raffola et la jeune Appleton fut conquise. Ils furent unis en mariage en 1843. De cette union il naquit cinq enfants, deux fils et trois filles.

Notre poète eut pour domicile, durant de longues années, l'historique manoir Craigie, à Cambridge, Boston.

A diverses époques de l'histoire, depuis la révolution américaine, plusieurs Américains distingués ont habité cette maison. George Washington y vécut quelque temps après la bataille de Bunker Hill; plus tard, c'est le professeur Edward Everett, conférencier public de renom, homme d'Etat, etc. L'historien Jared Sparks y séjourna plusieurs années; puis c'est le savant lexicographe Joseph Worcester, ainsi que d'autres hommes célèbres.

En 1854, Longfellow résolut de se retirer de l'enseignement. Il ne fait pas un secret des motifs qui l'engagèrent à présenter sa démission aux directeurs de l'université Harvard. Il était fatigué des ennuyeuses fonctions de l'enseignement. Il admet qu'il incombe aux meilleurs hommes d'étude de se sacrifier pour soutenir les intérêts du haut enseignement; mais, pour lui, il cède sa place, dit-il, à d'autres plus jeunes, plus habiles, plus courageux et plus dévoués. Il ajoute que c'est une carrière noble, de très-haute utilité, d'importance souveraine, nationale; par contre, elle est ingrate, très fatigante, incompatible, croit-il, avec des travaux littéraires suivis, même avec les exigences de la vie de famille et sociale. Et il termine en s'écriant: *O the drudgery of teaching!*

Retiré du professorat, Longfellow se livrait plus librement à ses travaux littéraires et jouissait des charmes intimes de la famille quand, dans la soirée du 4 juillet 1861, un terrible événement vint le frapper dans ses affections les plus profondes. Madame Longfellow, revêtue d'un léger habit de mousseline à cause de l'excessive chaleur du jour, était occupée, seule, à de petits travaux du ménage lorsque, par le contact d'une bougie allumée, ses habits prirent en feu. Personne ne se trouvait là pour porter secours à la malheureuse femme: tous ses vêtements brûlèrent sur elle, et elle succomba à ses terribles tortures trois jours plus tard.

Longfellow fut atterré par cet effroyable malheur et porta dans les traits de sa figure, durant tout le reste de sa vie, l'impression, le souvenir de cette navrante épreuve. Six mois plus tard, ses cheveux étaient devenus blancs comme la neige, et ses amis intimes pouvaient à peine le reconnaître.

Cependant il vécut encore au-delà de vingt ans et mourut en 1882, à Cambridge, entouré de l'affection de ses enfants, de ses nombreux amis, et de l'admiration du monde des lettres.

Au physique, Longfellow était, dit-on, un homme de physiologie agréable. Il portait la tête haute et droite. Son air était plutôt rêveur et pensif. Il aimait plus l'obscurité qu'il ne recherchait la société. Cependant, une fois engagé en conversation avec des personnes qui le comprenaient, il était d'humeur gaie, d'une gentillesse et d'une affabilité remarquables.

Il fut toujours content de son sort, très fidèle à ses amis et à ceux avec lesquels il eut des relations d'affaires. Son esprit de charité, de bienveillance le portait à voir dans toutes les créatures, le bon côté, les qualités et les bienfaits de l'oeuvre de Dieu.

Sa vie a été bonne, douce et tranquille, malgré les épreuves dont elle a été abreuvée.

Honoré des hommes, il a terminé une carrière très pleine remplie de travaux difficiles, soignés, importants, lesquels témoignent non seulement de son activité, mais même et surtout de l'élévation, de la grâce et de la maturité de son esprit.

Examinons maintenant ses oeuvres.

Longfellow n'avait que seize ans quand il commença à écrire

des poésies. La plupart des poèmes ou odes qui, dans l'édition *The Chandos Classics*, par exemple, ont pour titre, *Early Poems*, ont été écrits lorsqu'il était élève de *Bowdoin College*, d'où il sortit pourtant à l'âge de dix-huit ans. Ces jolis morceaux respirent la sève et la chaleur de la jeunesse.

Longfellow faisait publier ses odes ou petits poèmes dans le *Literary Gazette* ou *l'Atlantic Monthly*. Il fut peu encouragé au début. Il avait déjà publié les perles poétiques suivantes: *April Day*, *Autumn*, *Woods in Winter*, *Sunrise on the Hills*, *Hymns of the Moravian Nuns*, et *The Spirit of Poetry*, lorsque, un jour, il alla porter une jolie ode à l'éditeur du *Literary Gazette*.

Celui-ci l'accueillit froidement, refusa de publier le poème offert, et, lui remettant son manuscrit, lui dit sèchement: "Young man, you had rather buckle down the law." Le poète n'en fit rien. Il continua de caresser la muse, et il en tira, durant le reste de sa vie, des accents et des mélodies qui ont charmé le monde.

De 1835 à 1838, le public accueillit avec un vif intérêt *Outremer* et *Hyperion*, deux ouvrages en prose, dont j'ai déjà mentionné le dernier.

En 1839, ses éditeurs publièrent *Voices of the Night*, une collection de poèmes charmants. Je remarque surtout dans cette collection *A Psalm of Life*, petite ode de trente-six vers, émaillée de magnifiques pensées, d'idées touchantes et sublimes. Citons quelques vers:

Life is real! Life is earnest;  
And the grave is not its goal;  
"Dust thou art, to dust returnest,"  
Was not spoken of the soul.

Not enjoyment and not sorrow,  
Is our destined end or way;  
But to act, that each to-morrow  
Find us farther than to-day.

Lives of great men all remind us  
We can make our lives sublime,  
And, departing, leave behind us  
Footprints on the sands of time.

En 1841 et 1842, nous voyons apparaître *Ballads and other Poems*; c'est un recueil de poésies toutes riches et pittoresques, toutes de diction souple et mélodieuse. Il y a une de ces ballades que je veux signaler particulièrement. Elle a pour titre: *The old Clock on the Stairs*.

Longfellow venait de lire quelques-uns de ces sermons du Père Jacques Bridaine, qui remuait les populations des campagnes de France et même de la capitale. Dans un de ces sermons, la phrase suivante l'avait frappé: "L'éternité est une pendule dont le balancier dit et redit sans cesse ces deux mots seulement, dans le silence des tombeaux: "Toujours! Jamais! Jamais! Toujours!" Il fit sur-le-champ le morceau de poésie dont je viens de vous donner le titre. L'allure de ces vers est ample, frappante et remue l'âme. Il y a neuf stances de huit vers chacune. J'en cite deux strophes, au hasard, sans choix, car elles sont toutes belles.

Somewhat back from the village street  
 Stands the old-fashioned country-seat;  
 Across its antique portico  
 Tall poplar trees their shadows throw,  
 And from its station in the hall  
 An ancient timepiece says to all,  
     For ever—never!  
     Never—for ever!

Through days of sorrows and of mirth,  
 Through days of death and days of birth,  
 Through every swift vicissitude  
 Of changeful time, unchanged it has stood,  
 And as if, like God, it all things saw,  
 It calmly repeats those words of awe:  
     For ever—never!  
     Never—for ever!

En 1843, Henry Wadsworth publia *Poems on Slavery* et *The Spanish Student*, drame en trois actes. Sur cette question de l'esclavage, Longfellow désirait grandement l'émancipation des noirs.

Toutes ses sympathies furent toujours acquises au mouvement anti-esclavagiste.

Dès sa jeunesse, même sur les bancs du collège, Longfellow était abolitionniste, un disciple de l'école ou de la doctrine de William Lloyds Garrison qui fut, aux Etats-Unis, le grand agitateur contre la traite des noirs.

Dans une courte période de temps, et à peu d'intervalle les uns des autres, notre poète publia *The Poets and Poetry of Europe*, *The Belfry of Bruges*, *Evangéline*, *the Story of Kavanagh*, ouvrage en prose, *The Seaside and the Fireside*, *The Golden Legend*. Ce dernier travail est la traduction d'un poème latin du moyen âge, composé par le dominicain Jacobus de Voragine, et écrit au 13<sup>e</sup> siècle.

En 1855, le public accueillait avec enthousiasme son joli poème "*The Song of Hiawatha*." Il s'en est vendu cinquante mille exemplaires dans les deux ans qui ont suivi sa publication. En revanche, peu de livres, en Amérique, ont été aussi violemment critiqués. Les éditeurs en étaient exaspérés. M. Fields, directeur de la société qui avait acheté les droits de publication et de vente de ce poème, vint trouver un jour le poète et s'en plaignit amèrement.

—M. Longfellow, dit-il, les journaux, les revues ont toutes sortes d'attaques contre "*The Song of Hiawatha*." Prenez votre plume et défendez-vous. Il faut nécessairement que vous mettiez fin à ces écrits injurieux, libelleux.

—Comment se vend le livre? répondit doucement Longfellow.

—Le livre, le livre?... dit l'éditeur qui ne s'attendait pas à cette question, nous ne pouvons suffire à l'expédier à ceux qui le demandent.

—Eh bien, laissez hurler les envieux et les mécontents. Ils font d'excellente réclame en votre faveur, répartit le poète.

On peut dire de Longfellow ce qu'un critique français éminent a dit de Casimir Delavigne, dont la faculté du Beau, l'heureuse nature et même les productions littéraires ressemblent beaucoup à celles de notre poète américain: "Sa vie était mieux que la vie d'un philosophe, c'était la vie d'un sage. Il avait, pour ainsi dire, tracé un cercle autour de sa destinée, comme il en a tracé un autour de son inspiration. Il vivait comme il pensait, abrité. Il aimait son champ, son jardin, sa maison, sa re-

traite; le soleil d'avril sur ses roses, le soleil d'août sur ses treilles. Il tenait sans cesse prêt de son coeur, comme pour le réchauffer, sa famille, ses enfants, quelques amis. Il avait ce goût charmant de l'obscurité qui est la soif de ceux qui sont célèbres. Il composait dans la solitude ces poèmes qui plus tard remuaient la foule. . . . Il était doux à toute chose, à la vie, au succès, à la souffrance; doux à ses amis, doux à ses ennemis. En butte à de violentes critiques, à un dénigrement amer et passionné, il semblait ne pas s'en douter. Sa sérénité n'en était pas altérée un instant. Il avait toujours le même calme, la même expansion, la même bienveillance, le même sourire. Le noble poète avait cette candide ignorance de la haine qui est propre aux âmes délicates et fières. Il savait d'ailleurs que tout ce qui est bon, grand, fécond, élevé, utile, est nécessairement attaqué; et il se souvenait du proverbe arabe: *On ne jette de pierres qu'aux arbres chargés de fruits d'or.*"

Les critiques littéraires se sont demandé quel était le plus beau poème, le chef-d'oeuvre de Longfellow, *The Song of Hiawatha* ou *Evangéline*, dont je vais vous entretenir tout à l'heure, et, là-dessus, les opinions sont restées partagées: *grammatici certant*. Longfellow préférait lui-même *Evangéline* qu'il appelait son idylle de prédilection.

*The song of Hiawatha* est une légende indienne. L'action se déroule chez les Ojibwas, tribu indienne qui vivait au sud du Lac Supérieur. La mesure du poème est très entraînante: c'est le vers anglais trochaïque de huit syllabes. Il y a de vigoureuses descriptions, des scènes bien inspirées, pleines d'émotion, enfin tous les éléments d'un poème épique moderne de premier ordre. Ses répétitions de termes et d'épithètes donnent un cachet original à cette composition et beaucoup de couleur locale aux personnes qu'elle fait entrer en scène. Son chapitre *The Famine* où il raconte les souffrances qui se font sentir au milieu de ces indigènes, au cours d'un hiver exceptionnellement sévère, est très impressionnant. Il renferme à peu près deux cents vers. Vous me permettrez de vous en lire les vingt-cinq premiers:

O the long and dreary Winter!  
 O the cold and cruel Winter!  
 Ever thicker, thicker, thicker  
 Froze the ice on lake and river,  
 Ever deeper, deeper, deeper  
 Fell the snow o'er all the landscape,  
 Fell the covering snow, and drifted  
 Through the forest, round the village.

Hardly from his buried wigwam  
 Could the hunter force a passage;  
 With his mittens and his snow-shoes  
 Vainly walked he through the forest,  
 Sought for bird and beast and found none,  
 Saw no track of deer or rabbit,  
 In the snow beheld no footprints,  
 In the ghastly, gleaming forest  
 Fell, and could not rise from weakness,  
 Perished there from cold and hunger.

O the famine and the fever!  
 O the wasting of the famine!  
 O the blasting of the fever!  
 O the wailing of the children!  
 O the anguish of the women!  
 All the earth was sick and famished,  
 Hungry was the air around them,  
 Hungry was the sky above them,  
 And the hungry stars in heaven  
 Like the eyes of wolves glared at them!

Il y a bien d'autres poèmes intéressants sortis de la plume féconde de Longfellow : ce serait vous ennuyer, vous lire un catalogue que de vous donner les titres de tous ces ouvrages. Je choisis les principaux : *The Courtship of Miles Standish*, poème héroï-comique qui amusa beaucoup le public américain. *The Tales of a Wayside Inn*, ce qui se traduit par " Les contes d'une auberge au bord de la route." Ces contes forment une collection de légendes intéressantes. Il y en a une qui s'est inspirée à notre histoire ; c'est une ode de trois cents vers, intitulée : *The Baron of St. Castine*, où le poète raconte l'odyssée du baron de Saint-Castin, depuis son départ de la maison paternelle,

dans les Pyrénées, France, jusqu'à son mariage avec l'abénakisse Mathilde Madockawando.

Nous ne pouvons non plus passer sous silence son travail de géant, la traduction d'une grande partie des oeuvres de Dante. A propos de traduction, je veux ajouter que Longfellow a fait beaucoup de travaux de ce genre, et qu'il a remporté des succès marquants. Il a traduit en vers anglais très élégants de nombreuses poésies espagnoles, portugaises, italiennes, françaises, de vieilles poésies anglo-saxonnes, des poèmes suédois, danois, allemands,—ce qui prouve qu'il était un homme de grand travail, aussi bien que de vaste érudition.

Dans ses oeuvres diverses, Longfellow a été le poète de la liberté, de la philanthropie, de la charité fraternelle, de l'émancipation des opprimés,—le poète des affections simples et pures, le chantre des beautés de la nature, dont il reconnaît toujours Dieu pour auteur et pour maître, le poète des sentiments que nous inspire le Vrai, le Bien et le Beau.

Non seulement Longfellow est un poète chrétien, mais c'est un éducateur du peuple, un apôtre de la liberté chrétienne bien comprise. En outre, nature tendre, coeur aimant, il a été le poète des enfants.

La compagnie, les amusements de la jeunesse, et surtout des petits enfants, le charmèrent toujours.

Je n'ajouterai qu'un mot à cette courte appréciation, c'est que l'influence des oeuvres de Longfellow a été immense pour le bien.

Sa largeur de vues, sa sympathie véritable pour ceux qui peinent au bas de l'échelle sociale, ont révolutionné les idées de ses compatriotes, il y a un demi-siècle, surtout des Puritains, qui, après avoir été les victimes de l'intolérance en Grande-Bretagne, étaient devenus eux-mêmes, à une certaine époque, les champions de la tyrannie et du despotisme, en Amérique.

Passons maintenant à son admirable poème acadien *Évangéline*. Le poème *Évangéline* a été publié en 1847 et renferme à peu près quatorze cents vers. Dernièrement, en analysant un nouveau livre anglais, intitulé *The Rival Forts or The Velvet Siege of Beausejour*, par Miss Amelia Fytche, le *Casket* d'Anti-

gonish disait incidemment du poème *Evangéline*: "It remains the high water mark of the romance of Acadia."

C'est parce que je crois qu'un grand nombre de ceux qui m'entendent n'ont pas eu l'avantage de lire cette touchante idylle que j'en veux faire le résumé sur le texte d'une traduction française presque littérale.

L'auteur commence par nous décrire le petit village de Grand-Pré—bourg isolé, paisible, situé sur les bords du Bassin des Mines. Il fait une peinture vive, réelle de la simplicité, de l'honnêteté de ses habitants, et du Père Félicien, leur pasteur aimé, respecté et vénérable.

Il introduit en scène Benoît Bellefontaine, fermier intelligent et le plus aisé du village—un vieillard de soixante-et-dix hivers, robuste, d'une haute stature, aux cheveux blancs comme la neige, aux joues brunes comme les feuilles du chêne, et la douce *Evangéline*, sa fille aux dix-sept printemps, aux yeux noirs comme la baie qui croît sur l'épine au bord du chemin. Benoît Bellefontaine vit du produit de sa ferme ensoleillée; *Evangéline* gouverne sa maison.

Plus d'un jeune garçon, dit le poète, se présente chez Benoît Bellefontaine; mais, parmi tous, le jeune Gabriel Lajeunesse est le préféré, le seul qui soit réellement le bienvenu.

Gabriel est le fils de Basile Lajeunesse, le forgeron,—homme puissant, dans le village, et honoré de tous.

Depuis leur plus tendre enfance, Gabriel et *Evangéline* ont grandi ensemble, comme frère et soeur. Le Père Félicien, prêtre de la paroisse et à la fois maître d'école du village, leur a appris leurs lettres dans le même livre, avec les hymnes de l'église et le plain-chant.

L'action du poème débute à l'automne de 1755. La saison des récoltes était arrivée: la plupart des moissons étaient sauvées. Après les durs travaux des champs, le règne du repos, du calme, des affections et des joies du foyer recommençait.

Un soir, le fermier Bellefontaine se reposait, tout en se chauffant paresseusement devant la large ouverture de sa cheminée, et, auprès de lui, était assise la gentille *Evangéline*, occupée à de petits travaux de couture, lorsque Basile, le forgeron, et son

filz Gabriel apparurent à la porte. Ces veillées de Basile et de Gabriel Lajeunesse chez Bellefontaine étaient fréquentes : ce soir-là, la visite avait un but tout particulier. Il s'agissait d'inscrire, en due forme, les fiançailles d'Évangéline et de Gabriel.

Quelques instants plus tard, on voit arriver le notaire public, René LeBlanc, vieillard à la stature courbée, mais non brisée par l'âge, père de vingt enfants et de plus d'une centaine d'enfants de ses enfants qui chevauchaient, dit le poète, sur ses genoux et écoutaient sa grande montre faire tic-tac.

Pendant quelques instants, les amis s'entretenirent du grand évènement de la semaine, à savoir, l'arrivée de vaisseaux anglais, mouillés à l'embouchure du Gaspereau, et de l'injonction faite aux Acadiens de se réunir, le lendemain, 10 septembre, dans l'église de Grand-Pré, pour y entendre la proclamation d'un décret de Sa Majesté.

Basile, le forgeron, ne cachait pas ses inquiétudes, ses appréhensions à ce sujet ; les autres ne semblaient rien craindre.

Mais voilà que le notaire LeBlanc tire ses papiers et son encrier de corne, et écrit d'une main ferme la date et l'âge des parties, énumérant la dot de la fiancée, en troupeau de moutons et de bétail. Chaque chose dûment et bien achevée, il appose le grand sceau de la loi sur ces écrits.

Le fermier Bellefontaine délie les cordons de sa bourse et remet au notaire, en bonnes pièces d'argent, trois fois la somme fixée pour ces formalités légales. Le vieux notaire se lève, bénit le fiancé et la fiancée, boit un verre d'ale au bonheur du jeune couple, fait un profond salut et se retire.

A cette époque, les Acadiens, nos pères, avaient de nombreuses fêtes de famille : les fiançailles ou la *grand'demande* étaient de ce nombre. Comme aujourd'hui, cette *grand'demande* se faisait le soir ; mais d'après l'ancien usage français encore conservé à Grand-Pré, les formalités civiles seules avaient lieu le soir. Le lendemain, il y avait grand dîner et réjouissance tout le jour aux domiciles des fiancés.

Donc, le lendemain, le 10 septembre 1755, devait être un jour de fête chez Benoît Bellefontaine et Basile Lajeunesse. Les

repas de circonstance étaient préparés, les amis invités, lorsqu'un appel sonore retentit du haut du clocher de l'église paroissiale, et, dans la rue et dans les prairies, le tambour de la troupe anglaise fit entendre ses battements répétés.

Les hommes se pressèrent dans l'église de Grand-Pré: les femmes attendirent au dehors, dans le cimetière.

Du haut des degrés de l'autel, le commandant des troupes anglaises, tenant en main une commission royale, lut ce qui suit: "Vous êtes convoqués, ce jour, par ordre de Sa Majesté, pour entendre une injonction qui, je le sais, vous sera pénible à savoir: Que vos terres, vos habitations, vos troupeaux de toutes sortes sont confisqués au profit de la Couronne, et que vous-mêmes vous serez transportés de cette province dans d'autres pays. Maintenant, je vous déclare prisonniers, car tel est le bon plaisir de Sa Majesté."

L'émeute et la révolte grondent déjà dans l'église, quand le père Félicien paraît devant l'autel, apaise la colère des mécontents, et console ces malheureux par ses conseils de douceur, de résignation et de prudence.

Les hommes restent quatre jours et quatre nuits à l'église, est-il dit dans le poème. Le cinquième jour, les portes du temple s'ouvrent et une lugubre procession d'honnêtes paysans acadiens condamnés à la déportation se dirige vers le rivage, au milieu des femmes et des enfants qui les accompagnent en pleurant.

L'embarquement se fait avec confusion et désordre. Evangéline n'a que le temps de dire un mot d'encouragement à son fiancé Gabriel, de lui promettre qu'elle lui sera toujours fidèle, qu'elle ne l'oubliera jamais.

Basile et Gabriel sont emportés sur un navire tandis qu'Evangéline, désespérée, reste là sur le rivage, en attendant que le navire qui l'emportera au loin plus tard, avec son père et d'autres exilés, soit appareillé.

Il fait froid; on fait ici et là des feux sur la grève. Autour de ces feux, on voit des visages mornes, des formes sinistres, des proscrits presque désespérés qui se rassemblent, se groupent et parlent à voix basse—qui se demandent si véritablement leur

condition et situation présente est une réalité et non pas un rêve.

Benoît Bellefontaine est assis, non loin du rivage, les yeux caves, hagards, voilés par une douleur intense, subite, profonde qui lui étreint et paralyse le coeur. Depuis sa sortie de l'église, il n'a pas proféré une seule parole.

Tout à coup, au sud du rivage, il s'élève une lumière rouge et sanglante qui va s'élargissant et s'élargissant encore, et qui dore enfin le firmament de ses reflets brillants. Non seulement elle rayonne sur le ciel, mais encore sur les vaisseaux qui sont mouillés dans la rade de Grand-Pré. Des colonnes de fumée entremêlées de jets de flammes que le vent fait tourner dans les airs s'élèvent en même temps. Sur le rivage, la foule angoissée contemple cette scène de désolation, et tous s'écrient, dans une douleur commune: "Hélas! ils brûlent nos maisons. Nous ne reverrons plus jamais notre beau village de Grand-Pré."

Affligés, consternés à cette vue, le Père Félicien et la jeune Evangéline regardaient fixement cette scène de terreur quand se retournant à la fin pour parler à leur silencieux compagnon, au fermier Bellefontaine, ils s'aperçoivent, horreur! que le vieillard était étendu de son long sur le rivage. Son corps gisait sans mouvement. Sous l'intense pression de la douleur, l'âme s'était dégagée des liens du corps et était partie pour des sphères plus calmes et plus sereines.—Le prêtre soulève lentement la main de l'infortuné sans vie. Evangéline, saisie d'épouvante, s'agenouille à côté de son père. Elle sanglote bruyamment, puis, s'évanouissant tout à coup, elle s'affaisse sur la poitrine de son père qui vient de rendre le dernier soupir.

Toute la nuit Evangéline demeure plongée dans une torpeur pleine d'oubli, et, quand elle se réveille, une grande foule l'entoure. Ce sont des visages amis qui la regardent avec compassion, les yeux remplis de larmes. Quelques minutes plus tard, elle entend une voix bien connue, celle du Père Félicien, qui dit au peuple: "Enterrons-le ici, près de la mer. Quand des temps plus heureux nous ramèneront dans nos foyers, alors sa sainte poussière sera pieusement déposée dans le cimetière."

Sans glas, sans les cérémonies du rite de notre sainte Eglise, ayant le flamboiement du village en feu pour lumières et cierges funéraires, ces victimes, condamnées à demander un asile sur des terres étrangères, enterrent, près de la mer, leur patriarche vénérable, Benoît Bellefontaine, le principal fermier de Grand-Pré.

Tel est le fond de la première scène du poème. La deuxième scène nous montre Evangéline errant sur des plages étrangères, à la recherche de son fiancé, Gabriel Lajeunesse. " Elle était jeune et belle, dit le poète, mais, hélas ! devant elle s'étendait, sombre, vaste et silencieux, le désert de la vie, avec son sentier tracé par les tombes de ceux qui avaient gémi et souffert avant elle."

Elle s'arrête dans les villes, va visiter les cimetières, regarde les croix et les pierres tumulaires, s'assied quelquefois près de quelques tombes sans nom, et songe que peut-être Gabriel est là, déjà au repos.

Et elle continue de voyager, toujours en détresse, chagrinée, navrée.

Après bien des années, on la voit descendre la rivière Ohio, passer l'embouchure du Wabash, et voguer sur la rivière Mississippi, en compagnie de bateliers acadiens exilés comme elle et du père Félicien, désormais son protecteur et son guide. Elle continue ses recherches jusqu'à la Louisiane, car elle a appris que Basile Lajeunesse s'est établi dans ces parages et que son fiancé Gabriel est avec lui.

Les bateliers acadiens qui guident le père Félicien et Evangéline sont déjà rendus dans les eaux paresseuses du bayou de la Plaquemine, entre Bâton-Rouge et Nouvelle-Orléans. Une nuit, ils avaient avironné sans relai, sans aucun repos. Le lendemain, lorsque déjà le soleil montait au firmament, dorant la surface des lacs de l'Atafalaya, que leur barque s'avancait tranquillement parmi les îlots de la Wachita, que le lotus élevait sa couronne d'or au-dessus des têtes des bateliers et que l'air commençait déjà à s'alanguir sous la chaleur du midi, sous le souffle odorant des magnolias et des épaisses haies de rosiers en fleurs, les voyageurs, pris de sommeil, atterrèrent en un en-

droit un peu écarté. Ils amarrèrent leur canot sous les branches des saules qui bordaient la Wachita, et, éparpillés sur la pelouse verte, las de leur labeur nocturne, ils s'endormirent.

Pendant qu'ils reposaient ainsi—sur la même rivière, parmi les innombrables îlots—s'élançait un léger canot qui fuyait rapidement vers les horizons nouveaux, un canot poussé de l'avant par des bras nerveux de chasseurs et de trappeurs hardis.

La proue de l'embarcation était tournée vers le nord, vers les régions du bison et du castor. Au gouvernail, dans une attitude pensive et soucieuse, se tenait un jeune homme dont les cheveux noirs en désordre ombrageaient le front, et dont les traits étaient visiblement empreints d'une grande tristesse. C'était Gabriel Lajeunesse qui, ce matin-là même, fatigué d'attendre malheureux, inquiet, allait chercher dans les solitudes de l'Ouest, l'oubli de ses peines et de son amour malheureux.

Près de la rive opposée de l'îlot où Evangéline et les bateliers étrangers se reposaient, derrière un rideau de palmettas, l'embarcation de Gabriel se glissa rapidement, sous le vent de l'île.

Aucun ange de Dieu n'était là pour réveiller la jeune fille ou un batelier quelconque de l'équipage, afin de hêler les trappeurs et le fiancé fugitif.

Peu de temps après, les bateliers d'Evangéline s'éveillent, et continuent leur voyage lorsque, vers le soir, ils entrent dans le bayou de la Têche, qu'on a appelé l'Eden de la Louisiane. A travers les Opelousas, au-dessus de la crête des monts boisés, ils voient une colonne de fumée qui montait d'une habitation voisine. En même temps, ils entendent le beuglement lointain des bestiaux.

Près du bord de la rivière, à l'ombre des chênes, ils aperçoivent enfin, isolée et silencieuse, une maison faite en bois de cyprès, au toit grand et bas, supportée par de sveltes colonnes, enguirlandée de roses, entourée de vignes et d'une large et spacieuse véranda.

Ils s'y dirigent pour y obtenir des renseignements, sans savoir que le propriétaire de ce manoir était le vieux Basile Lajeunesse, l'ancien forgeron de Grand-Pré devenu ici, en Louisiane, le riche propriétaire d'innombrables troupeaux.

En avant de sa maison, monté sur un cheval, et portant le sombrero espagnol, Basile Lajeunesse vit ces canotiers étrangers s'avancer vers sa demeure.

Tout à coup il reconnaît le Père Félicien et la jeune Evangéline. Il saute à bas de son cheval, et, les bras étendus, avec des exclamations de joie et de surprise, se précipite vers ses visiteurs qu'il embrasse et accueille chez lui avec la plus grande hospitalité.

Il apprend à Evangéline que son fiancé Gabriel, pour se distraire, vient de partir, ce jour-là même, pour un long voyage dans le Nord, afin de faire le commerce des mules avec les Espagnols, et de là se lancer vers des régions lointaines pour chasser les bêtes à fourrures, dans les forêts, et trapper le castor, sur les rivières. "Mais, dit le vieux Basile Lajeunesse à Evangéline, sois tranquille. Demain, nous allons nous mettre en devoir de rejoindre l'amant fugitif. Il n'est pas loin sur la route: les destins d'ailleurs et les courants sont contre lui. Nous partirons dans la rosée rougeâtre du matin; nous le poursuivrons en grande diligence et nous ne laisserons pas de le ramener à sa prison."

La soirée se passe bien vite. Les amis ont tant de choses à se dire, tant de souvenirs à évoquer! Le lendemain, l'expédition qui recherche Gabriel Lajeunesse se met en route.—Le Père Félicien reste à la maison du vieux Basile Lajeunesse, tandis que celui-ci s'offre à diriger l'expédition.

Les voyageurs partis, les uns en canot, par eau, les autres sur des chevaux, par terre, ne réussissent pas comme ils l'avaient espéré au départ. Chaque jour ils croient rejoindre le fugitif Gabriel, et chaque soir leur apporte une nouvelle déception. Ils se rendent donc bien loin dans l'Ouest, vers l'Orégon, dans la région du Walla-Walla.

Plusieurs fois dans leur marche, ils croient voir la fumée d'un feu de camp s'élever dans l'air du matin, au fond d'une plaine lointaine, en avant d'eux; mais, à la tombée de la nuit, quand ils ont atteint l'endroit, il ne trouvent que des cendres déjà froides.

Un soir que nos voyageurs étaient rendus à la base des monts

Ozark, et qu'ils se reposaient, assis autour d'un brillant feu de camp, une femme indienne, de la tribu des Shawnees, dont le mari, un Canadien, coureur de bois, a été assassiné, se réfugie dans leur camp.

Elle raconte son histoire aux voyageurs et leur dit que, sur le versant occidental des monts Ozark, demeure, dans un petit village, la *Robe Noire*, le chef de la mission.—Allons à la Mission, disent les voyageurs; là nous aurons probablement de bonnes nouvelles.

Le lendemain soir, les voyageurs parviennent à la mission des Jésuites.

Le missionnaire leur dit que Gabriel Lajeunesse est passé là, il y a six jours. Il est allé bien loin au nord, dit-il; mais il a promis de revenir à la mission à l'automne. Evangéline demande à rester dans la Mission des Jésuites pour y attendre Gabriel Lajeunesse, tandis que ceux qui accompagnent la fiancée reviennent à la Louisiane.

L'automne arrive et se passe, ainsi que l'hiver; mais Gabriel ne revient pas à la Mission des Jésuites. Le printemps suivant vient réveiller la nature: les notes du rouge-gorge et de l'oiseau bleu résonnent dans la plaine et dans les bois; mais Gabriel n'arrive pas encore. Durant l'été, une rumeur flotte qu'il a sa demeure au Michigan, près de la rivière Saginaw.

Evangéline quitte la Mission des Jésuites. . . . . Les jours, les semaines, les mois passent. . . . . Evangéline erre de pays en pays. . . . .

On la retrouve plus tard à Philadelphie. Sa vie d'épreuves en a fait une personne résignée, dévouée pour le bien et le salut des autres: elle est Soeur de la Miséricorde.

Elle fréquente les toits solitaires et misérables où la détresse et le besoin se dérobent à la lumière du soleil, où la maladie et le chagrin languissent oubliés dans de pauvres galetas.

Un jour il arriva qu'une peste terrible vint sévir dans Philadelphie. Un grand nombre de riches et de pauvres périssaient sous le souffle de ce fléau inexorable.

Les pauvres qui n'avaient ni amis, ni serviteurs, se traînaient à l'hôpital pour y mourir. Evangéline, la Soeur de la Miséri-

corde, s'y rendait tous les jours et y faisait preuve du plus saint dévouement. Quand elle passait dans les salles, les mourants levaient leurs regards sur son visage et croyaient voir une auréole de céleste lumière entourer son front de splendeur.

Un dimanche matin elle entra comme de coutume à l'hôpital et se dirigea vers la salle des malades. Elle portait dans sa main un petit bouquet de fleurs cueillies dans le jardin de l'établissement. Plusieurs figures familières avaient disparu dans le cours de la nuit. Leurs places étaient vacantes ou déjà remplies par des étrangers.

Soudain, comme si elle avait été saisie d'épouvante ou d'un sentiment de stupeur, elle s'arrêta, immobile, les lèvres blêmes, entr'ouvertes : un frisson courut dans tout son corps, et, dans ses yeux et sur ses joues s'évanouit l'éclat et l'épanouissement du matin. Le bouquet de fleurs tomba de ses doigts devenus inertes, il s'échappa de ses lèvres un cri d'une si terrible angoisse que les mourants l'entendirent et se soulevèrent en sursaut sur leurs couches. Sur un grabat, devant elle, était étendu le corps d'un homme qui semblait un vieillard. Les boucles de cheveux qui estompaient ses tempes étaient longues, minces et grises. Mais comme il reposait dans la lumière du matin, son visage avait semblé reprendre, encore une fois, les traits de son ancienne virilité. Il gisait là, sans mouvement, sans connaissance, mourant. Son âme épuisée s'enfonçait de plus en plus dans les profondeurs de l'insensibilité et de la mort, lorsque, dans cette région des ombres, en répercussions multipliées, il entendit le cri de douleur d'Évangéline, et, dans le moment qui suivit, une voix douce murmura à son oreille, avec des accents purs, tendres, comme ceux d'une sainte : "Gabriel! Gabriel! O mon bien-aimé!"

Évangéline, Soeur de la Miséricorde, était agenouillée auprès du lit de Gabriel Lajeunesse, son ancien fiancé, mourant. Dans un rêve, l'agonisant vit encore une fois le foyer de son enfance, les vertes prairies de Grand-Pré, avec leurs rivières boisées au milieu d'elles, le village, la montagne et les forêts; et, se promenant sous leur ombrage, comme au jour de sa jeunesse, Évangéline se montra dans cette vision. Des larmes lui vinrent aux

yeux, et, comme lentement il soulevait ses paupières et ouvrait les yeux, la vision s'évanouit ; mais Evangéline était agenouillée auprès de son lit,—Evangéline, celle-là seule dont l'amour avait rempli son coeur durant toute sa vie. Il s'efforça vainement de murmurer son nom : les sons inarticulés expiraient sur ses lèvres. C'est en vain qu'il essaya de se soulever sur son lit d'agonie : il était trop faible. Une expression de douceur et de contentement vint passer sur son visage, déjà livide, et, sous le coup de cette vive émotion, l'âme prit son essor vers Dieu. Tout était fini : espoir, crainte, chagrins, souffrances du coeur, mornes et profondes douleurs, attentes jamais réalisées.

Evangéline inclina humblement le front, et, pressant sur son coeur cette tête inanimée, elle murmura doucement : " Mon Dieu ! Mon Père, je vous remercie ! "

---

Voilà, un pâle aperçu du beau poème *Evangéline*, accueilli, il y a déjà soixante ans, avec grand enthousiasme par la nation américaine, et qui nous a valu les sincères sympathies de tout le nouveau monde. M. L.-Pamphile Lemay, poète canadien, a fait, en vers français, une belle traduction d'*Evangéline*. Quelques-uns préfèrent la traduction qui a été préparée à *La Nouvelle Bibliothèque Populaire* publiée par Henri Gautier, Paris. Cette dernière est presque littérale et nous fait mieux saisir les beautés du texte original.

On dit que, avant d'écrire ce poème, Longfellow n'a pas visité Grand-Pré qu'il a pourtant très bien décrit. Ce fut Nathaniel Hawthorne, le romancier américain, qui lui raconta le premier cette histoire ou légende, au coin du feu. Il la tenait d'un certain Connolly, Irlandais qui, à son tour, l'avait entendu raconter par un Acadien dont le nom, je crois, n'est pas resté à l'histoire.

Quand Hawthorne eut fini de relater les incidents de sa légende, Longfellow lui prit les deux mains, et les larmes aux yeux, la figure toute changée, supplia son ami de lui céder ce sujet : " Ah ! j'en ferais, s'écria-t-il, une si belle idylle ! "

Le poète tint parole. Il avait trouvé là tout ce qu'il lui fallait pour faire résonner sa lyre et pour remuer les cœurs.

Afin de mieux connaître les usages et les coutumes des Acadiens, Longfellow étudia attentivement les oeuvres de l'abbé Raynal et celles d'Haliburton. C'est avec ces simples matériaux qu'il a préparé le joli poème que je viens de résumer.

Depuis cinquante ans, le portrait d'Évangéline a sa place dans nombre de grands salons des États-Unis et de France. Il a place d'honneur dans ces salons parce que *Évangéline* symbolise, dans notre poésie épique contemporaine, l'amour tendre, pur, chrétien, inaltérable d'une jeune fiancée pour son amant infortuné. *Évangéline*, c'est le prototype d'une âme belle, aimante, dont le miroir n'a jamais été terni, souillé par le moindre souffle du mal. C'est, dans l'idée maîtresse de Longfellow, la personnification du dévouement, de la bonté, de la fidélité d'une jeune fille chrétienne, comme Desdemona, la fille du Vénitien Brabantio et l'épouse d'Othello, est, dans la pensée et le plan de Shakespeare, la personnification de la simplicité, de la modestie et de la fidélité d'une femme bien née, d'une épouse vertueuse.

La lecture du poème *Évangéline* élève l'âme et fait du bien. Le poète y parle de Dieu, de notre divin Sauveur, de la religion catholique, de ses prêtres et de ses croyances avec confiance, respect et vénération.

Il tient ses lecteurs dans une atmosphère saine, et nous montre ses héros, son héroïne, non seulement fidèles à eux-mêmes, du commencement à la fin, mais surtout fidèles à la grande loi de Dieu, fidèles à l'honneur, à la vertu, à la parole donnée.

Cette idylle est écrite en hexamètres dactyliques anglais—rythme que Goëte a illustré, dit-on, dans son *Hermann et Dorothee*, et qui devient élégant sous la plume facile et harmonieuse de Longfellow.

Dans quelques parties de l'Empire-Britannique, on a cru bon d'exclure des écoles la lecture du poème *Évangéline*, mais Longfellow et son oeuvre n'en ont pas moins été goûtés et appréciés en Angleterre.

Deux ans après sa mort, le buste du chantre d'*Évangéline*

était placé dans la partie réservée aux poètes remarquables, à Westminster Abbey.

Et vous n'ignorez pas qu'une simple tablette en marbre, une inscription murale ou un buste, dans l'intérieur de Westminster Abbey, c'est l'honneur posthume le plus grand que l'Angleterre accorde à ses enfants très distingués et à très peu d'étrangers, même parmi les plus illustres.

Honneur donc, à Wadsworth Longfellow, le professeur émérite, le poète philanthrope dont nous célébrons aujourd'hui le centenaire de naissance.

Honneur et hommage à cet écrivain juste et bienveillant dont l'âme et les sentiments se sont élevés au dessus des querelles de race et de religion, à ce Tolstoï de l'Amérique du Nord dont le peuple a acclamé les revendications, les appels à la justice et aux mesures humanitaires des gouvernements.

Honneur, hommage et reconnaissance à cet esprit large et supérieur dont les enseignements ont fortement contribué à faire comprendre à ses contemporains la grande loi de la fraternité chrétienne et de l'émancipation des peuples asservis.

Honneur, hommage, reconnaissance et louange à Henry Wadsworth Longfellow, une des gloires littéraires les plus pures du peuple américain, le défenseur et l'apologiste par excellence des proscrits de Grand-Pré.

Que son nom et sa mémoire restent toujours en honneur dans nos foyers.

Enfin, que les grandes idées de tolérance, de bienveillance, de justice et de paix qu'il a jetées aux quatre vents de l'Amérique du Nord produisent toujours de plus en plus leurs fruits, et bientôt le monde entier se lèvera pour affirmer que les Etats-Unis et le Canada, les deux grandes nations de l'Amérique du Nord, sont les nations les plus libres, les plus heureuses et les mieux gouvernées qui existent sur la surface du globe.

*Ph. F. Bourgeois, C.S.C.*  
*de l'Université du Collège Saint-Joseph,*  
*Memramcook, N.B.*

## Les Grands Naufrages du Golfe

---

*Suite et fin.*

N'oublions pas que sur ces récifs, en l'espace d'un siècle, de 1736 jusqu'à nos jours, sont venus s'éventrer 138 navires, barques, bricks, goëlettes, brigandins et barquantines, ensevelissant sous les flots ou brisant sur les roches 355 malheureux. La funèbre liste s'ouvre par le navrant naufrage de la *Renommée*, vaisseau de 300 tonneaux, armé de 14 canons et commandé par M. de Freneuse, et qui vint se jeter "à un quart de lieue de terre, sur la pointe d'une batture de roches plates, éloignée d'environ huit lieues de la pointe méridionale de l'Anticosti."

Voici ce terrible épisode de la mer d'après ce que raconte à son frère le père Emmanuel Crespel, l'un des naufragés.

La *Renommée*, qui avait été consignée à MM. Pacand, trésoriers de France et qui devait se rendre à la Rochelle, partit de Québec le 3 novembre 1736, avec 54 hommes à son bord. Jusqu'au 14, la *Renommée*, solide et neuve, s'était comportée admirablement; les ris, pris dans les huniers, elle louvoyait coquettement malgré des sautes brusques du vent. On était, le 14, au large de l'Anticosti. Tout-à-coup le vent fraîchit et se mit à souffler en tempête; les bourrasques éclatent, effroyablement, mugissant en tonnerre dans les mâts et les cordages; la lame se creuse en abîmes et le péril est imminent. Voulant virer à terre, le malheureux navire touche, talonne et aussitôt d'énormes paquets d'eau embarquent, abîment tout. Une partie de l'équipage perd la tête, et c'en était assez. Une vague énorme qui vient d'emporter le gouvernail ajoute encore à la confusion. Le maître-canonnier, seul, a conservé son sang-froid; il saute dans la soute aux provisions, prend ce qu'il peut de biscuits, quelques

fusils, un baril de poudre, des gargousses et entasse le tout dans le petit canot.

M. de Freneuse, qui est demeuré impassible au milieu de la catastrophe, donna l'ordre de hisser la chaloupe sur les portemanteaux. Vingt-trois personnes affolées s'y embarquent. Mais l'un des palans dérape tout-à-coup et la moitié de ces malheureux sont précipités dans l'abîme tandis que les autres s'accrochent comme ils peuvent, aux plats-bords de l'embarcation suspendue dans le vide. M. de Freneuse donne l'ordre de filer le palan d'arrière, mais une vague arrive, brise le gouvernail de l'embarcation qui est rasée coup sur coup par deux lames. On parvint pourtant au large; et la chaloupe, gouvernée le mieux possible par un des sous-officiers, file au plus près, tandis que l'équipage récite à haute voix le *confiteor* et s'unit au P. Crespel qui psalmodie les versets du *miserere*. Un rissac terrible battait la côte. La chaloupe qui approchait de terre, entre tout à coup dans le tourbillon; d'énormes lames l'empoignent, la soulèvent, la chavirent et la roulent avec son contenu sur les sables de la grève.

On avait échappé à la mer, mais la position des naufragés était-elle plus tenable sur cette terre inhospitalière où elle venait de les jeter si brusquement? Comme ils étaient sur un îlot, par un troisième caprice, elle faillit les emporter tous, comme ils tentaient de traverser à gué la rivière Pavillon pour gagner la terre ferme.

Peu après le petit canot, monté par six hommes, venait les rejoindre. On apprit par eux que dix-sept matelots n'avaient pas voulu abandonner M. de Freneuse qui ne voulait pas quitter son navire. A minuit, la tempête était à son paroxysme et l'on perdit tout espoir de se sauver. Mais au matin le flot ayant perdu de sa violence, on procéda immédiatement au sauvetage et le capitaine de Freneuse emportant son pavillon, suivi de ses dix-sept braves, quitta l'épave qui avait été la *Renommée*, pour regagner la terre ferme et rejoindre les autres.

Quels terribles jours étaient encore réservés aux pauvres naufragés! D'abord on faillit périr de froid, enseveli sous la neige; puis, les provisions se firent rares, on n'en avait plus que

pour quarante jours, et il fallut rationner tout le monde; enfin, pour comble de désespoir, les fièvres qui venaient de faire leur apparition, exercèrent de faciles ravages sur ces natures émaciées.

Il fallait recourir à quelque décision suprême.

Un poste français hivernait à Hynigan, à cinquante-deux lieues de là, dont douze de haute mer. On résolut de se diviser en deux groupes dont l'un devait rester à la rivière Pavillon tandis que l'autre irait chercher du secours à Hynigan. Il y eut alors une pénible alternative; c'était à qui ne resterait pas en arrière. Finalement, vingt-quatre hommes se résignèrent à la volonté divine et résolurent d'hiverner à la rivière Pavillon. La séparation devait se faire le plus tôt possible. Le P. Crespel passa la nuit à entendre les confessions, puis, le lendemain, le religieux, M. de Freneuse, M. de Senneville et trente autres personnes prirent la route de l'inconnu après avoir juré à ceux qui restaient qu'ils reviendraient les reprendre. Hélas! bien peu devaient se revoir.

Suivons durant quelque temps le groupe de Mingan. M. de Freneuse l'avait divisé en deux sections: treize hommes manœuvraient le petit canot et vingt-sept étaient embarqués dans la chaloupe. Jusqu'au 2 décembre la navigation fut affreuse...; on se protégeait comme on pouvait d'un froid intense, on dormait sur la neige et l'on ne mangeait qu'un peu de morue sèche avec de la colle de farine détrempée dans de l'eau de neige. Le 2 le temps se mit au beau et l'espérance commençait à renaître chez ces pauvres gens quand la chaloupe, en voulant éviter une houle perdit le canot de vue; on fit terre au plus vite et un grand feu fut allumé pour avertir les gens du canot. La nuit fut terrible d'inquiétude; au matin, une tempête fit rage qui jeta la chaloupe à la côte. Il fallut la réparer: nouvelle perte de temps. On se mit de nouveau en route le 7 mais sans avoir découvert aucune trace du canot. A peine au large une autre tempête assaillissait la chaloupe; pas un havre, pas une crique; on ne réussit à débarquer dans une baie que le lendemain au petit jour. On eût à endurer alors les brûlures d'un froid atroce qui fit prendre la baie en peu de temps; la chaloupe, prise dans

la glace, devint désormais inutile. Les provisions furent débarquées et l'on se mit aussitôt à l'oeuvre pour construire une cabane en branches de sapin.

Alors ce furent des jours épouvantables de misère et de privations. L'on souffrit de tout : de la faim, de l'insomnie, de l'inaction, du froid, de la vermine, de la fumée à l'intérieur, au dehors de la blancheur de la neige qui donnaient à la plupart de douloureuses ophthalmies ; mais le courage de ces hommes de fer n'en fut pas diminué d'un cran. La belle fête de Noël arriva qui mit la joie partout ailleurs. Elle fut célébrée sans pompe dans la pauvre cabane des naufragés perdus dans les solitudes de l'Anticosti. Assurément, le lieu était bien propre à mêler ses larmes à celles de l'enfant nu et couché dans l'étable de Bethléem.

Le matin du Jour de l'An 1737 fut poignant de découragement et de lamentations ; on venait de s'apercevoir que la chaloupe avait été enlevée par les glaces. Le P. Crespel eut besoin de toute son éloquence pour supplier ces malheureux de se confier à la miséricorde divine. Le Jour des Rois il célébra une messe au Saint-Esprit pour le prier de donner ses forces à ces âmes si éprouvées. Après la messe, deux hommes, Foucault et Vaillant, s'offrirent d'aller à la recherche de la chaloupe.

Bien leur en prit de cet acte de dévouement. Deux heures après, ils revenaient joyeux à la cabane et annonçaient à leurs camarades que l'île était habitée, qu'ils avaient vu, non loin de là un wigwam indien et deux canots d'écorce cachés sous les branches. Ce fut une joie universelle redoublée bientôt après par la découverte de la chaloupe et la trouvaille d'un coffre d'habits arraché à la *Renommée* et entraîné jusque-là.

Nos joies sont toujours, hélas ! de trop courte durée ; l'épreuve revient vite. Dans la pauvre cabane des naufragés de l'Anticosti, elle allait revenir plus amère que jamais. La maladie apparut, hideuse, et fit d'affreux ravages. Le 23 janvier, le maître-charpentier était mort presque subitement. Le 16 février, un coup terrible vint foudroyer le camp. Ce jour-là, M. de Freneuse s'en retournait vers Dieu au milieu des larmes de ses compagnons et des prières de l'extrême-onction. Puis, suc-

cessivement, s'endormirent de l'éternel sommeil trois matelots, puis le maître-canonnier qui, avant de mourir, abjura le calvinisme. Chacun se confessait et s'éteignait saintement dans la résignation, puis, ceux qui restaient, malades aussi, se levaient péniblement et allaient cacher leurs compagnons morts sous la neige. Un ouragan se déchaîna de nouveau sur l'île qui vit périr encore par le froid, cinq nouveaux camarades. A tout prix, il fallait sortir de ce tombeau; mais le froid intense qu'il faisait les arrêta. La nuit suivante un sous-officier fut trouvé mort, gelé, sur son lit de sapin. On changea de cabane pour une plus petite et plus facile à chauffer; six hommes, dont tous les membres étaient gelés, se traînèrent sur leurs coudes pour regagner ce nouveau logis. Le 17 et le 19 il fallut creuser encore deux tombes. Douze jours après MM. de Senneville et Vaillant voyaient leurs pieds se détacher de leurs jambes et leurs mains tomber en putréfaction. Au milieu de toutes ces douleurs tous ne cessèrent de mettre leur confiance en Dieu et d'unir leurs souffrances à celles du Christ; pas un mot de découragement ne se faisait entendre.

Le 1er avril, un homme, en allant à la découverte du côté du wigwam, ramena à la cabane un indien et sa femme.

Le P. Crespel, qui parlait leur idiome expliqua aux deux indiens leur pénible situation et les supplia de leur apporter des vivres. L'indien promit; mais on attendit trois jours et l'indien ne revint pas. Le lendemain, on constata, au wigwam, que l'un des deux canots avait disparu. On ramena celui qui restait à la cabane persuadé que les indiens viendraient le réclamer. Nul ne vint, excepté la mort. Dans l'espace de quelques jours elle enleva successivement trois hommes parmi lesquels M. de Senneville, fils du lieutenant du roi, à Montréal. Les survivants, n'ayant plus de vivres tinrent conseil alors et résolurent de partir sur le canot de l'indien. Le départ fut fixé au 21 avril. Mais en attendant les vivres manquèrent tout-à-coup et l'on se trouva en face de la faim et du désespoir; pas un ne se sentit le courage de lutter plus longtemps et tous se jetèrent à genoux sur la grève, disant les prières des agonisants et attendant la mort.

Un coup de fusil retentit tout à coup sur le rivage.

C'était l'indien qui venait réclamer son canot. En l'apercevant, les malheureux naufragés se traînent vers lui, comme devant un sauveur, l'implorent, le supplient... et le farouche enfant des bois prend la fuite. Tous ces moribonds qu'un peu d'espérance ranime lui donnent la chasse et rejoignent le fuyard qu'un enfant de sept ans embarrasse dans sa course. Pris au piège l'indien indiqua aux affamés un endroit où était caché un quartier d'ours. Le lendemain le P. Crespel intime au sauvage l'ordre de le conduire au camp de sa tribu. L'indien y consent et la petite caravane se met immédiatement en route. Au bout d'une lieue on arrive à la mer; c'était la voie la plus courte et l'on se décide à la prendre. Mais l'indien ne veut s'embarquer dans son canot qu'avec son enfant et le P. Crespel. Les autres se résignent à suivre le rivage dans la direction que prendra le canot.

Le soir de ce jour-là, l'indien, ayant proposé au père de descendre pour faire du feu, profita de ce que le père avait le dos tourné, pour gagner le bois avec son enfant. Et le dévoué récollet, quand il se vit seul, abandonné de tous, s'appuya sur le canon de son fusil, pria et se prépara à mourir. Pendant qu'il priait il fut rejoint par un de ses hommes qui lui raconta qu'un camarade était resté en arrière, incapable d'aller plus loin.

La forêt s'ouvrait à quelques pas de là; en ce moment plusieurs détonations retentissent. Ils marchent vers l'endroit d'où elles viennent et aperçoivent bientôt dans une clarière, la cabane d'un chef indien; celui-ci leur fit le plus touchant accueil. Le P. Crespel et son compagnon étaient sauvés; il y avait encore le camarade resté en arrière, mais on le vit arriver au moment où l'on se préparait à aller le chercher. Deux jours furent consacrés au repos dont on avait bien besoin; puis, le 1er mai, montés sur un canot, le P. Crespel et ses deux compagnons mirent le cap sur Mingan: le zélé récollet n'oubliait pas le serment fait à ceux qui étaient restés à la rivière Pavillon. A Mingan, les trois naufragés furent reçus à bras et à coeur ouverts. Après quelques heures de repos seulement, une grosse chaloupe fut approvisionnée et partit sous le commandement de

M. Volant, chef du poste, qui amenait avec lui le P. Crespel et ses deux amis.

Le voyage fut heureux. Rendu par le travers de la rivière Pavillon, M. Volant fit tirer une salve de mousquetterie; et alors, à l'entrée du bois, on vit sortir quatre hommes décharnés, qui ressemblaient à des fauves, qui se jetèrent à genoux en tendant des bras suppliants vers la chaloupe.

C'étaient les derniers survivants de la première escouade des matelots de la *Renommée*; les souffrances de ces squelettes vivants étaient atroces. Tour à tour, ils avaient vu tomber leurs camarades, emportés par la faim, le froid et les maladies gangnéneuses. Les vivres avaient manqué et on avait été réduit à manger jusqu'aux souliers des morts que l'on faisait bouillir dans de la neige. Devant ces inénarrables misères, M. Volant comprit toutes les précautions dont il fallait user à l'égard de ces malheureux. Néanmoins, un de ces survivants mourut subitement en avalant un verre d'eau-de-vie et la joie fit perdre la raison à un autre. Quand aux deux qui restaient, ils se mirent à enfler par tout le corps et on les transporta dans la chaloupe. On revint ensuite donner la sépulture aux vingt-et-un cadavres qui jonchaient le sol. Une croix indiqua le lieu où ils avaient souffert et où tous leurs sacrifices avaient été consommés. Puis on reprit la mer.

Durant le triste retour, on chercha les traces du petit canot qui s'était si malencontreusement détaché de la chaloupe le soir du 2 décembre. On trouva bientôt, sur la grève, les corps de deux hommes gisant près des débris d'une petite embarcation. C'était tout ce qui restait des treize hommes montés à bord du petit canot, en route pour Mingan.

Et de la gracieuse *Renommée* qui filait si coquettement vers la France un beau jour d'automne, il ne restait plus qu'une épave battue par les flots et les vents du large; de son joyeux équipage, cinq hommes survivants à demi-fous après sept mois d'atroces souffrances et cinquante-sept tombes disséminées le long des fatales rives de l'Anticosti (1).

---

(1) Sauvé du naufrage de la *Renommée*, le R. P. Crespel fut nommé à la cure de Soulanges, où il demeura deux ans. L'ordre de ses supérieurs le fit alors repasser en France sur le vaisseau du roi, le *Rubis*, commandant de

\* \* \*

Le secret des souffrances des naufragés de la *Renommée* n'est pas le seul que la tempête ait confié à la discrétion des brisants de l'île d'Anticosti. Il n'y a pas bien longtemps encore, le voyageur qui se promenait en chaloupe dans les environs de l'île, apercevait, à marée basse, une foule de pièces de canons de tous les calibres qui détachaient sur le vert sombre des algues marines leurs longs cous rouillés couverts de coquillages. Aujourd'hui, ces témoins muets d'une autre époque ont disparu. Les grandes marées ont fini par les entraîner en eau profonde. Quelques-unes de ces pièces d'artillerie sont anglaises. Des vaisseaux de la puissante Albion, notre ancienne ennemie, ont donc péri en cet endroit.

N'est-ce pas ici, en effet, qu'en 1690, est venu s'abîmer une des frégates de l'amiral Phipps, commandée par le capitaine Rainsford? Cette frégate fuyait à pleine voile la ville de Québec où l'amiral anglais venait d'être humilié et vaincu; elle vint frapper sur un récif et se perdit corps et bien. Plusieurs hommes se noyèrent, mais la plupart réussirent à gagner la terre qui leur fut encore moins clémente que la mer. Les survivants n'avaient que peu de provisions et tout le monde fut mis à une ration stricte: un peu de lard, de farine et de pois. On se servit de quelques épaves pour construire une hutte mais on n'y était pas installé que le froid et le scorbut vinrent faire des ravagés effroyables; quarante-et-un hommes moururent en quelques semaines. La faim devint extrême et il fallut prendre une résolution suprême. Cinq matelots se décidèrent, le 25

---

Jonquières, pour prendre le vicariat du couvent d'Avesnes, en Hainault. Il y demeura jusqu'à ce qu'il fut nommé aumônier des troupes françaises commandées par le maréchal de Maillebois, et finit son long et dur apostolat par venir mourir à Québec, le 28 avril 1775, après avoir été pendant quinze ans supérieur commissaire de son Ordre, au Canada. Ce dévoué récollet était arrivé pour la première fois dans la Nouvelle-France au commencement d'octobre 1724. C'est à son frère qu'il raconta cet émouvant récit de son naufrage encore peu connu.

mars 1691, à mettre en mer une petite chaloupe échappée du naufrage. Ces cinq marins, après une affreuse traversée, arrivèrent à Boston, morts d'épuisement. Ils signalèrent le naufrage aux Bostonnais et un navire de guerre fut immédiatement envoyé au secours de Rainsford. C'est ainsi que furent sauvés ces quelques malheureux à moitié morts de misère, mais plus heureux que leurs camarades qui périrent au nombre de 1,000, soit dans le golfe Saint-Laurent, soit dans la mer des Antilles où leurs vaisseaux avaient été pourchassés par l'ouragan. Triste suite d'une expédition par trop aventureuse d'un ambitieux trop téméraire.

Autour des récifs de l'Anticosti, débris de vaisseaux français, fragments de frégates anglaises se mêlent et se confondent, sur leur lit de plantes marines, en une touchante et lugubre fraternité.

Au mois de novembre 1828, le *Granicus*, vaisseau français, surpris par une affreuse tempête vint se jeter violemment à la côte, toujours sur cette fatale Anticosti. La lutte qu'eurent à subir les naufragés du *Granicus* ne fut pas moins horrible que celle soutenue si courageusement par leurs malheureux devanciers sur ces sauvages rives. Toujours le froid, qui les faisait tomber, un à un, par morceaux; toujours la hideuse faim qui venait les harceler sans pitié. Mais cette dernière revêtit, pour les naufragés du *Granicus*, un cachet d'horreur sans précédent. Les naufragés de Rainsford, ceux de la *Renommée*, après des mois d'indisibles souffrances, furent réduits, il est vrai, à dévorer des semelles de souliers, des culottes de peaux; les malheureux du *Granicus*, eux, se mangèrent entre eux, à en juger par les tristes reliefs que l'on trouva en 1829. Un jour, un trappeur, en contournant un amas de rochers, non loin du rivage se trouva tout à coup en face de trente cadavres. C'était le reste de l'équipage du *Granicus*, péri l'année précédente. Non loin du rocher, il y avait un four, et dans ce four la moitié d'un cadavre qui avait servi à repaître ces affamés. A la branche d'un arbre, un peu plus loin, était suspendu le corps déchiqueté d'une petite fille qui avait fait partie, elle aussi, du lugubre garde-manger. C'est un triste endroit que cette fosse commune où,

à l'époque de la macabre découverte, on enterra ensemble mangeurs et mangés.

Au milieu de l'embouchure de la rivière Observation, qui traverse l'île d'Anticosti, il y a une pointe de terre sombre et qui se perd sous l'horizon. Un jour, en décembre 1876, il neigeait à ne pas voir de babord à tribord; un brick est venu faire côte sur cette pointe. L'équipage était à moitié gelé. A peine la chaloupe, que les matelots avaient réussi à mettre à la mer, était-elle à quelques encablures de la terre qu'elle se mit à talonner. Se croyant sur les brisants, les matelots effrayés, remirent le cap sur le brick où sept d'entre eux et le capitaine vinrent se faire écraser par la mer le long des flancs du navire; le second et un matelot, seuls, échappèrent au péril et furent rejetés à la mer où deux ou trois longues vagues les lancèrent sans connaissance sur les écueils qui les avaient tant effrayés un quart d'heure auparavant et qui n'étaient autre chose que le rivage. Tous les cadavres furent retrouvés le lendemain, mutilés, sur la grève.

Non loin d'un petit enclos, qui sert de cimetière à la famille Pope, gardienne, de père en fils, du phare de la pointe sud-ouest de l'île, le plus ancien phare de l'Anticosti, bâti en 1831, sont entassés pèle-mêle, sans croix, sans épitaphe, perdus sous des monticules de tourbe les corps de vingt et un naufragés faisant partie de l'équipage du *Georges Channing*, navire anglais, qui vint à la côte en 1830. Dans une seule fosse sont couchés neuf de ces malheureux. Une épitaphe solitaire se dresse à côté de ce morne charnier; les lignes suivantes gravées à la pointe d'un couteau par une main amie, nous rappellent un autre sinistre dans ces mêmes parages:

To	
the memory	
of	
<i>David Cormack</i>	<i>Georges Miller</i>
<i>who departed this life on the</i>	
<i>22 December</i>	<i>23 December</i>
<i>aged 25</i>	<i>aged 51</i>
<i>having been shipwrecked in the OTTAWA London</i>	
<i>2 December 1835</i>	
<i>Erected by the remaining survivors of the crew.</i>	

Ah! c'est bien triste; en mer, quand, dans le brouillard, la nuit se fait en plein jour, quand l'obscurité ne permet pas à un passager de distinguer son voisin sur le pont. Autour de nous tout est nuageux et opaque et la mer est là qui confond ses teintes grises avec le ciel fumeux; et notre oreille n'est plus frappée que par le monotone clapotis de la vague qui se brise sur les flancs du navire; mais y a-t-il quelque chose de plus navrant que de contempler, à terre, ces tombes d'inconnus qui demeurent là sans prières, abandonnés dans ces solitudes, n'ayant pour tout regret que les gémissements des flots qui déferlent à quelques pas.

Elle est longue la liste des sinistres d'Anticosti; nous l'avons dit, en l'espace d'un siècle, 138 vaisseaux sont venus se briser sur ses récifs; et que de souffrances, — nous en avons quelque idée; — endurées par les centaines de malheureux qui, rejetés par la mer qui ne pouvait les faire assez souffrir, venaient atterrir sur ces rives inhospitalières.

Quittons-les pour aller plus loin sur d'autres rivages qui nous réservent aussi d'autres horreurs. Scrutons un instant les côtes du Cap Breton.

Nous sommes en octobre 1761. L'*Auguste*, beau et grand navire, affrété par le général Murray pour repatrier en France les officiers, les soldats et les français qui en avaient manifesté le désir, courant allègrement, toutes voiles dehors, vers la "douce France" tant regrettée et si désirée. Le navire portait en outre les soldats du Bearn et ceux du Royal Roussillon. Une épouvantable tempête éclate à la hauteur du Cap Breton; le navire lutte tant qu'il peut contre l'élément déchaîné. C'est en vain; un craquement sinistre se fait entendre et quelques minutes après, au milieu d'affreuses clameurs, les vagues courroussées vont porter sur la grève les dépouilles des capitaines MM. le chevalier de la Corne, de Saint-Luc et Bécancourt de Portneuf; les lieutenants MM. de Varennes, Godefroy, de la Vérendrye, de Saint-Paul, de Saint-Blin, de Maroles et Picandy de Contrecoeur; les enseignes en pied MM. Villebond de Sourdis, Groschaine Rainbaut, de Lapérière, de la Durantaye et d'Espervanches; les cadets à l'aiguillette MM. de la Corne Dubreuil,

de Senneville, de Saint-Paul fils et de Villebon fils; des nobles et puissantes dames de Saint-Paul, de Mézières, Busquet, de Villebond; mesdemoiselles de Sourdis, de Senneville et de Mézières. À côté de ces noyés de haute lignée, flottaient épars les corps des grenadiers du Bearn et du Royal Roussillon, glorieux débris échappés aux batailles des plaines d'Abraham et de Sainte-Foye. A cette déjà trop longue liste, M. de Saint-Luc de la Corne, qui fut un des cinq survivants de ce naufrage, ajoute les noms de Paul Héry, François Héry, Lechel, Louis Hervieux, bourgeois. M. de la Corne retrouva aussi sur la grève et enterra les corps d'un négociant anglais nommé Delinir, du second, de trois officiers de l'*Auguste*, du maître d'hôtel, de huit matelots, de deux mousses, du cuisinier, de douze femmes tant de bourgeois que de soldats, de seize enfants, de huit bourgeois et de trente-deux soldats. Que d'autres encore, durant ce terrible naufrage, à part ceux qui sont venus blanchir de leurs os les rives désertes du Cap Breton, sont allés servir de pâture aux requins du golfe Saint-Laurent.

Quatre ans auparavant, le 24 septembre 1757, non loin de là, à la hauteur de Louisbourg, l'ouragan engloutissait le navire de guerre le *Nassau*, dispersait sur toute l'étendue du golfe la flotte de l'amiral Holbourne, démâtait une foule d'autres navires et noyait une foule considérable d'officiers, de soldats et de matelots.

La flotte de l'amiral Holbourne croisait à la hauteur de Louisbourg, dans le dessein d'y tenter une descente. L'escadre attendait les ordres de l'amiral quand le 25, jour de Noël, il s'éleva une furieuse tempête qui poussa la flotte à une demi-lieue des rochers de Louisbourg. Elle aurait été complètement submergée si le vent, qui soufflait au sud-est, n'eût tourné tout-à-coup au sud-ouest. Néanmoins, tout l'équipage éperdu se crut pour jamais enseveli dans les abîmes de la mer. Le désordre était général et les matelots avaient abandonné toute manoeuvre, les pilotes leurs gouvernails. A bord du *Nassau*, ce fut en vain que l'on coupa les mâts, et que l'on jeta les canons à la mer pour soulager le navire. L'eau entraît de tous côtés, les pompes devenaient inutiles. Officiers, soldats et matelots, à genoux

sur le tillac, tendaient les bras au ciel, demandaient secours aux vaisseaux qui les entouraient; mais ceux-ci tourmentés, eux aussi, par l'ouragan, étaient dans l'impossibilité de leur venir en aide. Tout-à-coup le vaisseau s'enfonça et disparut pour toujours.

Quand, après ce désastre, le chevalier Charles Hardy et le chef d'escadre Holmes arrivèrent à Plymouth avec l'*Invincible*, le *Grafton*, le *Devonshire*, le *Capitaine*, le *Sunderland*, le *Wind-sor* et l'*Aigle*, battus par la tempête, désemparés de leurs mâts et de leurs canons, il y eût un moment d'effroi et de découragement dans la colonie anglaise de l'Amérique du Nord (1).

\* \* \*

Remontons maintenant le Saint-Laurent et arrêtons-nous un instant sur les tristes rivages de l'Île-aux-Oeufs :

Au milieu des roches de la stérile plage  
Gisent des os blanchis, jetés par le naufrage,  
Dans les brouillards épais du sombre Labrador.  
La lune, en éclairant ces lieux impitoyables,  
Découvre avec horreur ces restes lamentables  
Que les flots irrités se disputent encor. (2).

En 1711, une merveille opérée en faveur des pauvres colons de la Nouvelle-France, fit changer, par reconnaissance, le vocable de la petite église de la basse-ville de Québec, Notre-Dame de la Victoire, en celui de Notre-Dame des Victoires. Cette merveille n'était rien moins que la perte presque complète de la

---

(1) La relation du désastre de la flotte de Holbourne est rare; l'original fait partie de la bibliothèque américaine de M. Arthur Dansereau, sous ce titre: Relation du désastre arrivé à la flotte anglaise commandée par l'amiral Holbourne, avec le détail des vaisseaux démâtés et coulés à fond, et du nombre considérable d'officiers, soldats et matelots qui ont péri par la furieuse tempête arrivée le 24 décembre 1757. — De Londres, le 10 novembre 1757.

(2) Strophe d'une belle pièce, intitulée l'*Île des Morts* qu'un poète, M. James Donnelly, avait imitée de Thomas Moore.

flotte du chevalier et contre-amiral sir Hovenden Walker. Ce désastre que nous ne connaissons plus maintenant que sous le nom du Naufrage de l'Anglais, remplissait les coeurs d'allégresse, à Québec, tandis qu'il semait la honte à la cour d'Angleterre et couvrait de deuil des milliers de familles.

Nous connaissons tous le Naufrage de l'Anglais, mais il est bon de s'en remémorer les détails pour montrer l'action de la Providence veillant sur notre peuple.

Pendant un mois, Walker, arrivé après cinquante-huit jours de mer, devant Boston, avait été, pour ainsi dire, assailli de fêtes brillantes puis accablé de lamentables déceptions. Ce ne fut qu'après avoir épuisé toutes ses ressources, s'être chicané avec les autorités, avoir éprouvé toutes les humiliations, que le bouillant amiral, à la tête d'une flotte splendide et suivi de soixante-dix-sept navires de haut bord, sortit des passes de Nantasket et prit orgueilleusement la haute mer pour cette expédition malheureuse qui devait se terminer si tristement le long des falaises de l'Île-aux-Oeufs.

Ah! ce fût un jour fatal pour l'Angleterre que celui où la reine Anne, dans une heure de spleen, s'était mis en tête que les Français, établis au Canada et obéissant à Sa Majesté le roi de France, étaient tout autant ses sujets que s'ils fussent nés dans la Grande-Bretagne ou en Irlande. Ces beaux sentiments avaient trouvé un écho fidèle chez l'amiral Walker et c'est pourquoi, en ce matin du 30 juillet 1711, il courait, toutes voiles dehors, la poulaine tournée vers Québec.

Le temps était clair; il sentait frais et bon, comme disent les marins et, à bord, tout était dans la joie. Dieu semblait sourire à cet amiral anglais qui, en dépit de la paix existant entre la reine Anne et le roi de France, s'en allait, pour satisfaire un royal caprice, porter la torche et l'épée dans le pays de nos pères.

A la hauteur du Cap Breton, l'*Edgar*, sur lequel était hissé le pavillon amiral fut rejoint par le *Chester* qui mit à son bord le capitaine Paradis. Ce dernier commandait le *Neptune* de la Rochelle qui avait été amariné quelques jours auparavant par le capitaine Matthews. Vieux loup de mer qui avait fait deux

naufages dans le golfe et en était rendu à son quarantième voyage au Canada, le capitaine Paradis connaissait son Saint-Laurent par coeur et le ciel, décidément, favorisait l'amiral en jetant sur sa route pareil pilote. Une forte récompense fut promise à Paradis s'il voulait se faire le lamaneur de la flotte jusqu'à Québec : le prix du *Neptune* devait lui être payé en entier. On ne dit pas si Paradis accepta ou refusa ; mais les documents nous font voir qu'il ne se gêna nullement pour faire à l'amiral un sombre tableau des misères et des intempéries qui attendaient la flotte anglaise dans les eaux de la Nouvelle-France : " Si vous vous aventurez dans le Saint-Laurent avec une flotte pareille, lui disait-il, vous perdrez tous vos vaisseaux."

Ces paroles d'un homme expérimenté qui auraient dû ouvrir les yeux de l'amiral sur la folie de son expédition ne lui parurent, au contraire, qu'une ruse de la part d'un français qui voulait sauver son pays de l'invasion. Mais quelques jours plus tard, tout entier à ce que lui avait dit Paradis, continuellement hanté aussi par l'idée d'être obligé d'affronter les rigueurs de l'hiver canadien, Walker devint soucieux, et, la brise venant à tourner grand frais, il prit la résolution de se mettre à l'abri dans le havre de Gaspé. Ce cauchemar aigrissait assurément l'esprit de l'amiral. S'étant emparé d'un méchant lougre en train de se charger de poisson pour l'Europe, dans le port de Gaspé, il donna l'ordre de le saborder, puis de mettre le feu à toutes les habitations du bassin, de détruire toutes les provisions qu'on y trouverait et de faire prisonniers tous les habitants qu'on rencontrerait. Cet acte de vandalisme révoltant devait être le seul souvenir que la formidable armada laisserait aux flots oublieux du Saint-Laurent.

Un vent frais poussa bientôt l'escadre hors du bassin de Gaspé, mais en le débouquant la brise fléchit, le calme se fit, et bientôt une pluie fine se prit à tomber pendant qu'au large le brouillard se faisait. Bientôt il enveloppa la flotte ne laissant voir que de temps en temps les voiles d'une frégate ou d'un transport qui tâchait de garder autant que possible sa ligne de bataille pour éviter le boulet que chaque commandant de division

avait ordre de lui envoyer dans le cas où il s'en séparerait. Cela dura toute la journée du 22 août; mais le soir, le vent se mit à souffler en bourrasques et le brouillard devint de plus en plus intense; la sonde ne mordait plus et, comme depuis le mardi, les vigies n'avaient pas signalé la terre, on calcula qu'on serrait de près la côte du Nord. L'officier du loch venait de faire une erreur de quinze lieues. Paradis, consulté, fut alors d'avis de mettre en panne avec les amures à babord, tout en ayant soin de se tenir la tête au sud au moyen du perroquet d'artimon et du grand hunier.

Deux heures et demie se passèrent à faire cette manoeuvre et l'amiral venait de se mettre au lit quand, tout-à-coup, le capitaine de l'*Edgar* crût entrevoir la terre. D'après de nouveaux calculs, il en était arrivé à la conclusion que c'était la côte sud et, courant avertir son supérieur, il reçut l'ordre de faire des signaux à la flotte pour qu'elle virât immédiatement vent en arrière, et recommençât les mêmes manoeuvres avec les amures à tribord.

Un jeune officier, qui se trouvait alors sur le gaillard d'arrière, aperçut la mer déferler et se briser sous le vent, et, tout effrayé, se précipita dans les appartements de l'amiral en s'écriant: "Nous sommes entourés de récifs!" L'amiral se mit à plaisanter, le rassura et... lui souhaita le bonsoir. Mais pendant ces quelques minutes, les brisants avaient grandi: un tumulte terrible se fit sur le pont; le même jeune officier alors, oubliant toute étiquette se précipita de nouveau dans la chambre de Sir Hovenden et le supplia au nom de Dieu de monter sur son banc de quart. L'amiral s'y rendit gaiement en robe de chambre et en pantouffles. Il était temps.

L'*Edgar* commençait à talonner. Tout le monde avait perdu la tête et personne ne savait où était allé Paradis. La frégate, s'étant laissée coiffer, avait rejeté les brisants sous sa hanche pendant que le capitaine Padden, hors de lui, venait de faire dégager une ancre qui dérapa et qu'il fallut couper immédiatement. La lune, qui sortit un moment du brouillard et montra distinctement la côte Nord, permit à l'amiral de rassurer un peu ses hommes. Sur ces entrefaites, Paradis que l'on avait

trouvé et réveillé, fit transmettre l'ordre de hisser toutes les voiles et l'*Edgar*, sous la main ferme du capitaine canadien, se penchant sur les brisants, fit une seconde abattée, plongea fermement ses écubiers sous la lame et sortit.

Pendant toute cette nuit-là, l'amiral, séparé de son escadre, courut vers le sud; au matin, en reprenant sa bordée, il rencontra le *Swiftsure* dont l'équipage lui apprit une partie du grand désastre qui ruinait en un seul coup toutes ses plus chères espérances. A ce rapport vint se joindre peu après celui du capitaine du *Chatam* : il était navrant et attrista l'amiral.

Huit gros transports de 2,310 tonneaux et trois quart—ancienne jauge—l'*Isabella-Anne-Catherine*, le *Samuel et Anne*, le *Nathaniel et Elizabeth*, le *Malborough*, le *Chatam*, le *Colchester*, le *Content* et le *Marchand de Smyrne* étaient venus s'éventrer sur l'Île-aux-Oeufs, pendant cette nuit terrible. Les capitaines Richard Bayly, Thomas Walkhup et Henry Vernon s'étaient noyés. Jusqu'à présent 884 cadavres jonchaient les criques de l'Île et les sables de la côte du Labrador, et trois frégates, le *Windsor*, l'*Aigle* et le *Montagne* n'avaient évité une perte totale qu'en se réfugiant, sans le savoir, dans une passe, près de l'île. Par ce désastre, les régiments des colonels Windress, Kaine et Clayton, ainsi que celui du général Seymour, se trouvaient presque entièrement anéantis et l'on reconnut sur la grève deux compagnies entières des gardes de la reine qu'on distingua à leurs casaques rouges.

Quel était le chiffre exact des pertes de l'amiral Walker? Nul ne le saura positivement; mais ce que l'historien peut rappeler, sans faire erreur, c'est que, dès son arrivée à Boston, sir Hovenden demandait au gouverneur Dudley quatre mois de rations pour les 9,385 hommes qu'il amenait d'Angleterre; puis, que lors du conseil de guerre tenu sur l'opportunité d'attaquer Plaisance, après le naufrage de l'Île-aux-Oeufs, il déclara ne plus avoir que 3,862 hommes à bord de ses frégates et 3,841 sur ses transports, soit un total de 7,643 matelots et soldats. Or, d'après le rapport officiel de l'amiral Walker 220 hommes embarquèrent à bord de l'*Isabella-Anne-Catherine*; 102 étaient sur le *Chatam*; 150 sur le *Malborough*; 246 sur le *Marchand de*

*Smyrne*; 354 sur le *Colchester*; 188 sur le *Nathaniel and Elizabeth*; et 150 sur le *Samuel et Anne*; soit un total de 1420; tous ces vaisseaux, plus le *Content*, qui n'est pas contenu dans cette pièce justificative, périrent sur l'Île-aux-Oeufs, et en faisant la part de la maladie et des désertions, nous pouvons, sans exagérer, mettre à 1,100 le nombre des noyés et des manquants à l'appel le lendemain de la triste nuit du 22 août.

Sir Hovenden Walker était attéré. Vingt minutes avaient suffi à la tempête pour faire cette oeuvre de destruction, et sauver encore une fois la Nouvelle-France de l'étreinte de l'Anglais; ce soir-là, elle s'était rappelé que jadis, elle avait dompté l'orgueil d'un autre amiral anglais en lui arrachant plus de mille hommes et 38 vaisseaux.

Le reste de l'escadre de l'amiral se trouvait alors à six lieues ouest-sud-ouest de la pointe des Monts-Pelés. L'amiral enjoignit au capitaine Cook du *Leopard* de croiser autour de l'île et de sauver ceux qu'il pourrait, pendant que lui-même courrait des bordées toute la nuit. Le lendemain il dépêcha le *Monmouth* avec ordre de chercher un mouillage sûr dans les environs, pour le reste de la flotte, mais l'officier de ce navire, ayant fait un rapport négatif, l'amiral donna l'ordre de repartir les survivants sur le reste de ses vaisseaux et réunit son conseil de guerre. Tous les capitaines et pilotes furent sommés de se rendre auprès du pavillon amiral hissé temporairement à bord du *Windsor*.

La séance de ce conseil fut présidée par l'amiral lui-même et débuta par une discussion aigre: quelques officiers reprochèrent même à sir Hovenden de ne pas les avoir consultés avant le départ de Boston. L'amiral fut hautain. La plupart des pilotes avouèrent leur incompétence de conduire les vaisseaux plus loin. Il fut donc résolu à l'unanimité d'abandonner toute tentative sur Québec et de s'en aller à la rivière Espagnol, au Cap Breton, pendant que le *Léopard*, un brick, le *Four Friends*, et un sloop, le *Blessing*, continueraient à croiser le long du lieu du sinistre.

Ainsi se termina cette terrible expédition armée à grands frais et sur laquelle la reine Anne et ses ministres reposèrent

tant d'espérances. La désertion des équipages, l'indiscipline des officiers, l'incompétence des pilotes, l'incroyable *jettatura* de l'amiral et surtout le manque de patriotisme des Bostonnais furent les causes premières des désastres de cette campagne qui, loin de perdre la Nouvelle-France, comme on l'espérait, ne fut qu'une source de profits pour elle.

En Angleterre, nous l'avons dit, le retour de l'expédition de l'amiral Walker sema partout la honte et le deuil. Depuis, la main de Dieu ne cessa de s'appesantir sur le malheureux sir Howden.

Pendant plusieurs années, honni et ridiculisé par ses compatriotes et ses camarades de l'amirauté, il eut à essuyer une série de malheurs de toutes sortes. Au bout de quelques années passées en son pays, il se décida, le coeur navré, à le quitter pour se rendre dans la Caroline du Sud y cultiver une plantation. Là encore, les sarcasmes et la haine de ses compatriotes poursuivirent le proscrit anglais. Néanmoins, petit à petit, ces haines et ces rancunes de l'orgueil anglais blessé se turent. Le calme se refit dans cette existence brisée. Le malheureux amiral put faire imprimer une justification et un rapport complet de sa triste expédition; ce journal fut accueilli avec assez de faveur. Bientôt, l'oubli se fit autour du vieil amiral; ayant été obligé de chercher un refuge aux Barbades, il revint dans la Caroline et finit par s'éteindre tranquillement dans sa plantation, en l'année 1725, au milieu des muses qu'il cultivait avec succès et en compagnie de son poète favori, Horace, qui lui avait fourni l'épigraphe de sa défense :

Sois fort dans la détresse et si ta bonne étoile  
Fait naître enfin pour toi des vents moins désastreux,  
A ces protecteurs dangereux  
Ne livre qu'à demi ta voile.

\* \* \*

Nous n'avons plus guère à déplorer aujourd'hui ces sinistres catastrophes qui ont imprimé à notre golfe Saint-Laurent un

cachet d'horreur à nul autre pareil. Les gouvernements, grâce au Ministère de la Marine, se sont émus de cet état de chose, et ils ont pris des mesures, chaque année, pour qu'à l'occasion de naufrages toujours possibles encore à cause des tempêtes d'équinoxe, on n'ait plus, au moins, à déplorer ces scènes de misère prolongées qui ont signalé, par exemple, la catastrophe de la *Renommée* et ces actes de sauvagerie révoltante comme ceux qui ont suivi le naufrage du *Granicus*. Le Ministère de la Marine a donc établi, dans tous les endroits dangereux du golfe, des dépôts de naufragés où l'on a fait placer des habits, des provisions, des fusils, de la poudre et quelques paires de raquettes. La provision réglementaire d'un dépôt de naufragés consiste en quinze barils de farine, sept de pois, sept de lard, du sucre et du thé. En 1874, on a ajouté à ces provisions deux boîtes de viandes en conserve et douze couvertures en laine. Le Ministre de la Marine s'est montré aussi d'une grande sollicitude pour tout ce qui touche à l'habillement des naufragés. Dès leur arrivée, le gardien, s'il y en a un comme il arrive quand ces dépôts sont placés dans la tour d'un phare, distribue à chacun, un gilet de laine, un pantalon en serge, un caleçon, deux vestons de flanelle, des bas, des bottes, des mocassins, des raquettes, un bonnet de fourrure, des mitaines et une chaude vareuse. Pour peu donc qu'un homme ait de l'énergie et ne se laisse pas abattre par l'oisiveté et l'isolement, il peut ainsi passer un hiver assez confortable, et la chasse, la pêche et la coupe du bois de corde peuvent toujours le tenir en haleine et empêcher ses muscles de s'engourdir.

Il y a encore tout le long de la route du golfe les bouées : bouées flottantes, bouées-cloche, etc., qui tracent aux pilotes une route toujours sûre. Enfin, il y a les phares qui parsèment l'immensité du golfe et se dressent partout où il y a un rocher, une pointe, une île. Ils s'allument du 1er avril au vingt décembre et toutes les nuits fouillent de leur oeil vigilant les profondeurs orageuses du golfe. Que de naufrages n'ont pas évité ces fidèles gardiens du nautonier. A leur vue, plus d'un navigateur ou passager, le soir, sur la mer tranquille, s'est remémoré le commencement du beau travail de Paul Parfait sur le phare et que nous nous plaisons à reproduire ici :

“ A l’heure où le soir tombe, invariablement il s’allume; peu à peu l’ombre enveloppe sa tour blanche et l’on ne voit plus surgir au loin qu’un point brillant, étoile factice posée par la main de l’homme au bord des flots. Que la nuit soit claire ou sombre, calme ou tumultueuse, l’étoile luit toujours de son éclat doux, paisible, immuable, pour ne s’éteindre qu’avec le retour de l’aube. Qui pourrait considérer sans émotion cette lueur perdue dans l’espace, en songeant que c’est elle qui, à travers les brumes, sous la pluie qui fouette et le vent qui fait rage, trace au navigateur sa route, lui marque les écueils à éviter ou la passe à gagner. . . .

“ Par les nuits étoilées, le phare trace sur la mer un sillon lumineux, et par les nuits noires, il montre encore à travers l’ombre son grand oeil vigilant. Qui ne croirait alors volontiers que le phare est vivant? Qui ne s’adresserait à lui comme à un être capable de comprendre?”

Mais qui ne songerait pas aussi à la vie humble, pleine d’abnégation et de dévouement que mènent les modestes gardiens de ces phares? A chacun sa fonction dans le grand rouage humanitaire. Il faut des hommes pour gouverner le pays, guider les états, manipuler l’or, perfectionner les machines, acheter tout ce qui s’achète; il en faut aussi pour accomplir une mission de paix, aider et reconforter ceux qui souffrent, aller au secours de ceux qui sont en péril: obscurs héros qui ne connaissent pas même la vertu de leur sacrifice!

*Damase Potvin.*

Québec, mars 1906.



## Voyageurs de Nuit

---

Qu'il est doux pour un pèlerin de poursuivre sa course sous un ciel où luit, doucement, l'or des étoiles les plus blondes!...

Et cependant, de quel sourire joyeux, n'est-il pas prêt à accueillir le soleil dès son apparition aurorale. Mais, cette aurore qu'il pressentait si splendide, n'est-elle pas bien des fois une aurore sans splendeur?... Et puis, ce jour qu'il rêvait de couleurs vermeilles, n'est-il pas, par trop souvent, de nuances crépusculaires?... Ah! que cette journée sans rayon lui semble angoissante comme un couchant sans éclat!

Alors, ce pauvre voyageur se prend à regretter le ciel où lui-même, doucement, l'or des étoiles les plus blondes!

\* \* \*

La jeunesse, elle aussi, n'est-elle pas une voyageuse allant vers le but secret de sa destinée par une douce nuit d'avril toute foisonnante d'étoiles charmeresses: la nuit, c'est l'énigmatique voile noir lui cachant l'aurore de ses jours à venir; les étoiles, ce sont les rêveries dorées qui ensoleillent ses heureux dix-huit ans.

Mais, malgré cette délicieuse nuit printanière, les jeunes gens ne soupirent-ils pas après l'aube lointaine de leur demain?... Ah! oui, qu'il leur paraît lent le vol de ces ombres et de ces astres!... Oh! vienne, vienne le jour du réel! s'écrie parfois leur âme avide d'avenir, tant ce jour doit leur apparaître idéalement glorieux! Pour certains, en effet, il est brillant et pur jusqu'à la fin du pèlerinage... Mais, combien, hélas! le trouvent, tôt ou tard, si lugubrement sombre, qu'ils pleurent la douce nuit d'avril toute foisonnante d'étoiles charmeresses!

*Jean de Canada.*

## Misereor

Pourquoi te reprocher ta clémence, o poète?  
Tu dis que, en regardant la chétive planète,  
Seule la pitié monte en ton coeur oppressé  
Pour tous les ballottés de la triste tempête.  
Tu dis qu'en vain tu t'es à maudire exercé,  
Le blâme sur ta lèvre à l'instant s'est glacé.

Rassure-toi. Comment oserais-tu maudire?  
Sur tes frères ta verve aurait beaucoup à dire.  
Mais coupables, ils sont encore plus insensés.  
Eh! l'on ne maudait point, l'on plaint l'homme en délire.  
Or viens les contempler, altérés et blessés,  
Sous les plus lourds fardeaux pliant, toujours lassés.

Souffrants, ne comprenant rien à tant de souffrance,  
Combattant chaque jour pour trouver délivrance,  
Et, chaque jour, voyant accroître leur malheur;  
Par des biens passagers, ô fatale ignorance!  
Espérant de combler ce vide, leur douleur,  
Du désir tournant là l'incessante chaleur.

Mais ils ne savent pas, ô douloureux problème!  
Qu'ils se voilent de plus en plus le Bien Suprême,  
Le seul qui mettrait fin au fiévreux battement,  
Pauvres fous! sur leur lèvre on n'entend qu'anathème,  
Parce que après trente ans tout leur manque et leur ment;  
Parce que ils n'ont encore pu jouir un moment.

Non, ils ne savent pas le prix de toute peine,  
Qu'elle est cette clef d'or, offerte à l'âme humaine  
Pour entrer au bonheur sans mesure et sans fin.  
Non, ils ne savent pas qu'en cette basse plaine  
Vouloir jouir, vouloir rassasier sa faim,  
Y chercher le repos, c'est criminel, c'est vain.

Non, ils ne savent pas la bonté de leur Père,  
 Que pour lieu de repos il a mieux que la terre,  
 Qu'en sa tendresse il n'eut jamais donné si peu,  
 Que mettre notre terme en ce séjour austère  
 C'est tenter d'étouffer la nature et son voeu,  
 C'est en l'amointrissant, flétrir l'oeuvre de Dieu.

Non, ils ne savent pas! Voilà pourquoi se traîne,  
 Au milieu des sanglots, la pauvre race humaine,  
 Impuissante à porter plus haut son coeur, ses yeux,  
 N'ayant qu'une foi vague à cité plus sereine,  
 Comme d'esprits follets, rêvant parfois des cieus,  
 Les trouvant pour son lot par trop délicieux;

S'obstinant à vouloir des flancs d'un roc stérile  
 Faire jaillir de quoi combler sa soif fébrile,  
 Sur un sol nu, tourné, retourné vainement  
 Usant vingt ou trente ans de sa force virile,  
 Dans cet ingrat labeur mourant d'épuisement,  
 S'en allant malgré tout, en pleurant, tristement.

Poète, la misère est immense, opprimante,  
 Va! que la pitié monte en ton âme clémente.  
 Tu connais, toi, la clef du problème troublant.  
 Plus indigne qu'aucun de tous ceux qu'il tourmente,  
 Dieu t'a pourtant frappé d'un éclat aveuglant;  
 Il t'a choisi, sacré pour être consolant.

Pour tes frères, viens, viens illuminer la voie,  
 Célèbre le sujet de leur immense joie;  
 Chante comment vers eux le ciel s'est abaissé,  
 Comment le tout-puissant sur leurs maux s'apitoie;  
 Dis-leur que le Seigneur, qu'ils ont tant offensé,  
 S'est fait homme, et, suant, sur leur sol a passé!

Dis-leur que de son sang, en rigueur de justice,  
 Il a voulu payer pour leur grande malice,  
 Que des milliers de fois il aime à pardonner,  
 Qu'en unissant au sien leur quotidien calice  
 Ils en verront un jour les gouttes rayonner,  
 Diamants dont Jésus voudra les couronner.

Poète, tu connais l'impuissance de l'homme,  
 Quoiqu'on puisse agiter, Jésus fait tout en somme,  
 Chante pourtant, il veut s'instiller par ta voix.  
 Tant d'autres, hélas! où le vice se consomme,  
 Ne laissent qu'un sanglot en déposant leur croix.  
 Toi, laisse un cri d'espoir à ce siècle aux abois.

Oh! si prêtant l'oreille à ton refrain de fête,  
Quelques frères souffrants pouvaient lever la tête;  
Si, comprenant leur sort, ils cessaient de gémir;  
S'ils pouvaient voir quel port succède à la tempête,  
Nulle secousse alors ne les ferait blémir,  
Et toi, poète, en paix, tu pourrais t'endormir.

*Raymond Sablan.*





## Le Temps

---

*Tempus edax rerum.*

I

Le Temps, à nos côtés, maître insolent, chemine;  
Il reprend d'une main, à tout ce qu'il domine,  
L'insaisissable instant qu'offre son autre main.  
Du même train léger qu'il escorte notre ère,  
Il a de maints antans fourni l'itinéraire,  
Sans connaître jamais leur fatal lendemain.

Sur ses traces, l'Oubli s'allongeant comme une ombre,  
Inéluctablement nous voile jusqu'au nombre  
Des âges, qu'en sa marche, a devancés le Temps;  
Rien ne subsiste plus des hommes ni des choses  
Qui brouillèrent jadis l'écheveau de nos causes;  
Nous ne sommes pas moins qu'eux-mêmes inconstants.

L'Avenir! mot trompeur. Comme un grand fleuve roule  
Ses eaux, sans qu'on distingue en l'onde qui s'écoule  
Le flot qui précéda du flot qui le suivit,  
Le torrent du futur bondit, se précipite  
Vers la vasque fuyante où le présent palpite:  
Il y tombe; et déjà le présent lui survit.

## II

Le Temps marche toujours. Sans fatigue, sans trêve,  
 Il nous pousse. L'appât d'une illusion brève,  
 Vers le tombeau béant nous tire à reculons:  
 Car les yeux attachés au passé qui s'éloigne,  
 Notre course est finie avant qu'elle témoigne  
 Se hâter vers son but: La Mort. — Et nous allons...

Labeur, amour, désir, peine, colère, ivresse,  
 Regret, lente douleur, courte joie où s'empresse  
 L'homme avide de paix et de soulagement,  
 Tout s'envole, tout fuit, tout passe comme un songe:  
 Le mal le plus cruel s'éteint, sans qu'il prolonge  
 Notre fugacité d'un unique moment.

Ainsi, des monuments que la mémoire humaine  
 Erige pour étendre aux siècles son domaine,  
 Et qui gisent, tombés dans leur poudre, incompris;  
 A ces germes latents semés par notre époque,  
 Moissons que notre espoir en ses rêves évoque,  
 Tout d'un même destin doit subir le mépris.

## III

—“Couronnons-nous des fleurs avant qu'elles se fanent!  
 Qu'il ne soit point de lieu que nos jeux ne profanent!  
 Jouissons et vivons! Demain nous serons morts.” Sap. II. 8.  
 Cri de la chair rebelle. Et certes, si tout passe,  
 Si l'homme ne doit rien soustraire au temps rapace,  
 Il peut dans son plaisir s'enfoncer sans remords.

La raison cependant blâme cette conduite:  
 “—Le temps broie, il est vrai, la matière en sa fuite,  
 Mais son règne fatal atteint-il les esprits?...”  
 Qui croire en ce débat? Nous sentons bien notre âme  
 Se consumer en nous d'une immortelle flamme!  
 Perdrions-nous ce trésor sans connaître son prix?...

Plus haut les coeurs! Ce temps qui semble notre maître  
 C'est un talent qu'entre nos mains DIEU voulut mettre;  
 A nous d'en acquérir la gloire ou le tourment.  
 Le temps ne survit point aux êtres qu'il mesure;  
 Mais dans ce temps, fidèle à mon Dieu, je m'assure  
 De l'aimer éternellement.

*Fr. Valentin M. Breton, C. F. M.*

## Aubade

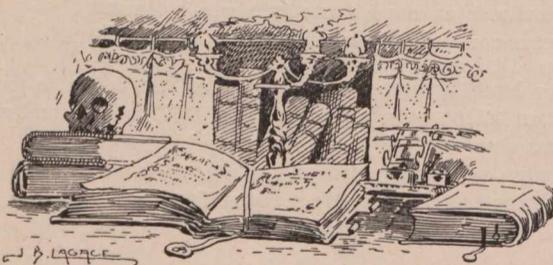
Holà! Réveillez-vous! belle qui sommeillez  
Dans l'ombre langoureuse et molle de l'alcôve.  
Quittez l'embrassement de vos doux oreillers  
Où glisse de l'aurore un rayonnement fauve.

Les fleurs, sous le soleil, exhalent des parfums  
Que distille la nuit au fond de leur calice.  
Quittez les visions de vos rêves défunts  
Ressuscitant au vol d'un indolent caprice.

Levez-vous! L'oiseau chante une aubade à l'amour.  
Le Zéphyre a chassé les brumes vaporeuses.  
Holà! Réveillez-vous! Avec les feux du jour,  
La vie a reparu dans les sentes ombreuses.

*Jules Tremblay.*

Cette aubade, mise en musique par M. Amédée Tremblay, organiste de la cathédrale d'Ottawa, fut chantée au Monument National de Montréal, en octobre dernier, par M. Plamondon, ténor de l'Opéra comique de Paris.





## Berceuse

---

Je veux bercer ton rêve,  
O mon petit enfant!  
C'est l'heure où, sur la grève,  
Le soleil triomphant  
Dont la course s'achève,  
Jette un rayon mourant.  
C'est l'instant de la trêve  
Après le jour brûlant.  
C'est l'heure où l'Oréade,  
Sous l'odorante arcade,  
Ferme le voile noir  
De sa grotte magique.  
C'est le moment mystique.  
Dors, petit! C'est le soir.

*Jules Tremblay.*

Mise en musique par M. Amédée Tremblay, organiste de  
la cathédrale d'Ottawa

## A Travers les Faits et les Œuvres

---

La session anglaise.—L'exposé budgétaire.—Finances prospères.—Une sortie de lord Roseberry contre le Home Rule.—La maladie de M. Chamberlain.—La conférence coloniale.—L'entente anglo-russe.—Les affaires de Russie.—La Douma.—La question agraire et ses périls.—Au Reichstag allemand.—La situation prépondérante du centre.—Une crise parlementaire en Belgique.—Le gouvernement français et les papiers de la nonciature.—Odieux attentat.—Un discours de M. Ribot.—La publication des documents volés.—L'incident Piou-Clémenceau.—Notices nécrologiques : M. Berthelot, M. Edmond Biré, Léo Taxil.—Au Canada.

La session anglaise n'a pas encore donné tout ce qu'elle promettait de sensationnel au début. Mais d'ici à ce qu'elle prenne fin, il y a du temps pour tous les débats et pour toutes les crises violentes. En attendant, le chancelier de l'Echiquier, M. Asquith a présenté son budget, et son exposé, le second depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir, a excité beaucoup d'intérêt. Nous disons le second, mais c'était en réalité le premier, car celui de l'an dernier avait beaucoup le caractère d'un legs de l'administration antérieure. M. Asquith avait de bonnes nouvelles à communiquer au Parlement. Le surplus pour 1906-1907 est de \$26,955,000 et sera consacré à la réduction de la dette publique. L'estimation de la dépense pour 1907-1908 est de \$703,785,000, et celle du revenu est de \$720,950,000. Le surplus probable serait donc de \$17,000,000. Le chancelier a annoncé un changement appréciable dans l'*income tax*. Il y aura une différence de six centins par cinq piastres entre les revenus non gagnés et les revenus gagnés (*earned and unearned incomes*), en faveur des derniers. L'exposé budgétaire de M. Asquith a été très favorablement accueilli.

On parle toujours du Home Rule et de la question irlandaise.

Lord Rosebery, l'ancien premier-ministre libéral, a fait récemment sur ce sujet une manifestation oratoire hostile à l'octroi d'un gouvernement autonome à l'Irlande. Il a prononcé ce discours devant la Ligue libérale de la Grande-Bretagne, et, dans une boutade humoristique, il a comparé ses paroles "aux croassements d'un corbeau solitaire sur une branche desséchée." Un journal favorable au Home Rule, commentant ce mot, fait observer qu'il ne voudrait pas en contester la justesse. Le noble lord, ajoute-t-il, a toujours joui dans son parti de la réputation de démolisseur libéral du Home Rule. Au lendemain même du jour où la retraite de M. Gladstone lui valut le poste de premier ministre et la direction du libéralisme britannique, il ne montra qu'un souci, celui de répudier autant que possible ce fâcheux Home Rule qu'il trouvait dans l'héritage de son chef et dans le programme du parti.

La chose ne lui porta pas bonheur. Le parti libéral perdit le pouvoir pour de longues années et lord Rosebery perdit la confiance des libéraux. Ceux-ci sont enfin, depuis les dernières élections générales, revenus au pouvoir avec une majorité sans précédent dans les annales électorales de l'Angleterre.

Avec eux et par eux la question du Home Rule est revenue au premier plan du programme gouvernemental. On connaît là-dessus et les engagements de M. Henry Campbell Bannerman et les déclarations formelles de M. Bryce et de M. Birrell à l'égard du parti irlandais. C'est ce qui décide lord Rosebery à sortir de sa retraite et de son silence. Il est assez difficile de constater d'une manière précise quel effet produiront son attitude et ses déclarations dans les rangs libéraux.

Un autre adversaire irréductible du Home Rule, ancien lieutenant de Gladstone comme lord Rosebery, mais dont la carrière a pris une toute autre orientation, est actuellement dans l'impuissance de combattre comme jadis les projets qui lui firent abandonner son chef et se rallier aux conservateurs. Nous voulons parler de M. Chamberlain. Le célèbre parlementaire semble bien gravement atteint dans ses énergies vitales. Il a été obligé de quitter l'Angleterre et d'aller demander au Midi de la France un rétablissement plus que problématique. D'après

toutes les apparences, son rôle d'homme public est fini. Quel que soit le jugement que l'on porte sur sa carrière, il faut admettre qu'avec lui disparaîtra une grande force politique, et l'une des figures les plus remarquables du parlementarisme contemporain.

Pendant que l'ancien ministre des colonies languit en France dans une inaction douloureuse, l'une des oeuvres dues à son initiative se manifeste encore une fois à Londres. Les séances de la conférence coloniale sont commencées depuis plusieurs jours et absorbent une part considérable de l'attention publique. Il ne semble pas que rien de très important doive s'y décider. On affirme même que dorénavant ces conférences entre le gouvernement de l'empire et ceux des colonies ne prendront plus cette forme solennelle de congrès plénier. Sir Wilfrid Laurier occupe comme d'habitude une place importante dans les délibérations de la conférence. Mais celui des premiers-ministres coloniaux sur qui se portent surtout les regards, c'est le célèbre général Botha, chef du ministère transvaalien. Singulier retour des choses humaines. Il y a six ans à peine, Louis Botha se battait à outrance contre les armées anglaises dans les plaines du sud-africain; aujourd'hui il est, au siège de l'empire britannique, l'un des membres les plus considérés d'un congrès pacifique et l'hôte fêté des lords et des ministres. Et qui sait si, dans un avenir prochain, il ne reviendra pas en Angleterre comme représentant une grande confédération de toutes les colonies de l'Afrique australe.

Les questions coloniales ne préoccupent pas seules les hommes d'Etat anglais. Pendant que le ministère des colonies préparait le programme de la Conférence, celui des affaires étrangères achevait de mener à bon terme les négociations avec la Russie pour assurer l'entente entre les deux nations dans les affaires de l'Asie centrale. Comme l'écrit un spécialiste en politique étrangère, la diplomatie anglaise qui avait préparé en Extrême-Orient l'humiliation et l'affaiblissement de la Russie ne tenait point à lui faire perdre toute influence dans les conseils de l'Europe. Au contraire, elle pouvait trouver à Saint-Petersbourg, en cas de besoin, un merveilleux terrain d'action

contre les ambitions germaniques. Elle avait certes, à Portsmouth, poussé fortement à la modération et même à l'abnégation le Japon auquel, d'ailleurs, ses propres difficultés conseillaient la prudence. Elle pouvait donc tirer parti de cette attitude à Saint-Pétersbourg pour y avancer ses affaires contre Berlin. Elle avait là un diplomate habile, sir C. Hardinge, qui alla si vite que l'entente eût pu être signée depuis un an, s'il n'y avait pas eu les convulsions de l'anarchie russe, les articles de la presse libérale de Londres, la dissolution de la première Douma... et le mot maladroit de sir Henry Campbell Bannerman : "La Douma est morte ! vive la Douma !" Mais, l'Angleterre tenait à son plan et ne l'avait point abandonné. L'orage passé, elle y était revenue. Et une note communiquée aux journaux de Londres annonce officieusement ce qu'on savait déjà ; c'est-à-dire que l'entente est virtuellement conclue depuis un certain nombre de mois.

\* \* \*

Le gouvernement du tsar trouve sans doute plus facile le règlement des questions extérieures que la direction de la politique intérieure. Ici ses difficultés sont nombreuses et ses problèmes formidables. La session de la nouvelle Douma se poursuit dans une atmosphère d'orage. Les partis extrêmes font preuve d'une grande violence, et les tempêtes parlementaires sont fréquentes. Cependant M. Stolypine déploie une grande énergie et une habileté plus qu'ordinaire. Et ses efforts pour constituer un régime constitutionnel compatible avec les traditions de l'empire ne sont pas sans produire quelque résultat. "L'Agence russe," dont nous avons déjà cité les opinions relativement rassurantes, déclare que, si dans une certaine presse étrangère, on voit réapparaître des notes pessimistes sur la situation politique en Russie, faisant prévoir la dissolution à bref délai de la Douma, dans les hautes sphères gouvernementales russes, on constate un revirement d'opinions empreint d'un optimiste grandissant, au sujet de la session parlementaire. Le ministère ne semble nullement désespérer d'un

travail législatif fécond et durable, pour la réalisation des réformes dont le pays a besoin.

Comme d'autre part la grande majorité des députés semble avoir reçu de ses électeurs le mandat d'éviter avec le gouvernement tout conflit pouvant menacer l'existence de la Douma, une crise parlementaire à bref délai ne paraît pas devoir se produire. Les pronostics pessimistes que l'on s'efforce de répandre hors des frontières de la Russie, ont sans doute pour motif des combinaisons étrangères à la politique.

Bien qu'on ne puisse pas encore préciser la physionomie morale de la majeure partie des députés de la Douma on a pu néanmoins constater que de toutes les fractions représentées au Parlement, seuls les constitutionnels-démocrates forment un parti politique bien discipliné et ayant un programme constitutionnel déterminé. L'autorité morale des "Cadets" à la Chambre est indiscutable et le gouvernement pourrait tirer parti des nouvelles dispositions conciliantes des constitutionnels démocrates.

Il ne faudrait pourtant pas exagérer la note optimiste. La Douma renferme des éléments indisciplinés et réfractaires aux idées de réforme graduelle et pacifique. La question agraire sera peut-être l'écueil sur lequel iront se briser les efforts du gouvernement. La majorité de l'assemblée paraît acquise au principe de l'expropriation forcée, tandis que dans les sphères officielles on est résolu à le repousser quand même. Si M. Stolypine franchit ce défilé dangereux, il aura droit d'être considéré comme un très grand ministre.

\* \* \*

En Allemagne il devient de plus en plus manifeste que le Centre est le véritable vainqueur des récentes élections. La coalition soi-disant nationale sur laquelle M. de Bulow a voulu appuyer sa politique nouvelle semble vouée à une dislocation plus ou moins prochaine. Au lendemain des élections, le chancelier chantait triomphalement: " Nous avons une représenta-

tion nationale." Eh bien, voici ce que nous lisons dans une étude sur la situation des partis en Allemagne :

" Hélas, M. de Bulow a dû reconnaître que le mariage qu'il avait rêvé entre les conservateurs et les radicaux aboutit dès les premiers jours à un inévitable divorce. D'ores et déjà, les trois groupes radicaux répètent avec une rare suffisance : " Nous vous accorderons au point de vue militaire, tout ce que nous jugerons indispensable, comme nous l'avons toujours fait jusqu'ici ; n'en demandez pas davantage ; car nous n'irons pas plus loin." Absolument comme le Centre.

Mais voici mieux encore. Un des représentants les plus autorisés de la soi-disant représentation nationale, M. Gamp, déclare publiquement, à la Chambre, que tôt ou tard ses amis seront obligés de se rapprocher du Centre. Les conservateurs annoncent de même qu'ils comptent sur le Centre pour soutenir leur politique économique. De plus, ils ne veulent rien abandonner de leur situation privilégiée, et si M. de Bulow s'avise d'y toucher au profit des libéraux, le pacte est rompu à jamais. Enfin les démocrates, par l'organe de M. Barth, confessent à qui veut l'entendre que le jour où ils poseront leurs revendications populaires ils se promettent certainement l'appui du Centre."

Ainsi donc, le Centre, l'ennemi commun de tous les groupes ministériels il y a trois mois, est revenu du scrutin l'arbitre du Reichstag. Il était facile de le comprendre en écoutant les discours des quatre orateurs qui ont pris part en son nom au débat provoqué par le chancelier. MM. Spahn, Groeber, Schoedler, de Hertling, ont rivalisé d'éloquence. Ils ont affirmé l'indépendance du Centre, proclamé une fois de plus ses principes, et justifié son attitude.

C'est en vain que l'on parle d'une nouvelle dissolution à l'automne. Il n'est pas probable que l'empereur et le chancelier se décident à tenter cette aventure.

\* \* \*

En Belgique la situation parlementaire est tendue. La droite,

qui gouverne depuis vingt-trois ans, est menacée par des dissensions qui pourraient bien faire naître une crise ministérielle à courte échéance. La chambre des députés belge se compose de 166 membres. La droite catholique y commande 12 voix de majorité. Mais depuis quelque temps un groupe de ce parti, appelé le groupe des démocrates-chrétiens, ou jeune droite, a manifesté des tendances sécessionnistes alarmantes. Il a déjà mis le gouvernement en échec, et si leur dissidence s'accroît, sur la question du Congo par exemple, c'en sera fait du ministère.

Un grave incident vient de compliquer cette situation déjà difficile. Une loi concernant les mines, qui avait été adoptée par la Chambre malgré le gouvernement, a été retirée par décret signé du roi avant d'être soumise au Sénat. Et ce décret est daté du 11 avril, veille du jour où la loi a été votée par la Chambre avec des dispositions désapprouvées par le ministère. C'est-à-dire que celui-ci a laissé l'assemblée adopter définitivement une mesure qu'il avait déjà décidé de retirer. Les adversaires du cabinet déclarent que ceci est une insulte au Parlement. Le roi et les ministres sont en butte aux attaques les plus véhémentes. Il est à craindre que cette crise ne fasse perdre aux catholiques le pouvoir qu'ils possèdent depuis 1884. Ce serait pour la Belgique un grand malheur, car l'avènement de la gauche signifierait la guerre à l'Eglise, comme aux jours néfastes de Frère Orban et de Bara.

\* \* \*

En France le ministère Clemenceau continue à se distinguer par ses abus de pouvoir et ses outrages à l'Eglise. Un de ses derniers exploits a été la publication des papiers et documents saisis illégalement chez Mgr Montagnini, au palais de l'ancienne nonciature. Nous disons publication, et c'est bien cela que la remise de ces pièces à une commission d'enquête composée de vingt-deux députés. Soyons juste toutefois. C'est à M. Jaurès que revient l'initiative de cette scandaleuse proposition. Mais M. Clemenceau s'y est rallié avec empressement. Et

d'ailleurs, c'est lui qui a fait cambrioler la nonciature, c'est lui qui a fait arrêter arbitrairement Mgr Montagnini, c'est lui qui a fait voler ses papiers, et c'est lui qui maintenant les verse sur le tapis vert d'une commission, où ils n'étaient pas encore rendus que tous les journaux en publiaient des fragments plus ou moins considérables et plus ou moins tronqués. On reste stupéfait devant tant d'impudeur, devant un tel mépris de l'équité, du droit, des traditions diplomatiques, des convenances internationales. MM. de Castelnau, Denys Cochin et Ribot ont fait ressortir l'énormité de l'acte que le ministère et la Chambre commettaient de concert. M. Ribot a dit au gouvernement : "M. Montagnini habitait la nonciature. Vous aviez le droit, dites-vous, d'aller chez lui dans les mêmes conditions que chez tout citoyen français.

"Vous êtes pourtant obligés de reconnaître bien que vous avez cessé toute communication avec lui, que le Saint-Siège est un gouvernement dans le droit européen; c'est une puissance souveraine reconnue par les puissances d'Europe, même par les puissances protestantes.

"Aviez-vous le droit, était-il digne du gouvernement de mettre la main sur la correspondance échangée entre le Saint-Siège et son représentant auprès des catholiques de France, deviez-vous livrer à la justice—ou à une commission parlementaire—la correspondance du cardinal Merry del Val avec un de ses représentants?

"*M. Allard.*—Pourquoi non?

"*M. Ribot.*—Parce qu'il y a, outre les règles diplomatiques, des convenances politiques qu'un gouvernement s'honore de respecter. (Vifs applaudissements à droite et sur plusieurs bancs au centre.)... Je ne discute pas s'il importe de publier tout, après la demi-publicité de certaines pièces, dont un journaliste qui siège sur ces bancs, a obtenu, je ne sais comment la primeur.

"Mais est-ce que la commission et le gouvernement ne conserveront pas la responsabilité de cette publication?

"Et pourquoi? Pour rendre publiques quelques petites misères, qui défrayeront la malignité publique, qui prouveront

peut-être que la diplomatie pontificale n'eut pas toute l'habileté voulue.

“ Tout cela, je ne m'en soucie guère. Mais je me soucie de l'honneur du pays. Et ce que vous voulez faire ne serait à l'honneur ni de ce pays, ni de ce gouvernement, ni de cette Chambre. (Applaudissements au centre et à la droite.) ”

M. Clemenceau a répondu avec l'audacieuse et cynique impertinence dont il est coutumier : “ Nous avons ouvert une instruction, s'est-il écrié, et comme elle conduisait nécessairement chez M. Montagnini, nous n'avons pas pensé que sa qualité de prêtre dût nous arrêter. C'est tout notre crime : nous avons touché à la soutane violette. (Applaudissements à l'extrême gauche.) ”

Avons-nous besoin de dire qu'à une immense majorité la Chambre sectaire a voté la nomination de la commission et décrété que les papiers de Mgr Montagnini lui seraient soumis.

Maintenant ces pièces privées, intimes, confidentielles, sont la pâture des journaux et du public. Conversations du prélat romain avec tel ou tel personnage, tel ou tel évêque, tel ou tel député ou journaliste, ou simple citoyen, notes d'agenda, propos entendus, informations plus ou moins exactes, plus ou moins vagues, impressions jetées à la hâte sur le papier, tout cela est livré pèle-mêle au public, sans ordre, sans contrôle, sans garantie d'authenticité ou d'exactitude, souvent sans date ou avec des dates fausses. Et c'est en France que cela se fait à la lumière du soleil.

Dieu merci, les cambrioleurs en sont pour leur infamie. Il n'y a absolument rien dans les papiers de Mgr Montagnini qui incrimine le Saint-Siège ou qui puisse jeter sur le Pape ou son ministre une ombre de discrédit. On peut trouver que l'ancien secrétaire de la nonciature a manqué parfois de clairvoyance, de tact, de discernement, qu'il a trop facilement fait état d'informations de toute provenance, qu'il a trop cultivé le raconter et l'on-dit, qu'il aurait pu mettre plus de réserve et d'exactitude dans ses appréciations et ses propos. Mais, encore une fois, on ne saurait citer une ligne de ces dossiers qui soit compromettante pour le Pape ou le secrétaire d'Etat du Pape, pour le

Saint-Siège. La publication de ces papiers a provoqué plusieurs incidents, un entre autres, où MM. Piou et Clemenceau se sont trouvés en cause. Dans une lettre de Mgr. Montagnini à Son Eminence le cardinal Merry del Val, datée du 9 avril 1905, se lisait le passage suivant : " Pour me prouver, une fois de plus, tout ce qu'il est en train de faire dans les graves moments actuels, au sujet de la loi de séparation, M. Piou ne s'est pas borné à me confirmer le travail qu'il continue à faire auprès de Leygues ; il m'a aussi raconté, sous le secret le plus absolu, que, par l'intermédiaire d'une bonne dame américaine, il a pu s'entretenir deux ou trois fois avec Clémenceau ; étant demeuré pendant un déjeuner chez cette dame plus de deux heures avec Clemenceau lui-même, naturellement, il ne put pas proposer à celui-ci de faire abandonner la loi ; mais il réussit à le convaincre, et à lui expliquer tout le mal qu'on peut faire avec les associations culturelles,—de sorte qu'il espère que M. Clemenceau sera moins méchant pour nous au moment où cette discussion devra aller au Sénat.

" Au moyen de sommes d'argent, on pourrait peut-être, selon Piou, obtenir que Clemenceau soit disposé à ce qu'on laissât toutes les églises aux catholiques, et qu'il travaillât contre les associations culturelles telles qu'elles sont proposées par la loi : mais Piou m'a dit qu'il faudrait une somme trop forte."

Ainsi donc, le chef de l'Action libérale populaire, M. Jacques Piou, aurait déclaré qu'il était possible d'acheter Clemenceau, le chef du parti radical, mais qu'il faudrait une somme trop forte. Aussitôt après la publication de cette lettre, M. Piou, dont la loyauté est reconnue, a nié péremptoirement l'exactitude de cette information. Mais M. Clemenceau a refusé d'accepter la parole de M. Piou. Et il a publié contre celui-ci une lettre furibonde où l'injure et l'intention d'injurier sont portées jusqu'à leur plus haute puissance. Il accuse M. Piou de diffamer un représentant de l'Eglise en niant l'authenticité du propos rapporté par Mgr Montagnini. Il se donne les airs de prendre contre M. Piou la défense de celui-ci. Il tient pour avérées les paroles prêtées au chef de l'Action libérale populaire, et, partant de là, il le montre sous les traits d'un vulgaire

exploiteur qui calomnie dans l'ombre un adversaire politique, en le représentant comme un homme à vendre, afin de pouvoir carotter le Vatican. Voici la fin de cette épître rageuse: "Je ne méconnais pas qu'en tout ceci l'aveu de M. Piou n'est pas au dossier. Mais étant donnée la valeur de ses dénégations, je ne pourrais hésiter sur mes dires que s'il venait à les confirmer. Toute l'affaire se réduit donc, autant que j'en puis juger, à une simple entreprise de *tapage* conçue et exécutée en partie seulement (faute d'avoir trouvé des dupes assez crédules) par un "monsieur comme il faut" qui n'a même pas le courage de ses procédés. Les scélérats qui volent et qui tuent méritent l'estime publique en comparaison de l'homme qui essaye de déshonorer les gens dans l'ombre *sous le secret le plus absolu* et croit se tirer d'affaire, quand il est pris, par des dénégations balbutiées. J'ai dit les faits. J'ai montré le personnage. A la conscience publique de juger."

M. Piou a répondu à cette diatribe, sur un ton très digne, dans une interview publiée par le *Figaro* et le *Matin*. Il a maintenu absolument sa dénégation et démontré l'absurdité de l'accusation portée contre lui. En ce faisant, il n'entend pas incriminer Mgr Montagnini: "Je n'ai pas à attaquer, dit-il, et ne voudrais d'ailleurs pas attaquer Montagnini; il recherchait les renseignements, il en recueillait beaucoup et en composait de longs rapports sur la foi de ses souvenirs. Il lui est arrivé que ses souvenirs n'ont pas été toujours exacts. Que voulez-vous que je fasse! Je ne puis cependant pas prendre la responsabilité de paroles et de choses qu'il m'impute et qui ne sont pas conformes à la vérité vraie. Tenez, il paraît qu'il met en cause M. Georges Leygues, auprès duquel j'aurais fait je ne sais quel travail. Il le fait dans le même document où M. Clemenceau est lui-même désigné comme susceptible d'être corrompu. Or, entre 1902 et 1906—et remarquez que cela se passerait entre 1903 et 1906—je n'ai jamais parlé à M. Georges Leygues."

La note donnée par M. Piou relativement aux rapports et aux souvenirs de Mgr Montagnini nous paraît être la note juste. Au sujet de la divulgation de ces dossiers, l'*Univers* publie une dépêche de Rome où nous lisons ce qui suit:

“La publication du *Figaro* appelle les remarques suivantes :  
 “Ce qu’il est convenu de nommer le dossier Montagnini se composait de deux parties de caractères essentiellement différents : la première comprend les documents reçus du Vatican par Mgr Montagnini ; la seconde les notes écrites au courant de la plume, renseignements acquis ou renseignements à contrôler, et celle-ci constitue le carnet Montagnini.

“Dans la publication du *Figaro* on semble négliger complètement la première, qui pourtant intéressait seule le peuple français et on donne une importance particulière à la seconde dont chaque note cependant appellerait un examen, des réserves, des commentaires, des explications, et dont l’auteur même, étant donné la nature des notes et les conditions des perquisitions, ne saurait assumer la responsabilité. Le respect des lois françaises eût interdit la saisie et la publication des papiers d’un accusé expulsé et non admis à se défendre.”

Le respect des lois est la dernière chose dont se préoccupe le gouvernement de cambrioleurs qui dirige la France.

\* \* \*

Plusieurs hommes d’importance et de notoriété diverses sont décédés en France durant les dernières semaines. Mentionnons d’abord M. Berthelot, le célèbre chimiste. Sa mort s’est produite d’une manière émouvante et dramatique. Il était très inquiet, près de sa femme malade. Soudain il croit s’apercevoir qu’elle s’affaiblit. Il se penche sur elle et constate qu’elle a cessé de vivre. Alors il se redresse, met la main sur son coeur et tombe mort entre les bras de ses fils auxquels il avait dit, quelque temps auparavant : “Si votre mère succombe, je ne lui survivrai pas.” Il avait près de quatre-vingts ans.

M. Berthelot était un des plus grands savants de notre âge. Il a fait faire à la chimie des progrès immenses. Sa valeur scientifique est incontestable. Malheureusement, enivré de science, son esprit orgueilleux s’est détourné des sphères supérieures qui sont le domaine du surnaturel et de la foi. C’était un libre-penseur tenace et probablement un athée. “Quand

il parlait sur les dogmes et sur la philosophie, écrit de lui l'*Univers*, il ne parvenait pas à dépasser le niveau du prétentieux et vulgaire bavardage. Il blasphémait avec obstination, une obstination singulière où l'on apercevait quelque chose comme de la douceur aigrie et un emportement timide."

Le gouvernement lui a naturellement décerné des obsèques nationales. Il n'en eût pas fait autant pour le grand Leverrier, l'illustre astronome qui découvrit des mondes nouveaux dans les immensités de l'espace sidéral, et qui, au faite de la gloire, écrivait qu'il avait eu besoin d'être soutenu dans ses recherches "par le spectacle d'une des plus grandes oeuvres de la Création et par la pensée qu'elle affermissait en lui les vérités impérissables de la philosophie spiritualiste." Ce n'est pas le savant, c'est le libre-penseur que le gouvernement radical a honoré dans la personne de M. Berthelot.

Quelques jours auparavant on annonçait la mort de M. Edmond Biré, critique et érudit de marque. Il était plus âgé que nous ne le pensions, ayant eu, le 13 mars dernier, soixante-seize ans révolus. Inscrit d'abord au barreau, il s'était ensuite occupé d'industrie mais le goût des lettres et de l'histoire l'absorba bientôt. On lui doit un grand nombre d'ouvrages de critique littéraire et d'érudition historique. Son oeuvre capitale en histoire est le *Journal d'un bourgeois de Paris sous la Terreur*, qui lui valut le grand prix Gobert; et en critique et biographie littéraires ses quatre volumes sur Victor Hugo. Il avait donné, il y a dix-huit mois à peine, une magistrale édition critique des *Mémoires d'Outre-tombe* de Châteaubriand. M. Biré était un catholique convaincu et pieux. Il avait collaboré longtemps à la *Gazette de France* et à l'*Univers*. Ses principaux ouvrages sont: *Journal d'un bourgeois de Paris*, 4 volumes; *Victor Hugo avant 1830*, 1 volume; *Victor Hugo après 1830*, 2 volumes; *Victor Hugo après 1852*, 1 volume; *Légende des Girondins*; *Victor de Laprade*; *Alfred Nettement*; et plusieurs volumes de *Causeries* et de *Portraits* littéraires.

Les journaux français annoncent aussi le décès d'un homme dont le nom a possédé pendant quelque temps une triste célébrité. Léo Taxil, de son vrai nom Gabriel Jogand, est mort à

Sceaux où il gagnait une piastre par jour dans une imprimerie. Sa mémoire vivra comme celle d'un des imposteurs les plus notoires du dix-neuvième siècle. Ce malheureux, affligé de mauvais instincts qu'il ne sut pas combattre, commença par se faire éditeur d'ouvrages d'une impiété ordurière. Puis il lui vint à l'idée d'exploiter la bonne foi catholique en simulant une conversion retentissante et en se faisant révélateur des secrets de la maçonnerie. Son succès fut éclatant et incroyable. Il devint une personnalité et battit monnaie avec ses publications multiples et tapageuses. Sans doute il ne parvint jamais à vaincre tout à fait certaines défiances et certaines répulsions. Mais il eut une incontestable vogue dans le public croyant. M. Georges Bois qui l'a bien connu et combattu, écrit de lui dans *l'Univers*: "Taxil avec ses publications d'abord anticléricales, puis antimaçonniques gagna beaucoup d'argent. Le seul *Diable au XIXe siècle* tira de la poche des pauvres curés près de sept cent mille francs.

"Les *Mystères de la franc-maçonnerie* lui avaient valu moins, mais pourtant assez pour faire la fortune d'un écrivain raisonnable. Ces *Mystères* eux-mêmes étaient une mystification. Taxil n'avait été que maçon du grade d'apprenti, reçu à la loge le Temple de l'honneur français et avait été expulsé de la loge au bout de trois mois pour une question de plagiat, sur la plainte de je ne sais quel autre publiciste maçon. Pendant ces trois mois il avait eu le temps de savoir qu'il existait à la Bibliothèque nationale une certaine quantité d'oeuvres maçonniques dont les auteurs décrivaient la maçonnerie du Premier Empire et de la Restauration: Ragon, Rebold, Jouast, Kaufmann et Cherpin, etc...

"Les catholiques ignoraient naturellement toutes ces oeuvres défendues. Taxil en fit une énorme compilation (principalement dans Ragon et Clavel) et la vendit aux catholiques comme des mémoires personnels et des révélations pleines d'actualité.

"Il avait non pas du style, mais une facilité à pondre "des myriades de lignes," comme disait M. Levé, et savait les vendre aux éditeurs. Pour son malheur, il était extrêmement dépensier. Ses deux vices, la pornographie et la gourmandise, met-

taient ses poches à sec aussi facilement que sa plume et son effronterie savaient les remplir. Il était aussi souvent besogneux qu'il était prodigue, et devait finir comme il a fini."

Inutile d'ajouter ici que les oeuvres antimaçonniques de Léo Taxil ne peuvent avoir aucune autorité intrinsèque.

\* \* \*

La session de notre Parlement fédéral semble tirer à sa fin. Les dernières semaines ont été marquées par des débats violents et peu édifiants sur les imputations graves faites contre l'honneur de certains députés. Il ne nous convient pas d'entrer ici dans ces détails. En l'absence de Sir Wilfrid Laurier, parti pour assister à la Conférence coloniale, c'est M. Fielding qui dirige la Chambre.

Les résolutions relatives à l'augmentation du subside fédéral sont soumises au Parlement et vont être adoptées.

*Thomas Chapais.*

